

Délibération n°2022-28

Relative au rapport d'activités 2021 de l'exploitant de l'aéroport de Lille-Lesquin

Le Comité syndical du SMALIM, dument convoqué le 28 octobre 2022, réuni le 9 novembre 2022 sous la présidence de Monsieur Christophe COULON, son Président,

Sont présent(e)s :

Monsieur Bernard GERARD, Monsieur Christophe COULON (avec le pouvoir de Monsieur Luc FOUTRY), Monsieur Yvan HUTCHINSON, Monsieur Jean-Michel MICHALAK, Madame Samira HERIZI, Madame Claire MARAIS-BEUIL, Monsieur Philippe EYMERY, Madame Sarah KERRICH-BERNARD, Monsieur Alexis HOUSET (suppléant de Monsieur Damien CASTELAIN), Monsieur Michel BORREWATER, Madame Béatrice MULLIER, Monsieur Jean-Marc AMBROZIEWICZ.

Sont absent(e)s / excusé(e)s :

Monsieur Luc FOUTRY (ayant donné mandat à M. Christophe COULON), Monsieur Damien CASTELAIN (représenté par son suppléant), Monsieur Matthieu CORBILLON, Monsieur Régis CAUCHE.

Secrétaire de séance : Madame Sarah KERRICH-BERNARD.

Le quorum constaté,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1411-3,

Vu le code de la commande publique et notamment son article L3131-5,

Vu les statuts du SMALIM,

Vu le contrat de concession de service public pour la gestion, l'entretien le renouvellement, l'exploitation et le développement de l'Aéroport de Lille Lesquin 2020-2039 signé le 24 juillet 2019,

Vu le rapport d'activités de l'exploitant de l'aéroport de Lille-Lesquin pour l'année 2021, et adressé aux membres du Comité syndical à l'appui de l'invitation et sa présentation en séance ce jour,

Vu le rapport de présentation joint au dossier des élus,

Considérant les échanges intervenus entre les membres de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) réunie le 28 septembre 2022,

Considérant les interventions des délégués concernés lors de la réunion du Comité syndical,

PREND ACTE

Du rapport d'activités de l'exploitant de l'aéroport de Lille-Lesquin pour l'année 2021.



Signé électroniquement par : CHRISTOPHE COULON
Date de signature : 15/11/2022
Qualité : PRESIDENT

Christophe COULON
Président du SMALIM

Rapport annuel Concessionnaire

Année 2021





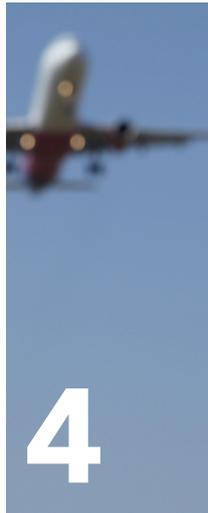
1



2



3



4

- P.4 Chiffres clés 2021
- P.5 Préambule
- P.6 Faits marquants 2021

1- Cadre contractuel

P.9

- 1 Les missions du délégataire
- 2 Les objectifs assignés du délégataire
- 3 Historique contractuel
- 4 Relations avec le délégant
 - Comité de suivi
 - Comité de suivi élargi
 - Comité de suivi du projet de modernisation
 - Comité avec les transporteurs aériens / Comité des usagers
 - Comité de revue générale
 - Commission Consultative Économique (COCOECO) de l'Aéroport de Lille

2- Données sociales

P.17

- 1 Organisation du délégataire (organigramme)
- 2 Évolution des effectifs par fonctions, pyramides
- 3 Dialogue social
- 4 Accidentologie / Absentéisme
- 5 Formation

3- Évolution & analyse du trafic et stratégie de développement

P.23

- 1 Activité aérienne
 - Aviation Commerciale
 - Synthèse du trafic passagers 2021
 - Compagnies aériennes et vols legacy
 - Compagnies aériennes et vols low-cost
 - Top 10 destinations
 - Parts de marché compagnies aériennes
 - Taux de remplissage
 - Écarts Convention DSP-réalisé
 - Plan d'action commercial
 - Satisfaction des compagnies
 - Perspectives N+1
 - Autres activités aériennes
 - Aviation d'affaires et nouveaux services
 - Activités Fret
 - Activités extra-aéronautiques

- 2 Actions de communication commercial
 - Renforcer la communication nationale et internationale
 - Conforter le rôle d'acteur économique local

4- Gestion du service public aéroportuaire

P.29

- 1 Bilan technique de l'infrastructure
 - Les conditions d'exploitation
 - Bilan des installations (terminal, pistes, aires de circulation, parking,..)
 - Le renouvellement du parc matériel
- 2 Accueil des passagers et démarche qualité QSE
 - Le suivi des réclamations
 - Typologie des réclamations
 - Action corrective engagée suite aux réclamations
 - Le développement des services aux passagers
 - Service au Passagers Handicapés ou à Mobilité Réduite (PHMR)
 - Indicateurs de qualité
 - Le système de management de la qualité et développement durable d'Aéroport de Lille SAS
 - Le service aux Compagnies aériennes
 - Satisfaction passagers
 - Méthodologie ASQ
 - Résultats de l'année 2021
 - Contrat d'assistance technique
- 3 Missions régaliennes
 - Bilan des missions de sécurité
 - Service de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs (SSLIA) et Service de prévention du péril animalier (SPPA)
 - Inspection filtrage
 - Contrôle des Accès Communs à la Zone Réservée (CACZR)
 - La certification européenne QSE
 - Certificat de sécurité aéroportuaire
 - Système de gestion de la sécurité (SGS) et objectifs de sécurité
 - Sensibilisation et formation à la sécurité côté piste
 - Évènements de sécurité
 - Évènements significatifs survenus en 2021
 - Audit interne de sécurité
 - Coordination avec les entités tierces
 - Actions de sécurité
- 4 La desserte par autocar commercial



5 La politique environnementale QSE

Gestion des plaintes de riverains

Bilan des émissions sonores

PEB/PGS

Bruits aux stations de mesures

Statistiques des mouvements d'avions

Les consommations d'eau et d'énergies

La gestion des déchets

Rapport environnemental

Poursuite du programme d'actions environnementales

Lancement de études liées au projet de modernisation de l'aéroport

5- Relations avec les occupants

P.55

1 Commerces, services & restaurants

2 Loueurs de voiture

3 Aéroclubs & écoles

Aviation de loisirs et bases

4 Hangars

5 Entreprises

Espace Statos

6- Rapport financier (DAF)

P.59

1 Produits d'exploitation

Recettes aéronautiques

Guides tarifaires en vigueur

Recettes extra-aéronautiques

Passerelles

Car piste

Prise en charge des PHMR

Aviation générale

Navette aéroport-Lille gares

Domanial : indexation des tarifs

Parkings

Avitaillement carburant

Evolution des taux

Recettes régaliennes

Autres produits

2 Charges d'exploitation

Redevance versée au délégant

Achats et charges externes

Autres charges externes

Frais de gestion

Rémunérations et charges sociales

Impôts et taxes

Dotations aux amortissements

3 Résultats

Exploitation, Financier, Exceptionnel et Net

Impôts sur les sociétés

Participations et intéressement

Vision analytique (piste, terminal, domanial, régalienn...)

4 Budget 2022

5 Actualisation du plan d'affaires à fin DSP

6 Engagements hors bilan

7 Bilan

Détail des postes d'immobilisations

Valeur brute

Montants des amortissements

Détail des subventions d'investissements

8 Provisions

9 Dettes à court, moyen et long termes

10 Programme d'investissements : prévisions et réalisations

Synthèse investissements

CAPEX

REPEX

11 Mise à jour de la liste des biens de la concession

12 Redevances concédant

13 Entreprises liées : détail des flux

14 Liste des marchés

15 Financement actions portant sur l'hygiène, la sécurité et la formation (RH)

16 Perspectives année 2022

7- Annexes

P.81

Chiffres clés 2021

Trafic Passagers

1 167 042

passagers en 2021

+59% par rapport à 2020

Infrastructures

Domaine aéroportuaire

470 ha

Pistes

Piste principale

2825m x 45 m //

Orientation 08/26

Piste secondaire

1 580 m x 30 m //

Orientation 01/19

Terminaux : 3 aérogares

- Une aérogare pour le trafic commercial Passagers
9 000 m² ;
Capacité 2,6M
de passagers /an)
- Une aérogare dédiée à l'aviation générale
(aviation privée, vols sanitaires, etc.)
- Une aérogare dédiée au fret
(fret overseas dotée d'une aire avion dédiée de 21 000m² pouvant accueillir les plus gros appareils du marché)

Aire de stationnement

4 passerelles avions

6 postes avec passerelle

8 postes hors passerelle

3 aires de stationnement avions complémentaires (C-D-E)

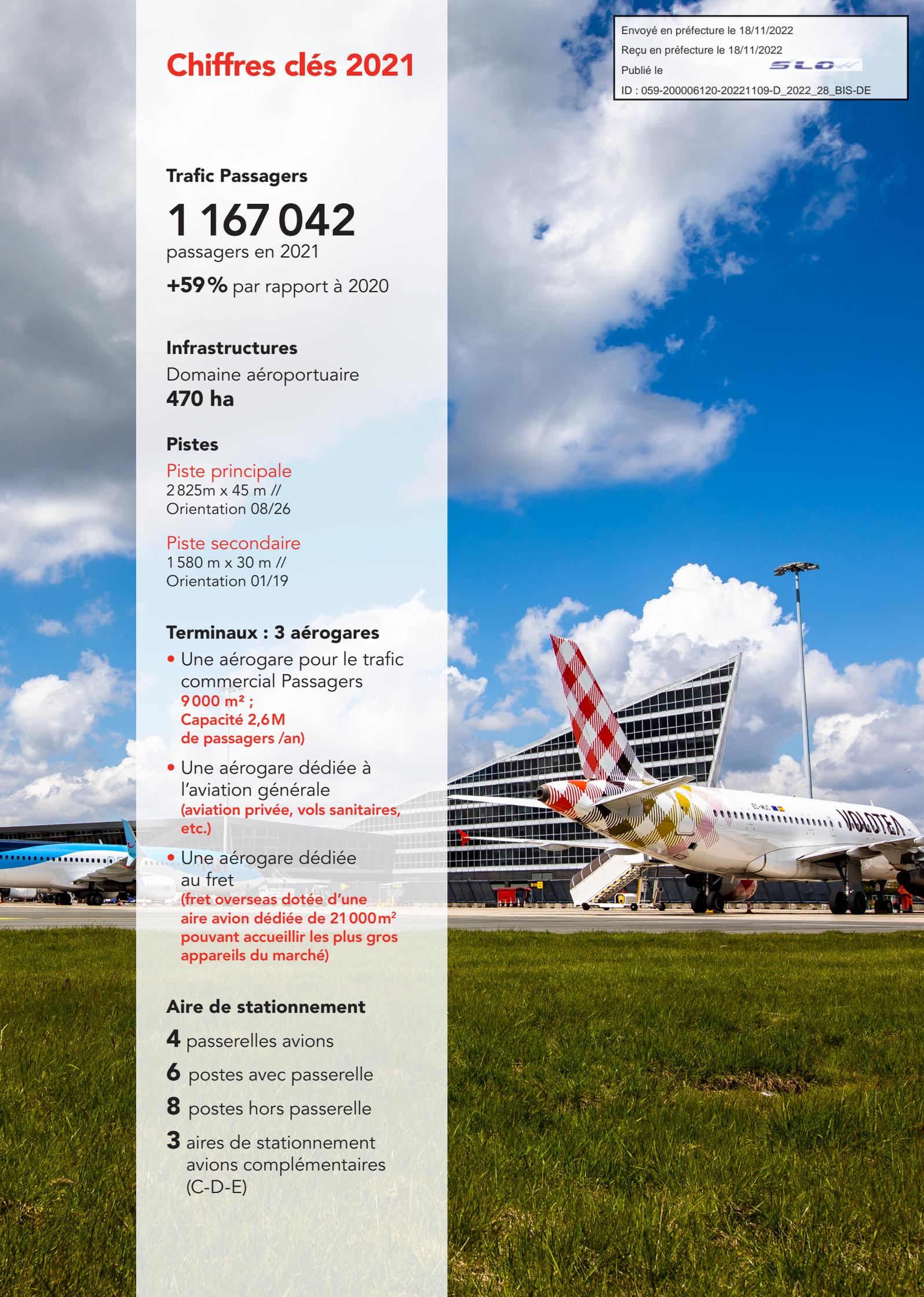
Envoyé en préfecture le 18/11/2022

Reçu en préfecture le 18/11/2022

Publié le

SLO

ID : 059-200006120-20221109-D_2022_28_BIS-DE



L'année 2021 nous a à nouveau réservé de nombreuses surprises et restera gravée dans les annales de l'Aéroport de Lille. Entre l'euphorie de la reprise du trafic en été et les derniers rebonds de la pandémie sur la saison d'hiver, la poursuite de l'effort de l'instruction du projet de modernisation et le courage des équipes face à des situations de changements de trafic constants avec des passagers inquiets sur les mesures sanitaires disparates, Aéroport de Lille SAS, grâce aux efforts de chacun, a pu renouer avec la rentabilité.

L'année 2021 représente également la deuxième année du projet porté par Aéroport Lille SAS (groupement Eiffage Concession – Aéroport de Marseille) qui s'est vu confier par le Syndicat Mixte des Aéroports de Lille-Lesquin et de Merville (SMALIM), la concession de l'Aéroport en juillet 2019, avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2020.

L'Aéroport de Lille enregistre un trafic de 1.167.000 passagers ce qui représente 53% du volume de l'année 2019. Cette baisse de trafic en lien avec la troisième vague du virus a été très prononcée jusqu'au mois de mai 2021, en revanche les mois d'été ont presque permis de renouer avec les niveaux de trafic de l'année 2019. Il est à observer que, lorsque les conditions sanitaires le permettaient, les voyageurs reprenaient leurs habitudes de voyage. En ce qui concerne les différents segments des passagers, une bonne tenue des segments Loisir et Affinitaire a été observée, en revanche le trafic professionnel a été fortement impacté par les nouvelles habitudes de télétravail et de réunions virtuelles à distance.

Aucun partenaire stratégique de l'Aéroport de Lille, compagnie aérienne, concessionnaire ou locataire n'est tombé en faillite pendant cette période de crise sanitaire. Des échanges permanents ont été maintenus afin d'assurer un service de qualité aux passagers. Les liens avec nos partenaires ont été renforcés en jetant les bases d'une coopération durable et pérenne pour développer et opérer ensemble le projet de modernisation de l'Aéroport de Lille.

Les équipes ont été mises rudement à l'épreuve cet été à cause de fortes concentrations de vol sur des jours spécifiques de la semaine. Jusqu'à 10 vols successifs de plus de 150 passagers ont été traités sur des créneaux de 2h. Ces pointes de trafic ont été gérées de manière optimale par les équipes et n'ont pas engendré de retard ni d'insatisfaction des clients. Une salle de pré embarquement supplémentaire a été mise en place en urgence afin de répondre de manière temporaire à cette saturation. Les équipes de l'Aéroport ont démontré une nouvelle fois leur capacité à s'adapter rapidement à des situations exceptionnelles et imprévues.

Les efforts consentis en 2020 et l'analyse fine de la structure des coûts de l'aéroport ainsi que la suppression des dépenses non indispensables, qui ont été maintenus en 2021, ont permis de renouer avec les bénéfices. Aéroport de Lille SAS s'était engagé dans un accord d'activité partielle de longue durée avec le personnel dans le but de maintenir l'emploi sur le long terme tout en soulageant les coûts de personnel. Ces mesures ont permis également de répondre plus rapidement

à l'augmentation du trafic en été 2021. La variabilisation de la structure de coûts permet de répondre de manière optimale aux imprévus de trafic.

De nombreux contrats de concession et de sous-traitance ont été renouvelés afin d'adapter les contrats aux exigences de cette nouvelle concession. Le nouveau contrat de restauration permettra de mettre à la disposition du public de nouvelles surfaces et la reconduction du concessionnaire duty-free offre une gamme étendue de produits dans les magasins rénovés. Le renouvellement de plusieurs contrats fournisseurs permet de répondre aux ambitions environnementales de l'Aéroport comme le renouvellement du marché d'entretien des espaces verts visant d'exclure l'usage des produits phytosanitaires sur l'emprise de l'Aéroport.

Aéroport de Lille SAS a continué son effort pour la plupart des initiatives étudiées lors de l'appel d'offres comme l'instruction du projet de modernisation en maintenant des réunions de poursuite de la concertation réalisée en 2020, toujours sous l'égide d'un garant nommé par la Commission Nationale du Débat Public. Ces travaux préparatoires ont servi de base à la préparation de l'enquête publique qui a débuté en janvier 2022 dans le cadre de l'instruction du Permis de Construire et de l'Autorisation Environnementale.

L'Aéroport de Lille a également poursuivi son projet de suivi de la qualité en adhérant au programme ASQ (Airport Survey Quality) et qui permet d'assurer le suivi d'une expérience passager optimale. Les premiers résultats sont encourageants. Ils mettent en valeur et reconnaissent le bon travail des équipes de la plateforme au point de vue de l'accueil des passagers et souligne la nécessité de moderniser le Terminal existant qui est saturé et vieillissant.

Le programme ambitieux d'amélioration de l'impact environnemental selon les sept axes de la politique environnementale suit son cours. Le niveau de certification ACA (Airport Carbon Accreditation) niveau 1 a été atteint avec succès et les équipes visent déjà le niveau suivant. A titre d'exemple, de nombreux véhicules et engins de piste électriques sont déjà présents sur la plateforme, comme le camion transportant les PMR (Personnes à Mobilité Réduites), un nouveau tracteur de repoussage d'avions, ainsi qu'un camion avitailleur hybride. Ces initiatives et bien d'autres encore font partie du plan stratégique d'Aéroport de Lille SAS et seront développées au cours des 20 prochaines années.

Les actionnaires de l'aéroport malgré cette crise inédite continuent à apporter tout leur soutien au bon démarrage de la concession et mettent tout en œuvre pour s'assurer qu'un service de qualité soit rendu aux passagers de la région des Hauts-de-France.

Aéroport de Lille SAS a répondu de manière adéquate à la crise sanitaire et a maintenu avec brio son programme de lancement de la nouvelle concession dans sa deuxième année d'activité.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce compte rendu d'activité de la nouvelle concession de l'Aéroport de Lille.

Les événements notables

Les principaux faits
marquants de l'année
ont été les suivants

- **5 janvier 2021**
Signature de l'avenant n°1 au contrat de Concession de Service Public
- **23 février 2021**
Mise à disposition de chaises bébés pour faciliter le passage des familles au poste d'inspection filtrage
- **Du 8 au 12 mars 2021**
Audit de surveillance de la DSAC
- **31 mars 2021**
Mise en service PAPI 26
- **Avril 2021**
 - Nouvelle offre de restauration suite à l'autorisation d'activité attribuée au Groupe Lagardère Travel Retail
 - France Environnement devient le nouveau prestataire de gestion des espaces verts et d'opérations de viabilité hivernale pour 5 ans
- **14 avril 2021**
Commission Consultative de l'Environnement
- **10 mai 2021**
Lancement du GT Trajectoires Départ Est (2nde réunion le 31 mai 2021)
- **Du 17 au 19 mai 2021**
Audit de surveillance DSAC OPS SERV : SSLIA, SPPA et plan d'urgence
- **17 juin 2021**
Animation pédagogique sur le site de l'aéroport pour 2 classes de CE1 de Fretin. Actions en faveur de la biodiversité (ruches, éco pâturage, plantations d'espèces mellifères, limitation des produits phytosanitaires,...) en collaboration avec France Environnement et des apiculteurs
- **19 juillet 2021**
Configuration d'une salle d'embarquement supplémentaire au rez-de-chaussée de l'aérogare
- **12 août 2021**
Mise en œuvre du GRF (Global Reporting Form) – Nouvelle méthodologie OACI/EASA relative à la caractérisation des états de piste
- **15-16 novembre, 1^{er} décembre et 9-10 décembre 2021**
Audit de renouvellement ISO 9001-14001

● **24 novembre 2021**

Réalisation d'un exercice plan d'urgence avec la participation d'ADL, du SNA, Aviapartner, BGTA, Pro Impec, SSLIA et l'hôtel Mercure

● **8 décembre 2021**

Bilan de surveillance sécurité – Réunion avec la DSAC

● **10 décembre 2021**

Réception d'un nouveau véhicule HELP 100% électrique

● **14 décembre 2021**

Commission Consultative de l'Environnement

● **15 décembre 2021**

- Comité de Sécurité Aéroportuaire
- Lancement de la consultation pour le renouvellement du système monitoring bruit

Crise sanitaire Covid-19

- Réduction du trafic et personnel en chômage partiel
- Accueil de vols sanitaires pour transférer les patients dans d'autres hôpitaux

1^{er} juillet 2021

- Ouverture dans l'aérogare d'un centre de dépistage Covid-19 par le laboratoire Eurofins Biologie Médicale
- Premier vol vers Gran Canaria avec la compagnie Binter, nouvelle compagnie à l'aéroport de Lille



Projet de modernisation de l'aéroport



● 13 janvier 2021

Publication de l'avis de l'Autorité Environnementale pour le cadrage préalable de la modernisation de l'aéroport

● 27 janvier 2021

Réunion publique avec les riverains sur la thématique des nuisances sonores (engagement pris dans le cadre de la concertation préalable)

● 17 février 2021

Publication du Bilan du Maître d'Ouvrage suite à la Concertation préalable volontaire

● 16 mars 2021

Réunion publique de présentation du bilan du Maître d'Ouvrage

● 18 mai 2021

Approbation par le Comité Syndical du SMALIM de l'Avant projet sommaire modifié du projet de modernisation

● Juin 2021

Fin des études techniques (acoustique, air, vibrations, pollutions lumineuses, GES, eau, biodiversité, socio-éco) et intégration dans l'évaluation environnementale du projet de modernisation de l'aéroport

● 15 juillet 2021

Dépôt de la demande de permis de construire

● 20 juillet 2021

Dépôt de la demande d'autorisation environnementale

● 16 septembre 2021

Réunion publique – Présentation des résultats des études environnementales

● 25 septembre 2021

Manifestation des opposants au projet de modernisation – une cinquantaine de personnes s'est déplacée à vélo depuis le centre-ville de Lille vers l'aéroport

● 3 novembre 2021

Avis délibéré de l'Autorité environnementale sur la modernisation de l'Aéroport de Lille-Lesquin

● 22 novembre 2021

Avis du garant – rapport de la concertation préalable

● 10 décembre 2021

Bilan du Maître d'Ouvrage – Poursuite de l'information et du dialogue

● 10 décembre 2021

Mémoire en réponses à l'avis de l'Autorité Environnementale

● 13 décembre 2021

Arrêté Préfectoral portant ouverture de l'enquête publique pour le projet de modernisation

● 21 décembre 2021

Publication d'une note pédagogique sur les indicateurs de bruit sur le site du projet

● 24 décembre 2021

Avis de l'hydrogéologue agréé sur le projet de modernisation

Envoyé en préfecture le 18/11/2022

Reçu en préfecture le 18/11/2022

Publié le



ID : 059-200006120-20221109-D_2022_28_BIS-DE

A large, bold, red number '1' is positioned in the lower-left quadrant of the page. It is superimposed over a field of green grass and white daisies. The background shows a modern, white, angular building under a blue sky with light clouds.

**Cadre
contractuel**

Le compte rendu annuel de l'exploitant dans le cadre de la Concession de Service Public comporte plusieurs éléments décrits dans le Code général des collectivités territoriales, article L.1411-3 et précisés dans le corps de la convention de la Concession de Service Public relatif à l'exploitation de l'Aéroport de Lille Lesquin.

-1 Les missions du délégataire

Selon l'article 3.2 du contrat de Concession de Service Public conclu entre Aéroport de Lille SAS et le SMALIM, les missions du délégataire sont les suivantes :

1. Proposer à l'Autorité Concédante et mettre en œuvre une politique industrielle, commerciale, d'attractivité et de mobilité du territoire dans le respect des orientations définies par l'Autorité Concédante ;
2. L'entretien et la maintenance de l'ensemble des biens mis à sa disposition et/ou confiés ;
3. La réalisation des travaux nécessaires au fonctionnement et au développement de l'aéroport dans le respect des réglementations et des charges issues des règlements européens et nationaux ;
4. La fourniture, le cas échéant par des entreprises agréées et autorisées, des services d'assistance en escale dans les conditions définies aux articles R.216-1 et suivants du Code de l'aviation civile ;
5. Le transport routier, entre les aéronefs et les installations du bloc trafic, des passagers, du fret et de la poste, et la mise à disposition des intéressés de tous véhicules, matériels et outillages nécessaires ;
6. La mise en place et l'emploi des moyens de prévention et de lutte contre l'incendie des ouvrages, bâtiments et installations ou matériels du service ;
7. Sous le contrôle de l'État, le sauvetage et la lutte contre les incendies d'aéronef ainsi que la prévention du péril animalier conformément aux dispositions de l'article L.213-1, L.213-2 et L.213-3 du Code de l'aviation civile ;
8. L'entretien et l'exploitation de l'aérogare passagers et de fret ;
9. L'entretien des voies routières et des parcs de stationnement publics ou à usage réglementé à l'intérieur du Périmètre Délégué ainsi que des garages gardés, soit en plein air, soit clos et couverts, destinés à abriter les véhicules automobiles des usagers de l'aéroport ;
10. La surveillance des abords immédiats du Périmètre Délégué dans le respect de la réglementation AESA applicable ;
11. La réception des visiteurs et l'organisation de la visite des zones réservées de l'aéroport, dans le cadre et les limites imposées par la réglementation en vigueur ;
12. Assurer la fiabilité, la transparence, la régularité et la fluidité dans tous ses échanges avec ses partenaires, les services étatiques et l'Autorité Concédante ;
13. Permettre à l'Autorité Concédante d'organiser à minima annuellement des audits extérieurs ;
14. La mise à disposition des entreprises de stockage et de distribution de carburant, de tous terrains, locaux, installations générales ou particulières et outillages qui leur seraient utiles pour leur permettre d'assurer l'avitaillement en carburant et en lubrifiant des aéronefs faisant escale sur l'aéroport ;
15. La mise à disposition de tous terrains, bâtiments, installations, matériels et outillages utiles aux transporteurs aériens et aux auxiliaires du transport aérien ainsi qu'aux associations aéronautiques, aux sociétés de travail aérien et aux entreprises d'entretien et de réparation des matériels aériens ;
16. L'entretien courant des parcelles non concédées relevant du domaine aéroportuaire ou domaine à proximité relevant de l'Autorité Concédante ;
17. L'entretien du balisage lumineux et des panneaux d'indication implantés sur le Périmètre Délégué ;
18. L'entretien des barres d'arrêt éventuelles, des indicateurs visuels de pente d'approche éventuels et des panneaux d'indication, d'obligation et d'interdiction ;
19. D'une manière générale, la surveillance des installations. Les agents préposés à cette surveillance doivent être commissionnés et assermentés devant le Tribunal de Grande Instance dans les conditions prévues pour les gardes particuliers et devront porter d'une façon apparente les signes distinctifs de leur fonction outre le respect du règlement de police spécifique à l'aéroport ;
20. Alerter l'Autorité Concédante sur l'état des installations qu'il utilise dans le cadre de l'exécution du Contrat, afin que celui-ci puisse identifier les investissements à réaliser, notamment imposés dans le cadre des homologations et certifications propres aux exploitants aéroportuaires. À cette fin, le Délégué élabore un programme pluriannuel d'investissements, révisable chaque année, qui sera soumis à l'approbation de l'Autorité Concédante ;
21. L'application des Protocoles techniques ;
22. Garantir l'Autorité Concédante de toutes condamnations éventuelles prononcées à l'encontre de cette dernière ou sommes mises à sa charge pour des dommages causés aux personnels, aux matériels ou aux tiers trouvant leur origine dans l'exécution, l'inexécution

ou la mauvaise exécution des missions qui lui sont confiées, ou encore du non-respect des Réglementations exigeant une mise en concurrence ;

23. La mise en place et l'exploitation d'un service de transport routier collectif entre l'aéroport et l'agglomération lilloise et la mise en œuvre des objectifs et engagements convenus dans le Plan de la mobilité durable et d'accessibilité de l'aéroport ;

24. Respecter les normes et règlements pour la sécurité des personnes, des biens, des services et activités exercés sur la plateforme et sa desserte, et toutes normes sanitaires, sociales, ERP, techniques s'y rapportant ;

25. Réaliser les aménagements nécessaires à la mise en accessibilité de la zone aéroportuaire permettant le respect des obligations issues de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 modifiée pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et de ses décrets d'application ;

26. Assurer un niveau de service permettant l'accueil et la prise en charge optimaux du public, des usagers et du personnel présentant un handicap au sein du Périmètre Délégué.

-2 Les objectifs assignés du délégataire

2021, deuxième année d'activité pour Aéroport de Lille SAS

L'année 2021, deuxième année d'activité du délégataire Aéroport de Lille SAS, a été une année de stabilisation du fonctionnement du nouveau contrat de Concession de Service Public voulu par le SMALIM et des instances prévues : à ce titre, l'ensemble des instances à mettre en place par le délégataire ont été mises en place et tenues en 2021 (voir ci-dessous).

Responsabilité et assurances

L'article 4.11 du Contrat de Concession de Service Public prévoit que, dès la Date de Prise d'Effet de ce dernier, le Délégué est responsable du bon fonctionnement des services confiés dans le cadre des dispositions du présent Contrat.

À ce titre, le Délégué est seul responsable vis-à-vis des tiers de tous accidents, dégâts et dommages, de quelque nature qu'ils soient, résultant de l'exploitation dans l'étendue du Périmètre concédé. Il lui appartient de souscrire tant pour son compte que pour celui de l'Autorité Concédante, auprès d'une ou plusieurs compagnies, les garanties qui couvrent ces différents risques et qui correspondent aux risques normaux de ce type d'exploitation.

Sont donc annexées au présent compte rendu (annexe VII 6 Attestations d'assurance) les différentes attestations d'assurance conclues par Aéroport de Lille SAS :

- Annexe VII 6 a. Contrat Assurance Dommage aux Biens
- Annexe VII 6 b. Contrat Assurance Responsabilité Civile Exploitant d'Aéroport
- Annexe VII 6 c. Contrat Assurance Responsabilité Civile Protection environnementale.

Concernant les sinistres mineurs survenus à l'aéroport, on peut signaler :

Date sinistre	Lieu sinistre	Nature sinistre	Description	Valeur déclarée
20/10/2021	Sortie 3 Parking P2	Choc de vehicule	Borne sortie/ Barrière/Grillage	690,40 €
08/07/2021	Sortie 2 Parking P2	Choc de vehicule	Barrière parking endommagée	460,40 €
17/03/2021	Lesquin	Choc de vehicule	Candelabre Aéroport 2	207,00 €

En 2021, aucun sinistre majeur n'était à constater.

-3 Historique contractuel

Le contrat de Concession de Service Public

Le contrat de Concession de Service Public a été conclu entre Aéroport de Lille SAS et le SMALIM le 25 juillet 2019. Ce contrat a pris effet le 1^{er} janvier 2020.

En 2021, il est apparu nécessaire au SMALIM et à Aéroport de Lille SAS de modifier ce contrat sur plusieurs points :

- Tout d'abord, une modification du Périmètre de la Concession a été rendue nécessaire au vu des éléments suivants :
- Plusieurs zones étaient définies comme « en cours d'arbitrage » dans l'annexe 1 initialement annexée au Contrat et leur statut était à actualiser ;
- Par courrier en date du 30 juin 2020, le SMALIM a notifié à Aéroport de Lille SAS, qui en a accepté le principe, l'intégration à compter du 1^{er} juillet 2020 dans le Périmètre de la Concession la zone dite du « Parking Poids lourds » sise sur les parcelles AP0155, AP0107, AP0108, AP0129, AP0128, AP0127, AP0126, AP0130, AP0131 à LESQUIN ;
- Suite à plusieurs échanges entre le SMALIM et Aéroport de Lille SAS, il a été convenu entre les Parties de la suspension avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2020 de l'intégration dans le périmètre concédé de 3 zones :
 - Zone dite de « l'ancien CRA » sise sur une partie de la parcelle cadastrée AR0116 à Lesquin;

- Zone du 5 Rue de la Drève sise sur la parcelle cadastrée AR0149 ;
- Zone dite « Zone Nord » (Immeuble « hangar DDE », zones « soute à explosifs » et « zone de souffle ») sise sur une partie de la parcelle cadastrée AR0120 (future AR0337) à Lesquin ;
- Par ailleurs, il est apparu nécessaire d'ajouter au Contrat un protocole « Suivi de l'état des biens de retour » précisant notamment les articles 13.1 et 13.6.1 § 3 du contrat de DSP relatifs à l'état des biens au terme du Contrat et facilitant les échanges de données relatives à l'état des biens entre Aéroport de Lille SAS et le SMALIM concernant le suivi de l'état des biens de retour pour la durée de la Concession ;
- Afin de maintenir les plafonds de garanties en adéquation avec les biens et immobilisations nouvelles pendant toute la durée de la Concession, il a été proposé par Aéroport de Lille SAS et le SMALIM de modifier la rédaction de l'article 4.11.1 relatif aux « Dommages causés aux biens mis à disposition du Délégué ».

À cette fin, l'avenant n°1 au contrat de Concession de Service Public a été conclu en date du 5 janvier 2021.

Le fonctionnement social de Aéroport de Lille SAS

L'actionnariat constituant la Société n'a pas évolué en 2021.

2021 a été marquée par le décès du Président de Aéroport de Lille SAS, M. Marc LEGRAND, qui fut au cours de ses 32 années de carrière, un brillant ingénieur du groupe EIFFAGE pour lequel il a notamment dirigé de grands projets. L'Assemblée des Associés de Aéroport de Lille SAS s'est réunie le 14 janvier 2021 et a décidé la nomination, en remplacement de M. Marc LEGRAND, de M. Florent JANSSEN en qualité de nouveau Président de la Société Aéroport de Lille SAS.

Par ailleurs, a été décidé par l'Assemblée des Associés, le même jour, le changement de siège de la société, fixé Route de l'Aéroport à LESQUIN (59810) conformément à l'article 2.5.3.1.1 du Contrat de Concession de Service Public.

L'Assemblée des Associés de Aéroport de Lille SAS s'est réunie le 25 mai 2021. À cette occasion, le rapport de gestion du Président, les comptes 2020, les conventions art. L227-10 Code de Commerce et les rapports du Commissaire aux Comptes ont été approuvés. De même, les Actionnaires ont approuvé la proposition d'affectation du résultat.

Le Conseil d'Administration de Aéroport de Lille SAS s'est lui réuni à cinq reprises en 2021. La répartition des sièges entre les Associés au sein du Conseil d'Administration n'a pas évolué.

Protocoles conclus avec les services de l'ÉTAT

Il est précisé que les protocoles suivants sont en cours d'exécution avec les différents services de l'État :

- Levée de doute détections incendie des bâtiments SNA Nord
- Fonctionnement relatif au traitement des EVASAN, de transport d'organes, de sang ou de greffons
- Accompagnement sur l'aire de manœuvre
- Coordination en cas de modifications de l'environnement de l'exploitation aéroportuaire
- Coordination SMS et SGS
- Gestion Aires de Trafic
- Distribution des données radar
- Inspections Aire de Mouvement
- Protocole Logiciel Ecclairs et communication et au partage des données de sécurité
- Fourniture d'énergie normale et secourue
- Déneigement et déverglaçage des chaussées aéronautiques
- Fourniture des données aéronautiques

Un protocole portant sur les services météorologiques à la navigation aérienne sur l'aérodrome de Lille-Lesquin a été conclu le 15 novembre 2021 entre Aéroport de Lille SAS et l'Établissement Public MÉTÉO FRANCE. Ce protocole définit les conditions de mise en place et de fourniture d'un service météorologique à la navigation aérienne sur l'aérodrome de Lille-Lesquin.



-4 Relations avec le délégant



Comité de suivi

Cinq réunions du Comité de Suivi SMALIM-Aéroport de Lille ont été organisées en 2021, conformément à l'article 15.1.1 du Contrat de DSP :

- **28 janvier 2021** : dédiée au partage des informations et des actualités, du suivi des tableaux de bord, des indicateurs, des écarts et du suivi technique, commercial, conventionnel, des évolutions et/ou besoins de l'exploitation du 4^e trimestre 2020 ;
- **18 mai 2021** : dédiée au partage des informations et des actualités, du suivi des tableaux de bord, des indicateurs, des écarts et du suivi technique, commercial, conventionnel, des évolutions et/ou besoins de l'exploitation du 1^{er} trimestre 2021 ;
- **29 juillet 2021** : dédiée au partage des informations et des actualités, du suivi des tableaux de bord, des indicateurs, des écarts et du suivi technique, commercial, conventionnel, des évolutions et/ou besoins de l'exploitation du 2^e trimestre 2021 ;
- **21 octobre 2021** : dédiée à la présentation et à la discussion du plan prévisionnel des investissements, de la maintenance, GER n+1, du bilan et du niveau de réalisation atteint des investissements de l'année n avec projection au 31 décembre de l'exercice ;
- **28 octobre 2021** : dédiée au partage des informations et des actualités, du suivi des tableaux de bord, des indicateurs, des écarts et du suivi technique, commercial, conventionnel, des évolutions et/ou besoins de l'exploitation du 3^e trimestre 2021.

Comité de suivi élargi

Conformément à l'article 15.1.1.2 du Contrat de Concession, le Comité de suivi élargi s'est réuni le 8 juillet 2021. Étaient conviés à cette réunion les représentants de l'Autorité Concédante, les représentants des services de l'État, les représentants des autorités organisatrices de la mobilité compétentes.

Ce comité était dédié au suivi annuel du Contrat en concertation avec les différents acteurs du service public aéroportuaire et du service de la navette routière.

Comité de suivi du projet de modernisation

En sus de ces Comités de suivi, un comité de suivi spécifiquement dédié au projet de modernisation de l'aéroport a été mis en place permettant au SMALIM, dans les conditions de l'annexe 13.1 du contrat de DSP, d'avoir une bonne visibilité sur l'avancement et sur la maîtrise des risques de l'opération. À ce titre, quatre réunions ont été tenues entre le SMALIM et Aéroport de Lille SAS selon l'actualité du projet de modernisation :

- 7 janvier 2021
- 11 février 2021
- 14 octobre 2021
- 14 décembre 2021

Ces rencontres entre la direction du projet de modernisation et la direction du SMALIM ont permis une information continue sur les différents aspects des études menées en 2021 pour le projet de modernisation, à savoir :

Modification de l'avant-projet sommaire et approbation par le SMALIM

AdL a poursuivi les démarches liées à l'instruction des autorisations d'urbanisme. À la suite des ajustements de programme réalisés, l'APS a été également travaillé début 2021 avant le dépôt de permis de construire.

L'APS modifié représente des études conséquentes ayant permis l'optimisation du dimensionnement de l'aérogare et la prise en compte des résultats de la concertation préalable de 2020, plus particulièrement sur les surfaces imperméabilisées.

Lors de l'analyse du dossier le SMALIM a sollicité des études et documents complémentaires. AdL a ainsi complété son dossier sur les aspects financiers, techniques, espaces partagés, parkings et phasage.

L'avant-projet sommaire modifié a été soumis au SMALIM conformément aux dispositions du contrat de DSP et a fait l'objet d'une validation du Comité Syndical du SMALIM du 18 mai 2021 (délibération N°2021-19).

Dépôt de la demande de permis de construire

Le permis de construire est l'autorisation à obtenir avant tout démarrage des travaux. Il est complémentaire à la demande d'autorisation environnementale décrite ci-dessous. Le permis est basé sur les études d'avant-projet sommaire révisées.

Le dossier a été déposé en mairie le 15 juillet et communiqué au SMALIM le 21 juillet 2021.

Demande d'autorisation environnementale

Le projet de modernisation est soumis à autorisation environnementale au titre du code de l'environnement.

En effet, les modifications et les nouvelles imperméabilisations de surface prévues dans le projet de modernisation font l'objet d'une nouvelle autorisation loi sur l'eau. Par conséquent, dans ce cadre le projet est soumis à une demande d'autorisation environnementale.

Le dossier correspondant rassemble plusieurs études dont les parties : Installation Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), dossier loi sur l'eau, évaluation environnementale ; cette dernière faisant partie également du permis de construire (pièce PC11).

L'évaluation environnementale est un processus visant à intégrer l'environnement dans l'élaboration d'un projet ou d'un document de planification et ce, dès les phases amont de réflexions. Elle sert à éclairer tout à la fois le porteur de projet et l'administration sur les suites à donner au projet au regard des enjeux environnementaux et ceux relatifs à la santé humaine du territoire concerné, ainsi qu'à informer et garantir la participation du public. Elle doit rendre compte des effets potentiels ou avérés sur l'environnement du projet,

du plan ou du programme et permet d'analyser et de justifier les choix retenus au regard des enjeux identifiés sur le territoire concerné. L'évaluation environnementale doit être réalisée le plus en amont possible, notamment en cas de pluralité d'autorisations ou de décisions, dès la première autorisation ou décision, et porter sur la globalité (temporelle et géographique) du projet et de ses impacts.

Le dossier a été déposé à la DDTM le 20 juillet 2021 et communiqué au SMALIM le 21 juillet 2021.

Poursuite du dialogue avec le public

Aéroport de Lille SAS et le SMALIM ont conjointement décidé de poursuivre et maintenir les échanges avec le public en 2021 comme cela a été le cas avec la concertation préalable volontairement mise en place à l'automne 2020.

L'intérêt pour le public est de pouvoir participer au projet au fur et à mesure de son élaboration, d'en comprendre les enjeux et les impacts pour émettre des propositions. L'intérêt pour le projet a été de :

- Capitaliser sur les acquis de la concertation préalable et sur la relation nouée avec le public et les élus à cette occasion ;
- Témoigner de la transparence et de l'écoute du maître d'ouvrage, créant ainsi les conditions de l'acceptabilité du projet ;
- Tenir les engagements pris pendant la concertation auprès du public et du garant ;
- Donner suite aux recommandations du garant ;
- Préparer l'enquête publique en anticipant les points de blocage, en démontrant au(x) commissaire(s) enquêteur(s) ses efforts de dialogue.

Sur la poursuite du dialogue avec le public (AdL a décidé de poursuivre l'information et le dialogue jusqu'à l'enquête publique) :

- > Deux réunions publiques organisées au 1^{er} semestre 2021 ;
- > La CNDP saisie pour prolonger l'accompagnement du maître d'ouvrage par le garant ;
- > Le site Internet et l'adresse mail du projet restent ouverts.

— Conformément aux engagements repris avant, les deux réunions publiques suivantes se sont tenues dans le cadre de la poursuite du dialogue :

Réunion Publique du 16 mars 2021 :

Tenue en ligne, **44 participants**

Réunion publique du 16 septembre 2021 :

31 participants en salle à l'hôtel de Région,
30 spectateurs en ligne

Les engagements de Aéroport de Lille SAS à l'issue de de la concertation du public :

Sur l'impact sonore

- > Ne pas augmenter le nombre de vols de nuit d'ici 2039 ;
- > Intensifier le dialogue avec les riverains (réunion le 27/01/2022 et maintenir une contribution active à la tenue de la CCE) ;
- > Proposer et questionner la DGAC sur toute mesure ou process contribuant à la réduction des nuisances sonores.

Sur la desserte

- > Engager un travail :
 - avec la Direction des transports de la Région pour créer des arrêts à l'aéroport sur les lignes Arc en Ciel Pévèle ;
 - avec Hauts-de-France Mobilités pour intégrer la navette au réseau Pass Pass.
- > Connecter l'aéroport aux mobilités douces :
 - le réseau de pistes cyclables présentes sera maillé sur le parvis de l'aérogare.

Sur la réduction des émissions carbone

- > Poursuite de la démarche « ERC » (Éviter, Réduire, Compenser), confortée par l'avis de cadrage de l'Ae.
- > Prise en compte des documents de planification de réduction des gaz à effet de serre dans la conduite de ses études.
- > Poursuite de l'étude d'impact, dans le cadre de l'autorisation environnementale, qui comprend notamment :
 - La réalisation d'un bilan carbone du projet ;
 - Une étude en matière de qualité de l'air avec notamment la réalisation de deux campagnes de mesure de la qualité de l'air sur trente points de mesure et la modélisation de dispersion.
- > Examen de la possibilité d'augmenter le nombre de panneaux photovoltaïques sans artificialisation supplémentaire.
- > Travail avec les assistants en escale pour un parc de véhicules électriques.
- > Travail avec l'avitailleur sur les équipements hybrides et le projet Sustainable Aviation Fuel.

Sur la réduction de l'artificialisation des sols :

- > Une réduction des surfaces artificialisées de 9,2 hectares :
 - Non-réalisation du P7 tel qu'initialement prévu au projet : 6 Ha ;
 - Non-réalisation du projet immobilier : 3,2 Ha.

Comité avec les transporteurs aériens / Comité des usagers

Conformément à l'article 15.1.4, le Comité avec les transporteurs aériens s'est réuni à deux reprises en présence du SMALIM aux dates suivantes :

- **Le 8 juin 2021**, l'ordre du jour était le suivant
 - Bilan du premier trimestre 2021
 - Programme de la saison été 2021
 - État d'avancement du projet de modernisation
- **Le 23 novembre 2021**
 - Bilan à fin octobre 2021
 - Perspectives 2022
 - Services aux passagers
 - État d'avancement du projet de modernisation
 - Projets 2022

Comité de revue générale

Conformément à l'article 15.1.1.3 du Contrat de Concession, le Comité de revue générale a été convoqué par Aéroport de Lille SAS le 18 mai 2021 et a été suivi d'échanges entre le SMALIM et Aéroport de Lille SAS concernant la production du rapport d'activité 2020.

Commission Consultative Économique (COCOECO) de l'Aéroport de Lille

En matière tarifaire, l'offre remise par le groupement Eiffage – Aéroport Marseille Provence porte une ambition au service de la plateforme avec une politique tarifaire stable et la mise en œuvre de tarifs intégrant la question des nuisances sonores, à savoir :

- 1. Pour la période courant jusque 2022** : Une évolution annuelle des redevances aéroportuaires égale à l'évolution de l'Indice de Prix à la Consommation +1% (cf. pièce 2.3 – Politique commerciale)
- 2. La mise en place d'une modulation horaire et acoustique de la redevance d'atterrissage** (cf. pièce 4.2 – Politique de développement durable et engagements en matière de lutte)

La mise en place de cette modulation acoustique de la redevance d'atterrissage a pour objectif d'inciter financièrement les compagnies aériennes à limiter les vols de nuit et à renouveler leur flotte d'aéronefs pour qu'elle soit plus performante acoustiquement. Cette modulation se concrétise sur deux items :

- Modulation de la redevance d'atterrissage pour le créneau nocturne (22h à 6h) de 60%.
- Modulation du plancher par groupe acoustique.

- 3. L'aménagement de la redevance de stationnement de nuit** avec un principe de gratuité du stationnement compris entre 22h00 et 6h00 (heures locales) pour les appareils stationnant au

moins sept heures consécutives dans cette tranche horaire (sous conditions).

La Commission Consultative Économique de l'Aéroport de Lille (COCOECO), réunie sous la Présidence de Christophe COULON, Président du SMALIM, a été consultée le 2 septembre 2021 pour émettre un avis sur les redevances 2022 pour services rendus, des mesures incitatives 2022 ainsi que sur les programmes d'investissement proposés par AÉROPORT DE LILLE SAS, Exploitant dudit Aéroport.

En application du règlement de la COCOECO adopté par le SMALIM en Comité Syndical du 18 mai 2021, la Commission est composée de :

- Au titre de Président de la Commission Consultative Économique : le Président du SMALIM ou son représentant ;
- Au titre de l'exploitant de l'aéroport et du SMALIM
 - Deux représentants de l'exploitant issus de l'encadrement désignés sur proposition du Directeur Général de Aéroport de Lille SAS ,
 - deux représentants du SMALIM désignés par son Président ;
- Au titre des usagers et des organisations professionnelles du transport aérien :
 - Le groupe **Air France** (Monsieur le Président Directeur Général ou son représentant)
 - La compagnie **EasyJet** (Monsieur le Président Directeur Général ou son représentant)
 - La compagnie **TUI fly** (Monsieur le Président Directeur Général ou son représentant) ;
 - La compagnie **VOLOTEA** (Monsieur le Président Directeur Général ou son représentant).

Le directeur de l'aviation civile territorialement compétent est invité, comme observateur, aux réunions de cette commission.

La Commission Consultative Économique de l'Aéroport de Lille a émis un avis favorable sur :

- 1.** Le programme d'investissements de l'aéroport ;
- 2.** La grille tarifaire 2022 des redevances aéroportuaires principales et des autres services publics aéroportuaires effectués par l'Exploitant pour les compagnies et les différentes modulations y afférant ;
- 3.** La reconduction des mesures incitatives à la création de lignes nouvelles et à l'accroissement de l'offre sur les lignes régulières existantes.

Envoyé en préfecture le 18/11/2022

Reçu en préfecture le 18/11/2022

Publié le

SLO

ID : 059-200006120-20221109-D_2022_28_BIS-DE



2

**Données
sociales**

-1 Organisation du délégataire (organigramme)



-2 Évolution des effectifs par fonctions, pyramides

Effectifs

Moyenne équivalent temps plein CDI : 100.69 pour l'année 2021

Nature du contrat	CSP	Sexe	Total
CDI	Cadre	F	1,86
		M	5
	Total Cadre		6,86
	Cadre Autonome	F	9,00
		M	18,83
	Total Cadre Autonome		27,83
	Employés Ouvriers	F	6,70
		M	40,52
	Total Employés Ouvriers		47,21
	TAM	F	8,12
M		9,95	
Total TAM		18,07	
Total CDI			99,97

Moyenne équivalent temps plein CDD : 6.76 pour l'année 2021

Nature du contrat	CSP	Sexe	Effectif physique	ETP annuel
CDD	Cadre	F	1	0,42
		Total Cadre		1
	Employés Ouvriers	F	0	0
		M	6	0,30
Total Employés Ouvriers		6	0,30	
Total CDD			7	0,72

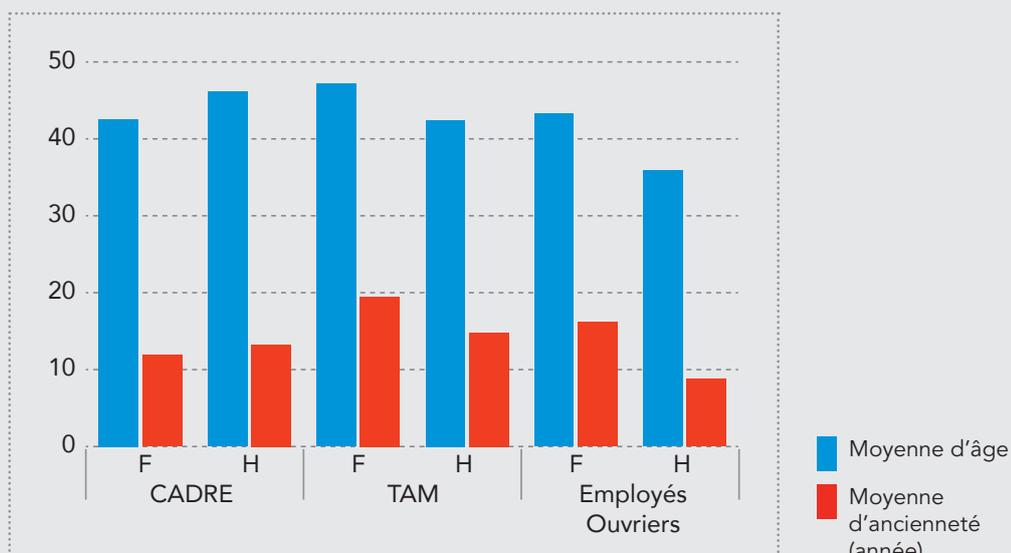
Moyenne équivalent temps plein intérim pour l'année 2021

Sexe	CSP	Total
H	Employés ouvriers	0,40
Total	0	0,40

Stagiaires : 7 stages d'observation

Moyenne d'âge et d'ancienneté

Nature du contrat	CSP	Sexe	Moyenne d'âge	Ancienneté moyenne (Année)
CDI	Cadre	F	42,57	11,90
		H	46,14	13,25
	Total Cadre		45,01	12,82
	TAM	F	47,18	19,47
		H	42,44	14,80
	Total TAM		44,77	17,09
	Employés Ouvriers	F	43,30	16,14
		H	35,88	8,80
	Total Employés Ouvriers		37,06	9,97
Total CDI			40,98	12,09



Salariés à temps partiel

Au 31 décembre 2021, 5 salariés sont employés à temps partiel.

Sexe	CSP	Total
F	Cadre	1
	Employés ouvriers	4
Total		5

Les temps partiels et les jours libérés ont été mis en place à la demande et en accord avec les salariés. Depuis le 1^{er} janvier 2014, le temps partiel ne peut être inférieur à 24 h par semaine, sauf cas particuliers, une mise en conformité du contrat de travail a été opérée. Les salariés ont indiqué leur volonté expresse de travailler sur une durée inférieure à 24 h par semaine.

Motif du recours aux CDD et intérim

Les contrats à durée déterminée mis en place sont conclus au motif d'accroissement temporaire d'activité et d'un nouveau besoin au département commercial :

- Agents d'exploitation
- Département commercial

Mouvements sur 2021

Entrée/sortie CDI	
Entrée	2
Sortie*	8

* 7 démissions et 1 licenciement

Embauches CDI sur 2021

- Service commercial (titularisation cdd) : 1
- Service finance : 1
- Service RH : 1

Promotions

Nombre de promus en avril 2021 (changement de classification ou de poste)

CSP	Total
Cadre	1
Employé	4
Total général	5

-3 Dialogue social

Le CSE se réunit 1 fois tous les 2 mois.

Le CSE est informé et consulté sur les questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise.

Plusieurs accords ont été mis en place sur 2021 :

- Accord d'intéressement
- Accord PERECO

-4 Accidentologie / Absentéisme

En 2021, il y a eu 2 accidents de travail avec arrêt de plus d'1 jours.

Taux de fréquence = 15,32%

Taux d'absentéisme = 6.20%

-5 Formation

Bilan formation 2021

STATUT	CSP	H/F	Nombre d'actions de formation	Nombre d'heures	Nombre de stagiaires	Somme de TOTAL PLAN
Total Réalisé			26	857	91	58 324,09
Réalisé	Cadre	F	6	98	12	9 382,79
		H	4	148,5	19	23 484,02
	Employés Ouvriers	H	13	568,5	57	22 834,00
	TAM	H	3	42	3	2 623,29

Total Reste à faire			23	592	24	45 965,53
Reste à faire	Cadre	F	1	21	2	2 334,30
		H	4	102	8	10 765,21
	Employés Ouvriers	H	6	424	11	27 713,21
	TAM	F	6	24	1	2 953,28
		H	6	21	2	2 199,52

Total général			49	1 449	115	104 289,63
----------------------	--	--	-----------	--------------	------------	-------------------

Les actions de formation engagées ont représenté **3,12% de la MS**

Envoyé en préfecture le 18/11/2022

Reçu en préfecture le 18/11/2022

Publié le

SLOW

ID : 059-200006120-20221109-D_2022_28_BIS-DE

3

Évolution & analyse du trafic et stratégie de développement

-1 Activité aérienne

Aviation commerciale

Synthèse du trafic passagers 2021
1.167.042 passagers / 734.982 en 2020 (+59%)

Après l'année 2020 qui a été impactée de plein fouet par la survenance de la crise totalement imprévue du Covid-19, l'année 2021 a été celle d'une reprise progressive tout en étant toujours significativement perturbée par les suites de l'évolution de la crise sanitaire. Dans un contexte changeant, les compagnies aériennes présentes à Lille ont fait preuve de maturité et de réactivité et ont veillé, en étroite dialogue avec l'aéroport, à optimiser leur offre en fonction des circonstances et des attentes de la clientèle.

Sans surprise, c'est le trafic domestique qui a bénéficié d'une dynamique positive en s'inscrivant à la hausse à partir du mois de mai et en enregistrant des progrès significatifs jusqu'à la fin de la saison d'été.

Aux principales destinations métropolitaines (Nice, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Lyon) et corses (Ajaccio, Bastia, Figari) sont venues s'ajouter des destinations saisonnières qui ont globalement enregistré de bons résultats. C'est notamment le cas de Biarritz et Perpignan.

Au niveau des destinations européennes, le besoin de vacances de la clientèle s'est fortement manifesté vers les destinations qui offraient les conditions de voyage les plus stables au niveau sanitaire. Ce sont principalement les destinations espagnoles et grecques qui ont été plébiscitées tout au long de l'été.

Au niveau international, la fermeture prolongée de l'Algérie n'a pas permis une reprise des vols digne de ce nom et pourtant très attendue par la communauté algérienne de la région. Seuls quelques vols opérés en fin d'année ont, en toute logique, enregistré des taux de fréquentation records. En revanche vers le Maroc, dès la mi-juin, TUI a pris l'initiative de relancer une offre très étendue de sept destinations. Cette offre qualitative a très rapidement trouvé écho auprès de la communauté marocaine qui a très bien fréquenté les vols avant une nouvelle interruption en décembre 2021.

En résumé, Aéroport de Lille a conclu 2021 avec la confirmation d'une très bonne résilience du trafic domestique (65% du trafic total de 2019), une bonne fréquentation des vols vers le Maroc et la tenue correcte des vols vacances qui permettent d'enregistrer au final 1.167.042 passagers, un score sensiblement meilleur que les attentes initiales.

Le taux de remplissage cumulé s'établit à 77%, cinq points en-deçà de celui de 2019 (82%), mais supérieur de six points à celui de 2020 (71%).

Pour rappel, les variations entre le « pire » mois de l'année, avril avec à peine plus de 27 000 passagers, et le « meilleur » mois de l'année, août avec 177 000 passagers ont été très fortes et ont rendu les prévisions

parfois aléatoires de même que la gestion quotidienne de l'aéroport et de ses équipes.

2021 peut donc être globalement qualifiée d'une bonne année sur le plan opérationnel compte tenu des circonstances aussi délicates qu'imprévisibles auxquelles il a fallu faire face. Ces résultats plus qu'honorables sont le fruit d'un dialogue constant, proactif et professionnel avec nos clients compagnies aériennes en même temps qu'une volonté sans faille de servir au mieux nos passagers.

Compagnies aériennes et vols legacy

- **Air Algérie** aura connu une année sans activité à Lille, avec un seul vol symbolique de rapatriement effectué en 2021 pour un total de 148 passagers ;
- **Air France** conclut 2021 avec 192.855 passagers. C'est 4% de mieux qu'en 2020 mais c'est surtout 65% de moins qu'en 2019 avec ses 552 895 passagers. Le taux de remplissage établi à 69% est en baisse de six points par rapport à 2019 (75%). Dans l'ensemble, ce sont toutes les lignes du transporteur historique national qui s'érodent progressivement à Lille. Une érosion désormais irréversible et qui témoigne de la volonté d'Air France de se désengager quasi totalement de son réseau domestique puisqu'à terme; seule Lyon et son hub régional devrait rester au programme d'Aéroport de Lille. En chiffres absolus, c'est Marseille qui totalise le plus grand nombre de passagers avec 54.590 passagers en 2021 devant Lyon avec 49.509 passagers ;
- **Binter** qui a entamé ses opérations à Lille en juillet a connu des débuts difficiles, perturbés par la pandémie, l'éruption volcanique et l'établissement de relations durables avec un réseau de tour-opérateurs diversifié et atomisé. Les conditions n'étaient donc pas optimales d'entrée de jeu pour cette compagnie dont les clients se montrent cependant très satisfaits. Au total, Binter enregistre 5.984 passagers en 2021 et un modeste taux de remplissage de 43%. Précisons que la compagnie a mis en service à Lille un Embraer E2 de toute dernière génération et répondant aux exigences les plus avancées en termes de respect de l'environnement ;
- **Nouvelair** qui a opéré des vols sur la Tunisie depuis le début de la saison d'été dans des conditions également difficiles conclut son année à Lille avec 18 936 passagers (45 213 en 2019, -58%) et un taux de remplissage de 62% pour 85% en 2019. Fidèle partenaire de Lille et de ses tour-opérateurs, la compagnie a modulé son offre en fonction de circonstances sanitaires difficiles.

Compagnies aériennes et vols low-cost

- **easyJet** a enregistré 435.256 passagers en 2021, soit 76% de plus qu'en 2020 mais 38% de moins qu'en

2019. easyJet reste cependant, et de loin, le premier opérateur de la plateforme, avec 37% de parts de marché grâce à son solide réseau domestique historique et à des fréquences très bien cadencées sur ses trois plus grosses destinations : Nice, Bordeaux et Toulouse. Le taux de remplissage moyen s'établit à 82% en progrès de deux points par rapport à 2020 mais en retrait de cinq points par rapport à 2019 (87%). En chiffres absolus, c'est la ligne de Nice (180.855 passagers – 88%) qui enregistre le meilleur score de la compagnie. Légère déception du côté des destinations saisonnières programmées en last minut pour la saison estivale (Faro, Malaga et Palma) et qui ont enregistré 22.000 passagers ;

- **Ryanair** a enregistré 141.934 passagers en 2021 sur ses lignes de Bordeaux, Marseille, Porto et Cracovie. Bordeaux a été interrompue en cours d'année et Cracovie a été lancée avec la saison d'hiver. Ryanair enregistre un taux de remplissage moyen de 77%, en progrès de neuf points par rapport à 2020 mais en retrait de neuf points par rapport à 2019. Une différence sensible même si les destinations opérées ont changé. Précisons que les deux premiers mois d'opérations de Cracovie sont plutôt encourageants avec déjà 4 535 passagers transportés et un taux de remplissage satisfaisant de 69%. Cette première destination polonaise opérée par la compagnie irlandaise a reçu un excellent accueil de l'importante communauté polonaise des Hauts-de-France qui a multiplié les initiatives pour la faire connaître et la médiatiser autant que possible ;
- **Volotea** a enregistré une solide progression par rapport à 2020 (+96%) mais aussi par rapport à 2019 (+50%). Avec 198 035 passagers en 2021 à Lille, la compagnie espagnole confirme le rôle grandissant qu'elle est appelée à jouer sur notre plateforme. En toutes circonstances, Volotea a conservé réactivité et opportunisme, notamment en programmant Bordeaux pendant les fêtes de fin d'année (la destination reviendra avec la saison d'été 2022). Volotea s'inscrit désormais significativement comme le deuxième opérateur domestique derrière easyJet. Son taux de remplissage est le plus élevé de toutes les compagnies présentes à Lille avec 90%, comparable à 2019. Belles performances donc pour Volotea qui détient désormais le même volume de passagers qu'Air France et 17% de parts de marché ;
- **ASL** a poursuivi son unique opération hebdomadaire vers Alger et a totalisé en 2021 2 977 passagers pour un taux de remplissage de 84%. Ce taux de remplissage est dans les faits plus proche des 100% dans la mesure où la compagnie a enlevé des sièges pour pouvoir loger les bagages supplémentaires de ses clients dans la cabine principale ;
- **TUI fly** a enregistré au terme de cette année 2021, un total de 127 193 passagers dont 73 481 sur le Maroc avec pas moins de sept destinations desservies dès la réouverture du pays à la mi-juin. Las, l'évolution de la

pandémie a interrompu cette dynamique très positive et obligé la compagnie à arrêter ses vols sans savoir précisément quand ils pourront reprendre. Les vols vacances se sont pourtant bien comportés compte tenu des circonstances et ce sont, sans surprise, la Grèce et l'Espagne qui ont enregistré les meilleurs résultats. Le taux de remplissage moyen de la compagnie s'établit à 71% en retrait de trois points par rapport à 2020 mais précisons encore une fois que les vols vers le Maroc étaient privés de touristes et n'étaient fréquentés que par une clientèle VFR, ce qui a logiquement impacté le niveau de remplissage des avions de TUI fly ;

- **Transavia** qui a opéré une série de vols sur Montpellier et Nantes en 2020, à titre « expérimental » a reconduit en 2021 une initiative du même type en opérant une série de vols estivaux sur Biarritz. Dans tous les cas, et compte tenu des circonstances, les résultats de ces initiatives se sont révélés encourageants.

Top 10 destinations

Top 10 12/2021	2021	2020	%
Nice	240 752	129 340	86%
Toulouse	149 046	107 154	39%
Bordeaux	144 348	96 505	50%
Marseille	127 604	80 393	59%
Lyon	49 509	40 269	23%
Ajaccio	42 567	26 380	61%
Figari	40 856	24 827	30%
Bastia	37 213	24 597	50%
Nantes	27 345	25 103	9%
Genève	26 911	24 974	8%

Parts de marché / compagnies aériennes

Parts de marché		
Total 12/2021	1 167 042	%
easyJet	435 256	37,30%
Volotea	198 036	16,97%
Air France	192 855	16,53%
Ryanair	141 934	12,16%
TUI fly	127 193	10,90%
Algerie	3 125	0,27%
Autres	68 643	5,88%
		100,00%

Taux de remplissage

Synthèse

Dans un contexte aussi difficile que celui de 2020 mais avec cependant plus de libertés de voyager à partir du mois de juin, les compagnies aériennes clientes de l'Aéroport de Lille ont continué de faire preuve de flexibilité et de réactivité afin de répondre aux attentes de leurs clients mais aussi d'optimiser autant que possible l'utilisation de leur flotte. En effet, les pertes financières accumulées en 2020 ont placé nombre de compagnies dans une situation financière délicate et par conséquent nécessité de privilégier les routes aériennes susceptibles de restaurer autant que faire la rentabilité des compagnies.

Au final, le taux de remplissage moyen s'est établi à 77%, en progrès de six points par rapport à 2020 mais encore en retrait de cinq points par rapport à 2019 (82%). L'offre sièges a été de 1.507.659 unités. Les compagnies low cost dans leur ensemble signent un taux de remplissage de 80%, le leadership étant détenu par Volotea (90%).

Écart convention DSP – Réalisé

Le tableau prévisionnel du trafic prévu par l'offre du Groupement Eiffage / AMP pour 2021 faisait état d'un chiffre de 2 126 328 passagers. Compte tenu de la persistance du Covid-19 et de conditions de voyage qui ont été très fluctuantes tout au long de l'année, il est évident que ce chiffre ne pouvait raisonnablement pas être atteint. Au final, la différence entre la prévision initiale et le trafic réalisé (1 167 042) est de -82%.

Plan d'action commercial

Compte tenu du contexte sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, Routes Europe est le seul forum international qui a pu se dérouler en octobre à Milan. Il a été surtout l'occasion pour les aéroports et compagnies aériennes de renouer un bienvenu contact en présentiel et d'envisager avec grande prudence les perspectives de trafic à court terme, soit 2022.

Cette absence de rencontres professionnelles en présentiel qui rythment les relations entre aéroports et compagnies aériennes depuis de longues années n'a pas empêché les contacts bilatéraux réguliers et fructueux en « distanciel ». Dans des circonstances inédites, les acteurs de l'industrie ont fait preuve de cohésion, de professionnalisme et de transparence.

L'inscription de la pandémie dans la durée a révélé l'absolue nécessité pour les aéroports de se montrer proactifs et de s'efforcer de faire les meilleures recommandations possibles à leurs clients compagnies aériennes. Cette approche prudente a porté ses fruits et permis d'enregistrer de bons résultats en 2021 mais aussi et surtout de développer une offre solide et un programme de qualité pour 2022.

Précisons que dans ce climat d'échange et de transparence, Aéroport de Lille a mis sur pied en 2021 un Comité des Usagers regroupant l'Autorité Concédante,

Aéroport de Lille SAS, les compagnies aériennes et l'assistant en escale Aviapartner. Ce comité s'est réuni à deux reprises en visio-conférence et a confirmé toute sa pertinence et son utilité à travers les échanges très constructifs qu'il a générés.

Satisfaction des compagnies

La création d'un comité des usagers de l'aéroport réunissant les représentants des compagnies aériennes et les acteurs de l'aéroport dans un climat de transparence mais aussi de convivialité a permis de renforcer des relations et des prestations en constante et positive évolution.

2021 a connu une très grande stabilité opérationnelle à l'exception de quelques retards et perturbations pendant l'été. Des phénomènes inhérents aux opérations aériennes mais qui ont permis encore une fois de démontrer la qualité des relations et des services offerts aux compagnies aériennes et à leurs clients.

Perspectives N+1

Lignes aériennes (volume, fréquence et saisonnalité)

Dans un contexte qui paraît enfin se stabiliser avec la fin du Covid-19 mais avec toujours une dose d'incertitude, les prévisions 2022 apparaissent plus stables et fiables.

Les scénarios qui ont été élaborés ont intégré différents cas de figure, dont notamment, une reprise tardive des vols vers l'Algérie dont on connaît l'importance en termes de volume. Les scénarios intègrent également une reprise significative des vols vacances dans l'arc méditerranéen.

Enfin, en toute logique, le trafic domestique et vers la Corse restera le moteur principal de l'activité d'Aéroport de Lille en 2022.

Développements extra-aéronautiques

Les principaux contrats des concessions commerciales ont été renégociés en 2021. Il convient à présent de les piloter régulièrement avec les concessionnaires concernés afin d'en mesurer strictement la performance et d'en optimiser les revenus. Des business reviews périodiques seront systématiquement programmées pour ce faire.

Parmi les contrats qui doivent encore être renouvelés, celui des loueurs de voitures apparaît comme le plus important, de même que celui de la navette entre l'aéroport et le centre de Lille.

Autres activités aériennes

Aviation d'affaires et nouveaux services

2021 a été l'occasion pour Aéroport de Lille de se pencher précisément sur l'état de son offre de services en matière d'aviation générale et d'affaires. Un groupe de travail interne a été constitué et s'est penché sur ce domaine d'activités afin d'élaborer des pistes

d'amélioration et développer une nouvelle offre de services correspondant aux critères et exigences de ce domaine aussi spécifique qu'exigeant.

Les conclusions de ce groupe de travail ont conduit à deux axes d'amélioration :

- Une refonte de la grille tarifaire et des services offerts ;
- La nécessité de l'aménagement d'une infrastructure dédiée répondant aux exigences de l'activité.

Les recommandations et conclusions de ces travaux ont été mises à l'agenda 2022 et devraient se voir concrétisées au premier semestre. Dans le même temps, plusieurs initiatives commerciales ont été prises avec des opérateurs établis dans le secteur afin d'informer les entreprises des Hauts-de-France de ces nouveaux services. Une période de prospection intensive et structurée devrait être organisée par ces opérateurs potentiels dès que les nouvelles infrastructures seront accessibles et opérationnelles.

Assistances Aviation Générale (tous types de vols)

Mois/Année	2020	2021
Janvier	68	60
Février	69	109
Mars	39	125
Avril	11	108
mai	27	91
Juin	55	110
Juillet	86	105
Août	72	83
Septembre	89	164
Octobre	74	125
Novembre	68	110
Décembre	64	101
Total	722	1291

Activités Fret

L'espace Cargo de l'Aéroport de Lille est une plateforme overseas (activités aériennes et maritimes) qui agit comme un hub de groupage/dégroupage régional. Les grands aéroports internationaux captent les vols intercontinentaux -une large majorité du fret mondial est dans les soutes des avions pax – puis le fret est pré et post acheminé à Lille (import/export) pour couvrir les besoins des entreprises régionales.

En 2021, l'Aéroport de Lille a accueilli 3 vols fret, représentant 1,6 tonnes de fret avionné.

Le site regroupe en 2021 environ 25 entreprises, soit 200 personnes qui visent à couvrir la supply-chain de l'aérien : handleurs-représentant des compagnies aériennes, transitaires, transporteurs routiers, sûreté du fret.

En 2021, les surfaces occupées sont de l'ordre de 60% pour les bureaux et de 80% (sur 7 700 m²) pour les entrepôts.

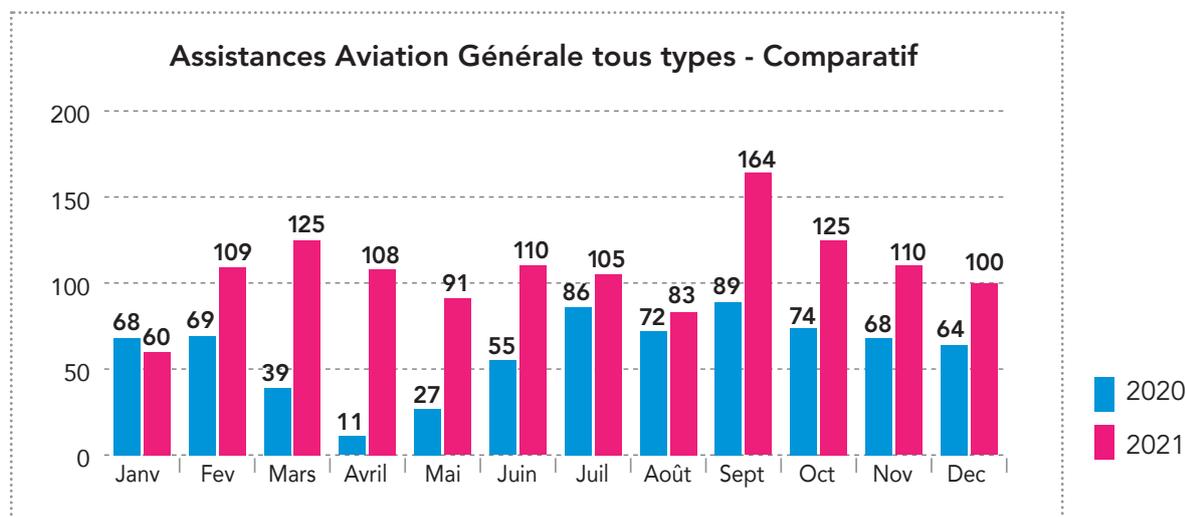
Aéroport de Lille a accueilli sur site un nouveau transitaire et trois PME de transports routiers en lien soit avec le parking Poids Lourds du CRT, soit avec des surfaces de magasin mises à disposition. Deux occupants ont accru leurs surfaces de locaux occupés, du fait notamment du Brexit en vue de nouvelles opérations de dédouanement. Fin 2021 deux sociétés ont quitté leurs locaux.

Activités extra-aéronautiques

Dès 2020, Aéroport de Lille a veillé à développer une offre de services étendue et améliorée aux passagers.

Après une période de constat, d'analyse et d'état des lieux, il est apparu indispensable de refondre en profondeur l'offre de services et la nature des contrats.

Dès 2021, les contrats de la restauration (F&B), du duty-free, de la distribution automatique, de la librairie et de la régie publicitaire ont été remis sur le marché et négociés.



Cet important travail de transformation et de renouvellement a conduit à la conclusion des accords et contrats suivants :

- Ouverture de deux points de vente provisoires, l'un en zone publique et l'autre en zone réservée. Les enseignes Trib's (pour la zone publique) et Bread&Co (zone réservée) verront leur projet définitif se concrétiser à la fin du premier semestre 2022. Le nouveau point de vente en zone réservée était une attente forte des passagers. Une négociation tarifaire pour le personnel de la plateforme ainsi que l'apparition d'un partenariat avec un traiteur local à partir de mars 2022 viendront sans doute renforcer la demande ;
- Négociation de nouvelles conditions en 2022 avec l'enseigne Aelia pour la boutique Duty Free qui verra elle aussi son projet définitif voir le jour à la fin du premier semestre 2022. Au programme, une refonte du parcours passager dans la boutique qui deviendra un vrai « walkthrough » grâce à la fermeture de la porte latérale, remplacée par de nouveaux linéaires de vente. L'installation d'un corner « produits locaux » ainsi que d'un pôle de caisse unique accompagné d'un queuing viendront doper les ventes de ce point de vente. La rénovation du point de vente et le renforcement de l'offre s'accompagnent d'une amélioration significative des redevances sur les ventes avec un minimum de 3,5 points de redevances supplémentaires gagnés sur l'année 2022 par rapport au contrat précédent, évolutif selon la reprise du trafic ;
- Consultation pour l'activité de distribution automatique de produits alimentaires et boissons chaudes et sélection du lauréat Dallmayr. Contractualisation pour 2022 avec une nouvelle offre de produits (sandwiches et viennoiseries produites à Wambrechies) et nouvelles machines de distribution de boissons chaudes tactiles. Les redevances ont également été améliorées avec un taux à 65% pour les boissons chaudes et 50% pour les autres ventes contre une moyenne à 53% dans le précédent contrat ;
- Négociation de nouvelles conditions tarifaires pour 2022 pour l'enseigne Relay qui gère la boutique en zone publique. Nouvelle offre commerciale et refonte du magasin avec notamment une forte requalification de l'espace alimentaire (salad' bar, machines boissons chaudes ...) et l'ajout d'un rayon « nouvelles technologies ». La boutique étend également son emprise avec la création d'une terrasse de 24 m². Amélioration significative des conditions tarifaires avec une augmentation de 3 points de pourcentage de redevance moyenne à trafic égal par rapport à 2019 ;
- Renouvellement en 2021 du contrat de régie publicitaire détenu par JC Decaux et remise en concurrence de l'activité en fin d'année pour une contractualisation prévue courant 2022 ;
- Prolongation des contrats loueurs et report de la consultation à 2022 après récolte de l'expression des besoins des différentes entreprises de cette activité.

-2 Actions de communication commerciale

Renforcer la communication nationale et internationale

L'activité d'Aéroport de Lille a été riche en nouveautés en 2021, particulièrement au niveau des compagnies aériennes ; arrivée de Binter, lignes additionnelles de d'easyJet, lancement de Cracovie par Ryanair, opérations ponctuelles de Transavia... ces informations commerciales ont fait l'objet de toute la publicité requise en France et en Belgique à travers la presse et les réseaux sociaux auxquels Aéroport de Lille a eu recours autant que possible.

Le projet de modernisation de l'aéroport et la phase de concertation préalable ont été mis en œuvre dans le respect des règles en vigueur afin de respecter la transparence des échanges et la volonté du Groupement Eiffage / AMP de permettre à tous les intervenants de s'exprimer librement.

Conforter le rôle d'acteur économique local

Le management d'Aéroport de Lille est resté actif en 2021 pour conforter l'aéroport dans son rôle d'acteur économique au service du territoire.

Malgré la stricte limitation des contacts longtemps imposée par la crise du Covid-19, les contacts avec les acteurs locaux ont été maintenus afin que chacun puisse échanger et communiquer sur ses actualités respectives.



Envoyé en préfecture le 18/11/2022

Reçu en préfecture le 18/11/2022

Publié le

SLO

ID : 059-200006120-20221109-D_2022_28_BIS-DE



4

Gestion du service public aéroportuaire

-1 Bilan technique de l'infrastructure

Les conditions d'exploitation

L'année 2021 a été marquée au niveau technique par les grands événements suivants :

- Dépôt de la Demande de Permis de Construire et Autorisation Environnementale du projet de modernisation de l'Aéroport ;
- Poursuite du déroulé plan Gros Entretien Renouvellement (GER) en corrélation avec le projet de modernisation de l'Aéroport ;
- Préparation du projet de mise aux normes des machines de sûreté du Standard 3 concernant le tri-bagages départ de l'aéroport => Appels d'Offres pour les machines de sûreté lancé ;
- Poursuite des opérations du PAC concernant la réglementation de l'Agence européenne de sécurité aérienne (AESA) ;
- Remplacement d'un véhicule d'Assistance pour Personnes à Mobilité réduite (dit véhicule « Help ») fonctionnant à 100% à l'électricité (batteries Lithium) ;
- Rénovation des sanitaires Aérogare ;
- Déploiement nouvelle infrastructure informatique : réseau en hyperconvergence.

Bilan des installations (terminal, pistes, aires de circulation, parking...)

Les indicateurs des taux de disponibilité des équipements sont conformes à l'objectif.

Le renouvellement du parc matériel

Les items principaux concernés pour l'année 2021 ont porté sur :

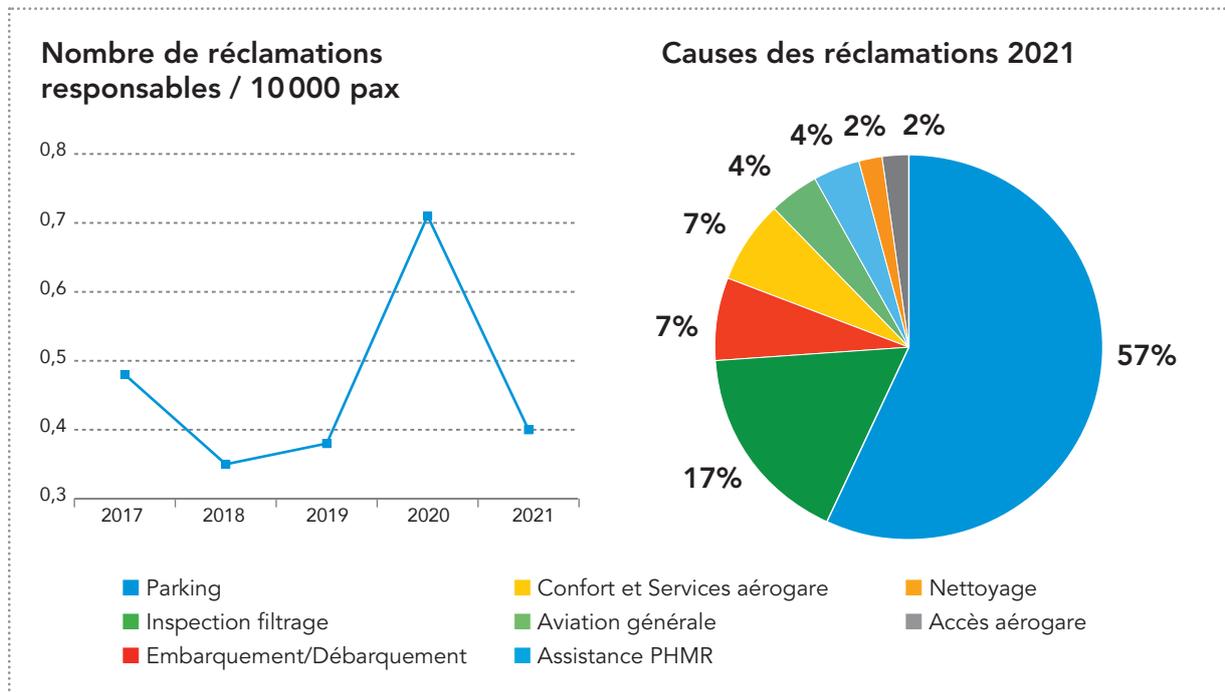
- La reprise des caniveaux de l'aire de stationnement avions AST B (2020 + 2021 + 2022) ;
- Remplacement automatisme du système de balisage aéronautique ;
- Remplacement d'un véhicule d'Assistance pour Personnes à Mobilité réduite (dit véhicule « Help ») fonctionnant à 100% à l'électricité (batteries Lithium) ;
- Rénovation des sanitaires Aérogare ;
- Déploiement nouvelle infrastructure informatique : réseau en hyperconvergence ;
- Lancement des Appels d'Offres pour le remplacement d'escalators de l'aérogare passagers (installation en 2022) ;
- Travaux sur le réseau Courants forts de l'aérogare ;
- Travaux de maintenance lourde sur le tri-bagages départ (régalien ;)

Les indicateurs concernant la piste sont suivis avec le SMALIM dans le cadre du protocole sur l'état des biens de retour à mettre en place en 2022 entre Aéroport de Lille SAS et le SMALIM :

- Indice de service global ;
- Coefficient de frottement longitudinal (CFL) ;
- PCN (Pavement Classification Number) ;
- Portance.



-2 Accueil des passagers et démarche qualité



Le suivi des réclamations

Chaque réclamation fait l'objet d'un traitement et d'une analyse lorsqu'elle concerne un service de l'exploitant, ou d'une transmission à la société concernée lorsqu'il s'agit d'une réclamation concernant un tiers.

En 2021, 54 réclamations concernant un service sous la responsabilité de l'exploitant ont été reçues. Ceci représente un taux de 0,46 réclamation pour 10 000 passagers ayant utilisé les installations. 94,44% de ces réclamations ont été traitées en moins de 3 semaines.

Typologie des réclamations

Les réclamations responsables portent sur :

- **Le parking public**
 Problèmes techniques engendrant des surcoûts ou des doubles débits.
 Codes mal introduits ou non reconnus par le système.
 Erreurs de choix de parking par les passagers.
 Dégradations de véhicules.
- **L'inspection filtrage**
 Réclamations concernant l'accueil reçu.
 Retraits de produits ou objets interdits en cabine.
 Effets personnels perdus ou abîmés lors du passage.
- **Embarquement/débarquement**
 Réclamations portant sur les mesures liées à la crise sanitaire.
 Mécontentement sur le moyen de débarquement mis en place.

- **Services/aérogare**
 Heures d'ouverture de l'aérogare.
 Attente téléphonique au standard.
- **L'aviation générale**
 Réclamations concernant l'organisation de l'assistance.
- **Assistance PHMR**
 Méconnaissance du service proposé aux passagers.
- **Confort aérogare** : fonctionnement des distributeurs.
- **Réclamation sur la propreté** et la disponibilité des toilettes.

Les réclamations responsables font toutes l'objet d'une réponse. lorsque une réclamation nécessite une action corrective, celle-ci est mise en place conformément au système de management qualité mis en place.

Action corrective engagée suite aux réclamations

- Paramétrage des systèmes de paiements bancaires pour contrôler les doubles paiements sans contact.

Le développement des services aux passagers

Le Service aux Passagers Handicapés ou à Mobilité Réduite (PHMR)

L'activité

Conformément à la réglementation européenne, l'assistance aux passagers handicapés ou à mobilité réduite (PHMR) est assurée par l'exploitant d'aéroport.

Le service est assuré par les moyens suivants :

- 24.30 agents permanents en Equivalent Temps Plein (ETP), 24 ETP en CDI et 0.30 EPT en CDD ;
- 2 véhicules élévateurs « HELP » ;
- 1 véhicule élévateur « HELP » 100% électrique depuis le 10/12/2021 ;
- 1 navette de transfert ;
- 2 plateformes aménagées au niveau des pré-passerelles ;
- Un parc de chaises roulantes classiques et des chaises spécifiques avion ;

8 100 passagers ont bénéficié du service d'assistance en 2021 (contre 4 961 en 2020).

Le suivi des engagements de services

L'exploitant d'aéroport a mis en place des engagements vis-à-vis du délai de prise en charge des clients.

Engagements PHMR	Objectif	2019	2020	2021
Nombre de PHMR à l'arrivée		7255	2182	3 450
Dont prévues		4373	1530	2 362
Nombre de PHMR au départ		9702	2779	4 650
Dont prévues		5778	1722	2 970
Total PHMR traitées		16957	4961	8 100
Délai d'attente à l'arrivée				
PHMR prévues				
Prise en charge dès l'arrivée	95%	99,82%	99,74%	99,92%
Prise en charge dans un délai < 5 minutes	98%	99,93%	99,87%	99,96%
PHMR non prévues				
Prise en charge dans un délai ≤ 10 minutes	90%	99,93%	99,85%	99,91%
Délai d'attente au départ				
PHMR prévues				
Prise en charge dans un délai ≤ 10 minutes	90%	99,74%	99,42%	99,70%
Prise en charge dans un délai ≤ 20 minutes	98%	99,90%	99,77%	100,00%
PHMR non prévues				
Prise en charge dans un délai ≤ 30 minutes	98%	99,90%	100,00%	99,76%

Les objectifs de qualité de service ont été définis en accord avec les compagnies aériennes et l'Association des Paralysés de France.

L'ensemble des objectifs de qualité ont été atteints en 2021, comme lors des années précédentes.

Indicateurs de qualité

Le Système de management de la qualité et développement durable d'Aéroport de Lille SAS

Généralités

Les activités aéroportuaires s'exercent dans un contexte de fortes exigences externes, que celles-ci émanent des clients (compagnies aériennes ou passagers), de la réglementation (en particulier en matière de sécurité, de sûreté ou d'environnement), ou encore des attentes des parties prenantes environnementales (riverains, mairies des communes avoisinantes).

Dans ce contexte, et afin d'exercer son mandat de délégataire en répondant aux attentes du SMALIM, l'Aéroport de Lille SAS s'appuie sur un Système de Management interne qui répond aux exigences des normes :

- en matière de management de la Qualité – ISO9001 ;
- de l'Environnement – ISO14001 ;
- de Sécurité Aéroportuaire (Système de Gestion de la Sécurité) – Règlement (UE) 139/2014.

D'autre part, l'Aéroport de Lille SAS dispose d'un Programme de Sûreté d'Exploitant d'Aéroport, approuvé par l'autorité préfectorale.

Les copies des certificats ISO9001 et ISO14001 et du certificat de sécurité aéroportuaire en vigueur sont jointes en annexe.

Le management de la qualité et la certification ISO 9001 – ISO 14001

Le système de management de la qualité (SMQ) vise à la bonne identification des attentes des clients, à la mise en œuvre de services adaptés à leurs besoins, à la mesure des résultats obtenus, et à l'amélioration continue.

Le système s'appuie sur les objectifs fixés par la Direction de l'Aéroport de Lille SAS, dans le cadre d'une Politique en matière de Sécurité, de Qualité et d'Environnement.

Afin d'attester de la conformité et de l'efficacité de son système de management de la qualité, Aéroport de Lille SAS a souhaité que celui-ci soit conforme aux exigences de la norme ISO9001 et ISO14001.

Les certifications ISO9001 et ISO14001 ont été renouvelées suite à l'audit ISO9001-14001 qui s'est déroulé les 15-16 novembre et les 9-10 décembre 2021.

L'auditeur a relevé une non-conformité mineure sur le processus environnement. Celle-ci a fait l'objet d'une action de mise à jour de procédure et a pu être levée par l'auditeur.

8 points forts ont été mis en avant sur les processus :

Maintenir les installations, Faire vivre le système QSE, Immobilier et Commerces, Accueillir et informer les passagers et le public, Mettre à disposition les infrastructures, Gérer la chaîne Client.

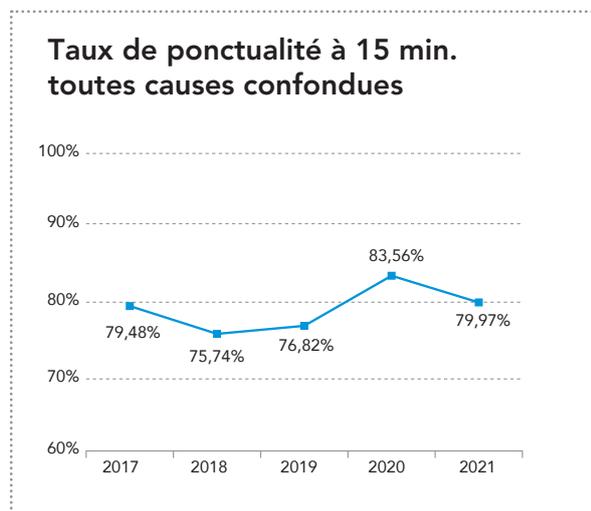
Le Service aux Compagnies Aériennes

Les résultats de ponctualité

La ponctualité étant une donnée qualitative essentielle pour les compagnies aériennes, l'exploitant d'aéroport s'attache à surveiller particulièrement cet indicateur.

La ponctualité à 15 minutes - toutes causes confondues - est calculée en effectuant le ratio du nombre de vols ayant eu un retard strictement supérieur à 15 minutes, par rapport au nombre de vols commerciaux ayant effectivement eu lieu (vols réalisés).

En 2021, la ponctualité globale à 15 minutes est en baisse : elle s'établit à 79,97%, contre 83,56% en 2020.



La cause majeure des retards est la cause « rotation » (54,76% du nombre de retards), c'est-à-dire que l'appareil au départ a du retard parce qu'il avait déjà du retard à l'arrivée.

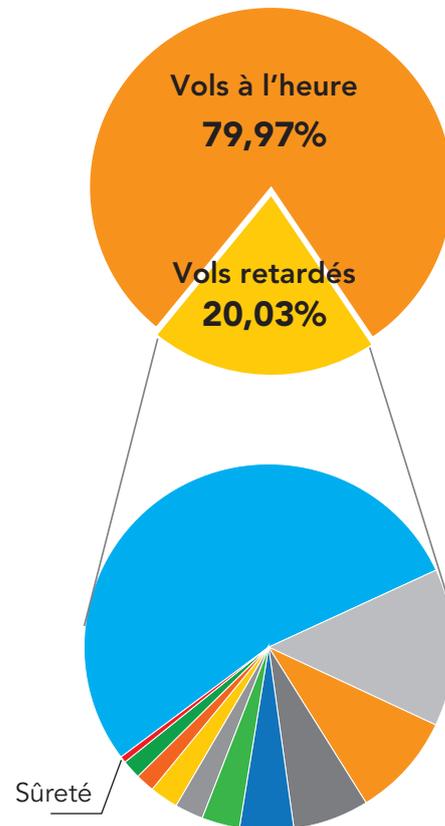
Les retards imputables aux infrastructures ou aux services aéroportuaires (sous la responsabilité directe de l'exploitant) représentent 1,32 % des retards de plus de 15 minutes : au total, les retards imputables aux infrastructures aéroportuaires ou aux services de l'exploitant ont été au nombre de 14, pour 5297 vols commerciaux traités au départ.

Le taux de vols retardés en raison des infrastructures aéroportuaires ou des services fournis par l'exploitant s'établit ainsi à 0,26 pour 100 avions traités au départ, en respect de l'objectif fixé dans le cadre de la DSP de moins de 1%.

1 retard imputable aux mesures de sûreté sous la responsabilité de l'exploitant (inspection-filtrage des passagers, des bagages de soute, des personnels ou des véhicules) de plus de 15 minutes a été enregistré pour 5297 vols commerciaux traités au départ.

Les causes des retards de plus de 15 minutes se ventilent de la manière suivante :

Ventilation par causes de retard 2021

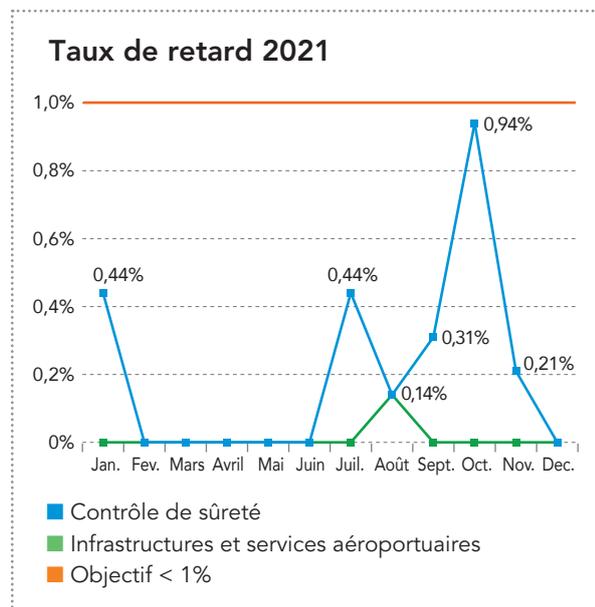


Récapitulatif des causes de retard pour l'année 2021

■ Compagnie : Rotation avion	54,76%
■ Causes non classifiées	16,02%
■ Autres causes (divers)	9,90%
■ Compagnie : Technique avion	5,84%
■ Aviation civile : Navigation aérienne (ATC)	4,81%
■ Compagnie : Equipage	2,45%
■ Compagnie : Assistance en piste	1,70%
■ Compagnie : Embarquement passagers	1,70%
■ Météo	1,41%
■ Aéroport : Infrastructures et services exploitants	1,32%
■ Sûreté	0,09%

Ces taux sont une ventilation sur une base de vols retardés = 100%

Le taux de vols retardés en raison des mesures de sûreté s'établit ainsi à 0,02 pour 100 avions traités au départ, pour un objectif fixé dans le cadre de la DSP à moins de 1%.



Satisfaction passagers (bilan et détail des notes obtenues à l'ACI ASQ par le gestionnaire)

Méthodologie ASQ

Aéroport de Lille SAS participe depuis le dernier trimestre 2020 au programme d'enquêtes ACI ASQ.

Les enquêtes ont lieu toute l'année selon un échantillonnage fourni par l'ACI par trimestre, sur base du planning prévisionnel des vols.

L'équipe d'enquêteurs était composée en 2021 de 9 agents de clientèle d'Aéroport de Lille SAS.

Malgré un contexte difficile lié à la crise Covid-19, 976 questionnaires ont pu être récoltés en 2021.

Plan d'échantillonnage

L'ACI crée un plan de sondage sur la base de données des vols de l'OAG. Un plan d'échantillonnage propre à chaque plateforme en fonction du trafic est édité. Les items sont les mêmes pour tous les aéroports participant au programme ASQ.

Les quotas sont répartis selon le nombre de sièges proposés par destination/compagnie, et en fonction des sièges offerts la semaine/week-end et opérés avant ou après 12h00.

Ce plan de sondage doit être confronté au programme de vol trimestriel de la plateforme et la cible (nombre de questionnaires) sera soit confirmée, soit réajustée selon le trafic réel de la plateforme.

Vu le contexte sanitaire, l'ACI accorde une souplesse dans la collecte des questionnaires :

- Collecter le maximum de questionnaires si le quota des 350 questionnaires ne peut être atteint ;
- Possibilité de ne pas suivre la répartition semaine/week-end, matin/soir ;
- Possibilité d'effectuer l'enquête uniquement sur les vols domestiques, si les vols internationaux ne sont pas opérés ;
- La collecte des données peut être réalisée sur une plus courte période.

Questionnaires

Les questionnaires sont remplis par les passagers en salle d'embarquement par le biais de tablettes .

Les items concernant la satisfaction sont notés selon les critères suivants :

	1 – Mauvais		4 – Très Bon
	2 – Passable		5 – Excellent
	3 – Bon		? non utilisé/ non concerné

Résultats

Les questionnaires collectés en ligne sont analysés chaque trimestre par l'ASQ.

Les résultats sont envoyés sous forme de rapport/baromètre, cotant sur 5 la satisfaction des passagers ayant répondu aux items.

D'autres rapports sont également édités :

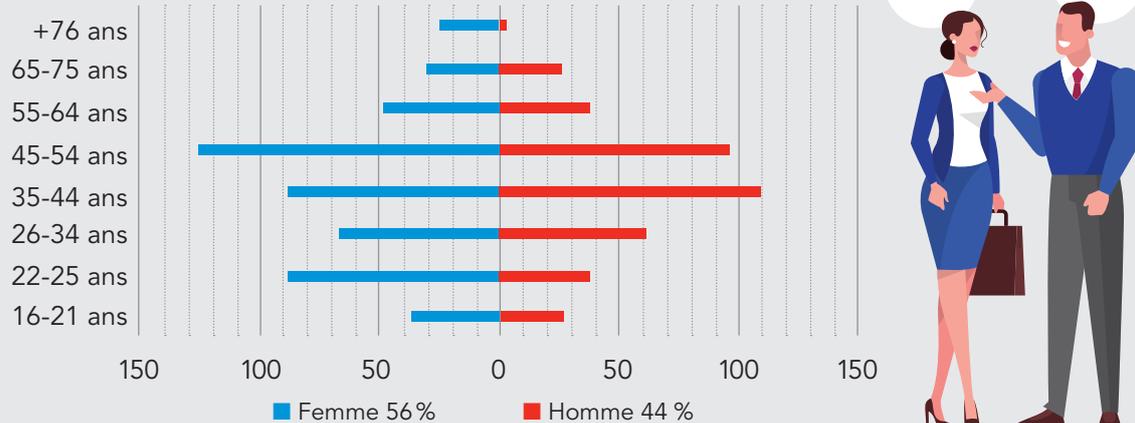
- Un rapport sur la typologie des passagers ;
- En période de Covid, l'ASQ prévoit quelques questions en fin d'enquête sur la mise en place des mesures liées à la crise sanitaire et sur le ressenti des passagers par rapport à ces dispositions. Un mini-rapport est également édité.



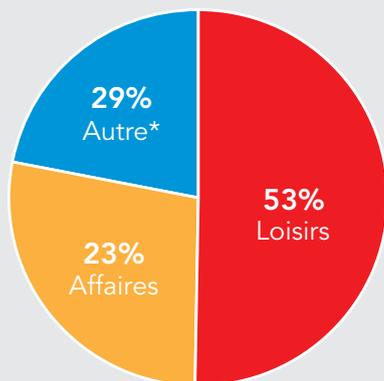
Résultats de l'année 2021

Typologie des passagers

Pyramide des âges

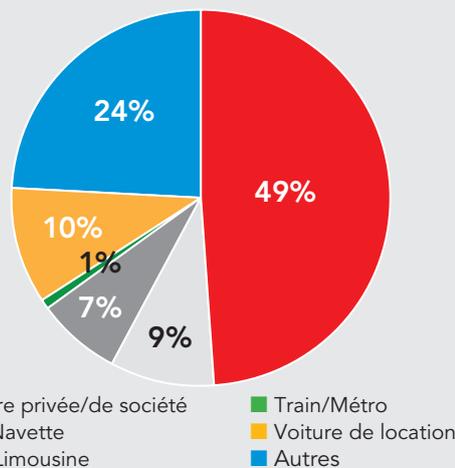


Motif du voyage

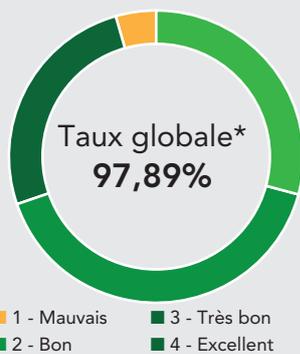


*Autres raisons comme : éducation, raisons familiales, religion, etc.

Moyens d'accès

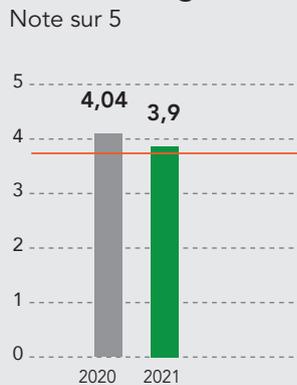


Taux de satisfaction globale* 2021



*sur 971 répondants ayant répondu « Bon, Très bon ou Excellent » dont 23,7% ayant répondu « Excellent »

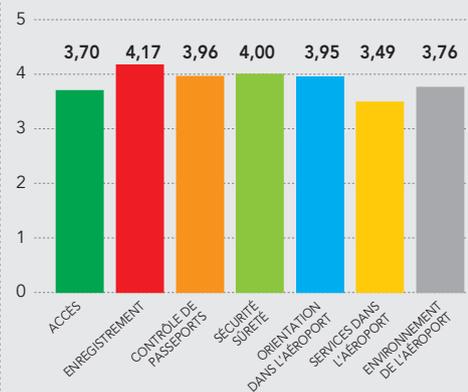
Satisfaction globale



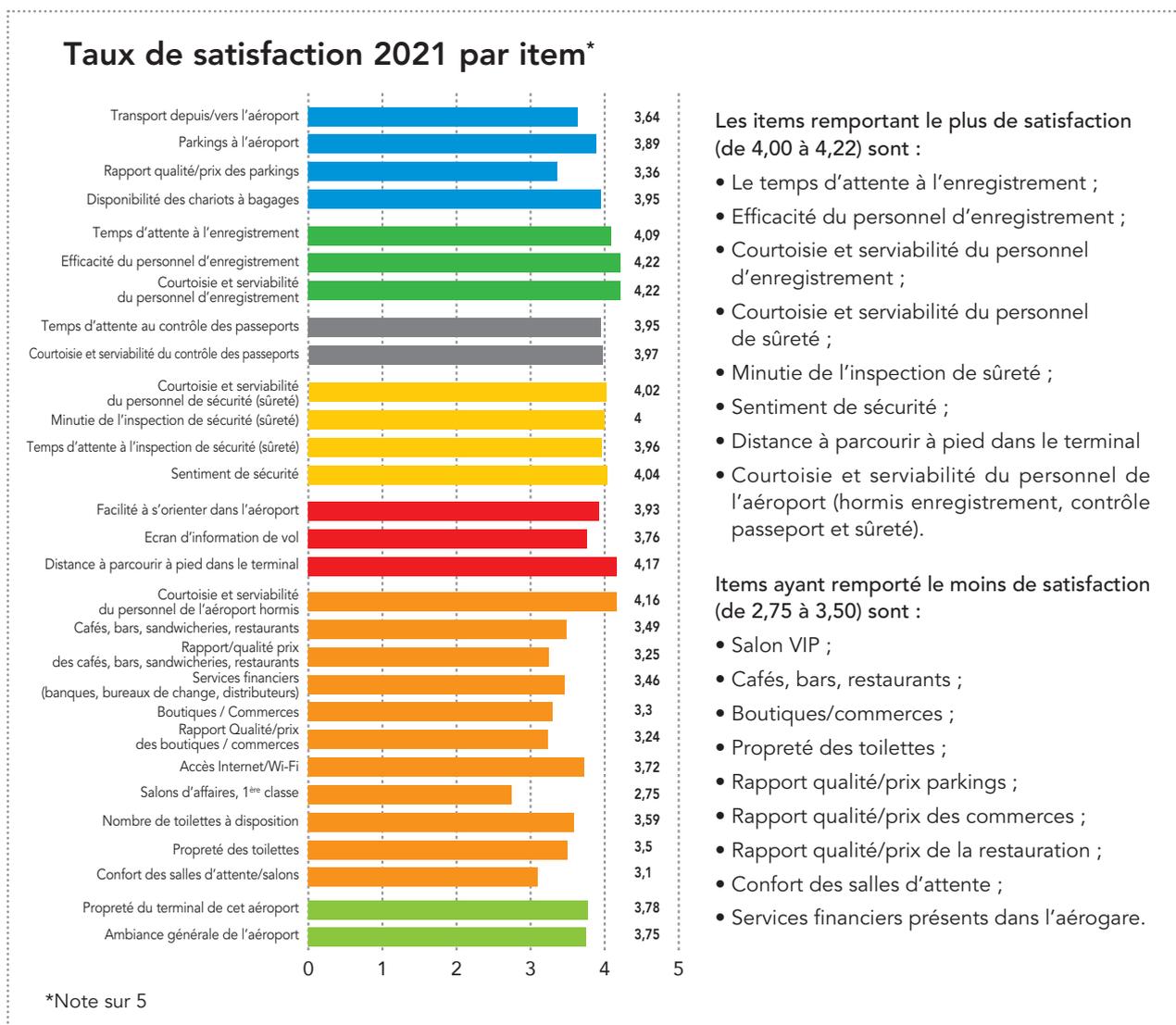
Objectif ≥ 3,80 (après modernisation de l'aérogare)

Résultats 2021 par catégorie

Pyramide des âges



Détail des résultats par item



Contrat d'assistance technique

L'assistance technique dont bénéficie Aéroport de Lille SAS a été exécutée en 2021 conformément au contrat d'assistance technique conclu avec Aéroport Marseille Provence dont le SMALIM a été rendu destinataire.

Ce contrat n'a pas fait l'objet d'évolution en 2021.

Un plan d'actions a été établi suite aux résultats de l'enquête, portant notamment sur : les sanitaires, les salles d'embarquement supplémentaires, le nettoyage des parkings, remplacement des chariots à bagages, amélioration du confort en salle d'embarquement et des files d'attente à l'enregistrement.

-3 Missions régaliennes

Bilan des missions de sécurité

Service de Sauvetage et de Lutte contre l'Incendie des Aéronefs (SSLIA) et Service de Prévention du Péril Animalier (SPPA)

Les missions du SSLIA et du SPPA sont des missions de service public confiées par l'État à l'exploitant.

Pour l'exécution de ces missions, l'exploitant répartit les moyens du SPPA et d'intervention du SSLIA correspondant aux niveaux de sécurité et de protection requis en sous-traitance.

Le marché avec la société SECURITAS relatif au marché de prestations SSLIA/SPPA a été renouvelé pour un début de marché au 1^{er} avril 2021.

SSLIA

L'Aéroport de Lille assure quotidiennement le niveau de protection pour les aéronefs :

- du 1^{er} avril au 31 octobre: niveau 7 assuré H 24
- du 1^{er} novembre au 31 mars :
 - niveau 7 de 06h00 à 23h00
 - niveau 5 de 23h00 à 06h00

Ce niveau de protection a fait l'objet d'adaptations de mars 2020 à mai 2021 afin de l'ajuster à la réduction du programme des vols.

Le SSLIA est notamment intervenu en 2021 pour 1 incident d'avion léger et 25 secours à personnes.

SPPA

Les interventions d'effarouchement du service de prévention du péril animalier sont réalisées en fonction des mouvements d'aéronefs et à la demande des pilotes, du lever du soleil (- 30 minutes) au coucher du soleil (+ 30 minutes). En cas de conditions de faible visibilité, les opérations d'effarouchement sont suspendues.

La présentation du bilan 2021 du Service de prévention du Péril Animalier (SPPA) au Service Technique de l'Aviation Civile (STAC), la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) et l'Office français de la biodiversité (OFB) a été effectuée le 28 février 2022.

L'arrêté préfectoral relatif au prélèvement des espèces chassables a été renouvelé le 08/02/2021 pour une durée de 5 ans.

Tests d'effarouchement complémentaire par la fauconnerie en 2019, 2020 et 2021 : efficacité avérée sur les mouettes, goélands, buses, corvidés et pigeons.

L'effarouchement complémentaire par fauconnerie sera pérennisé en 2022, avec des interventions lors de périodes ciblées en fonction des risques et des passages réguliers entre ces périodes

En synthèse pour 2021 :

- 20 collisions aviaires :

- dont 11 rapaces (faucons crécerelles)
- dont 4 collisions sérieuses (2 retards, 2 dommages) ;
- 1 collision avec un mammifère (lapin) ;
- 9 prélèvements d'espèces protégées : 8 faucons et 1 goéland, en respect des quotas prévus par la réglementation ;
- 95 lapins prélevés en 2021 contre 125 en 2020 ;
- 37 journées d'intervention du fauconnier.

Inspection filtrage

Les opérations d'inspection filtrage sont effectuées par la société SERIS sous le contrôle des officiers de police judiciaire sous la responsabilité de l'État, dans le cadre notamment :

- de l'article L.6342-4 du Code des Transports ;
- du règlement (CE) 300-2008 du Parlement Européen et du Conseil du 11 mars 2008 relatif à l'instauration de règles communes dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile ;
- du règlement d'exécution (UE) 2015-1998 de la Commission du 5 novembre 2015, fixant des mesures détaillées pour la mise en œuvre des normes de base communes dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile ;
- de la décision d'exécution C (2015) 8005 de la Commission du 16 novembre 2015, fixant des mesures détaillées pour la mise en œuvre des règles communes dans le domaine de la sûreté de l'aviation contenant des informations visées à l'article 18, point a), du règlement (CE) n° 300/2008 ;
- de l'arrêté modifié du 30 juillet 2012 ;
- de l'arrêté modifié du 11 septembre 2013 ;
- des décisions prises en application des textes précités ;
- de l'arrêté préfectoral du 6 décembre 2016 portant règlement de police générale sur l'aérodrome de Lille - Lesquin.

Ces opérations sont confiées à un prestataire de service (société SERIS) dans le cadre d'un contrat définissant l'ensemble des mesures de sûreté à appliquer, conformément à la réglementation en vigueur et aux procédures définies par l'aéroport.

Inspection Filtrage des Passagers et Bagages de Cabine (IFPBC)

Le contrôle des personnes et de leurs bagages de cabine est l'une des mesures fondamentales visant à empêcher que des armes, des explosifs ou tout autre objet, engin ou substance prohibés soient introduits de façon illicite à bord d'un aéronef effectuant le transport de passagers.

L'inspection filtrage des passagers est une mesure qui consiste à procéder à :

- La vérification de la validité du titre d'accès (carte d'accès à bord) du passager pour le secteur d'embarquement considéré ;
- La visite de sûreté des passagers à l'aide d'un ou plusieurs matériels de détection, par des palpations de sécurité ou par une combinaison de ces moyens ;
- Pour les passagers d'aviation d'affaire/générale, le personnel du titulaire sera également chargé de l'inspection filtrage des bagages présentés par le transporteur ou son assistant comme bagages de soute, dans le respect de la réglementation applicable à ce type de contrôles. Le personnel affecté à ce poste devra donc être titulaire des formations et certifications requises et faire l'objet d'un maintien de compétence.

L'inspection filtrage des bagages de cabine est une mesure qui consiste à procéder à :

- La visite de sûreté complète des bagages de cabine et des objets détenus directement par la personne, en présence constante de leur possesseur, à l'aide d'un ou plusieurs matériels de détection ou par une fouille après consentement du passager ou par une combinaison de ces moyens ;
- De procéder aux analyses complémentaires fixées par la réglementation ou nécessaires à la levée de doute, au moyen des équipements mis à disposition (notamment détecteurs de traces d'explosifs et détecteurs d'explosifs liquides).

À l'Aéroport de Lille, ces opérations sont réalisées sur un poste unique (poste centralisé) équipé de cinq lignes de contrôle.

En 2021, ce poste a procédé au contrôle d'environ 585 000 passagers.

Le taux de retards supérieur ou égale à 15 minutes générés par la saturation de ce poste de contrôle (i.e. nombre de mouvements retardés du fait de la saturation du poste rapporté au nombre total de mouvements commerciaux « départ » de l'aéroport) s'élève à 0,0% (valeur objectif : inférieur à 0,5%).

Inspection Filtrage des Bagages de Soute (IFBS)

Les visites de sûreté des bagages enregistrés des passagers ont pour but de s'assurer préventivement qu'aucun engin explosif improvisé (EEI) a pu être placé dans un bagage dans le but de nuire à l'intégrité des passagers, du personnel navigant et des aéronefs.

La totalité des bagages enregistrés est soumise à un contrôle utilisant des circuits différenciés selon la taille des bagages.

Le contrôle des bagages destinés à être placés en soute, dont les dimensions restent inférieures ou égales à 900 mm x 700 mm x 500 mm et le poids n'excède pas 60 kg, est réalisé à l'aide d'un processus de contrôle à plusieurs étapes situé en zone de tri-bagages, intégré au convoyage, mettant en œuvre des équipements de détection automatique.

S'agissant des bagages de dimensions ou de poids supérieurs à celles énoncés ci-dessus, leur contrôle est

réalisé à l'aide d'un processus de contrôle à plusieurs étapes situé en zone de tri-bagages en position isolée. Le contrôle de chaque bagage est réalisé par un opérateur.

Ce système de contrôle des bagages est amené à évoluer prochainement pour satisfaire de nouvelles normes de sûreté visant à accroître les performances de détection des explosifs des équipements mis en œuvre. Cette modification sera réalisée durant la saison hiver 2022 pour une mise en exploitation à la saison été 2023.

En 2021, 301 000 bagages enregistrés ont été traités dont 2 200 bagages hors-format (env. 0,8% des bagages), soit un emport moyen de 0,52 bagage par passager « départ ». Ce faible chiffre est dû à la stratégie des compagnies aériennes de rendre payant les bagages à enregistrer. De fait, les passagers conservent avec eux leurs bagages qu'ils emmènent en cabine pour ne pas payer des tarifs qui peuvent s'avérer plus élevés que le prix du billet lui-même.

Contrôle des Accès Communs à la Zone Réservée (CACZR)

La visite de sûreté des personnes autres que les passagers, de leurs effets, des objets amenés avec eux, ainsi que celle des véhicules, a pour objectif de détecter la présence d'arme, d'explosif, d'engin explosif ou de tout autre objet pouvant porter atteinte à la sûreté ou à la sécurité des vols et des personnes et d'en interdire l'introduction dans les zones non librement accessibles au public.

Les personnels aéroportuaires, les équipages et toute autre personne (commerces, sous-traitants, etc.) pénétrant par les postes d'inspection filtrage dans les zones de sûreté à accès réglementé sont soumis à ces contrôles.

Toute personne travaillant sur la plate-forme aéroportuaire de manière régulière ou temporaire, sauf dérogation légale ou expressément accordée, est donc soumise à un contrôle de sûreté tel que défini ci-dessous. Ce contrôle s'effectue à chaque passage en zone côté piste depuis la zone côté ville, à l'exception des accès aux zones délimitées qui ne sont soumises qu'à un contrôle d'accès.

L'Aéroport de Lille est équipé de trois accès communs à la Zone Réservée :

- Poste centralisé dans le terminal passagers (poste mixte) ;
- Poste situé au RC dans le terminal passagers (poste dédié au personnel) ;
- Poste d'accès routier situé à proximité de la Brigade de Gendarmerie des Transports Aériens (poste dédié personnel / véhicule).

Lorsqu'ils empruntent un poste d'inspection filtrage, les personnes autres que les passagers munis de titres de circulation valides pour pénétrer dans ce secteur de l'aérogare sont soumises à une inspection filtrage pratiquée dans les mêmes conditions que celle effectuée pour les passagers au départ.

La certification européenne

Certificat de sécurité aéroportuaire (joint en annexe)

Le Règlement Européen UE n°139/2014 établissant des exigences et des procédures administratives relatives aux aéroports impose aux exploitants d'aéroports de détenir un certificat de sécurité conforme aux exigences européennes, en matière d'infrastructures et d'équipements, d'organisation et d'opérations. Après instruction du dossier par la DSAC/N, Aéroport de Lille SAS a obtenu le certificat de sécurité aéroportuaire européen le 18 décembre 2019, avant le démarrage de son exploitation le 1^{er} janvier 2020.

Système de Gestion de la Sécurité (SGS) et objectifs de sécurité

Aéroport de Lille SAS met en œuvre un Système de Gestion de la Sécurité (SGS) visant à assurer la conformité aux exigences et la gestion des risques en matière de sécurité aéroportuaire. Le SGS repose sur la politique de sécurité définie par le Dirigeant Responsable qui fixe les objectifs suivants :

- Identifier les exigences, examiner les meilleures pratiques, assurer la mise en conformité ;
- Sensibiliser nos personnels et veiller au maintien des compétences ;
- Impliquer les sociétés tierces ;
- Promouvoir la culture juste ;
- Identifier et analyser en continu les risques ;
- Surveiller l'efficacité du SGS.

Sensibilisation et formation à la sécurité côté piste

Le programme de sensibilisation QSE est mis en œuvre : 6 sessions réalisées pour 56 personnes sensibilisées en 2021. Les formations à la sécurité côté piste sont effectives : 51 personnes formées à la circulation sur l'aire de trafic (TRA) / 49 personnes formées à la conduite sur l'aire de manœuvre (MAN) en 2021.

Événements de sécurité

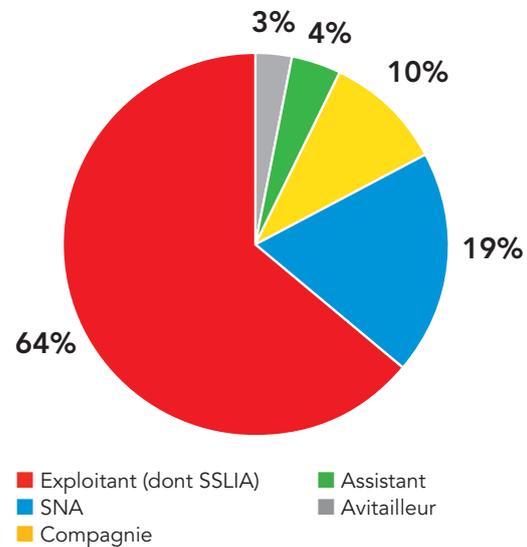
Pour favoriser la connaissance des événements précurseurs à un accident ou un incident grave, la culture juste s'applique au sein d'Aéroport de Lille SAS. Ainsi les erreurs et actes dangereux ne sont pas punis si l'erreur n'est pas intentionnelle. Ceci ne s'applique pas en cas d'imprudence ou de prise de risques délibérée ou injustifiée. La culture juste est formalisée dans le règlement intérieur.

En 2021, 73 événements de sécurité aéroportuaire ont été enregistrés par l'exploitant d'aéroport. Ces événements sont de sources diverses comme le montre le graphe ci-après.

Les événements significatifs survenus en 2021 sont repris ci-après

08/09/2021 – Intrusion d'une personne côté piste

Source des FNESA 2021



Un individu a été retrouvé le 8/09 à 4h15 bloqué en pré-passerelle Echo. La recherche en caméra a montré une intrusion de l'individu par le sud des installations. L'individu a été interpellé.

- Une vérification complète des clôtures/portails et de l'aire de trafic Bravo a été effectuée par les agents de sûreté ;

21/10/2021 – Arrachage poignée avion par agent d'exploitation

Après le débarquement d'un B737, la chef de cabine a voulu fermer la porte 1R de l'avion. Un agent de l'exploitant a voulu apporter son aide car le vent était très fort. En manipulant la porte, il a arraché la poignée, ce qui a engendré un retard de l'avion au départ, le temps de la réparation.

- Agent reçu en entretien et édition d'une note de rappel aux équipes rappelant :
 - L'obligation de remonter ce type d'événements ;
 - Ne pas manipuler une porte avion même sur demande la compagnie.

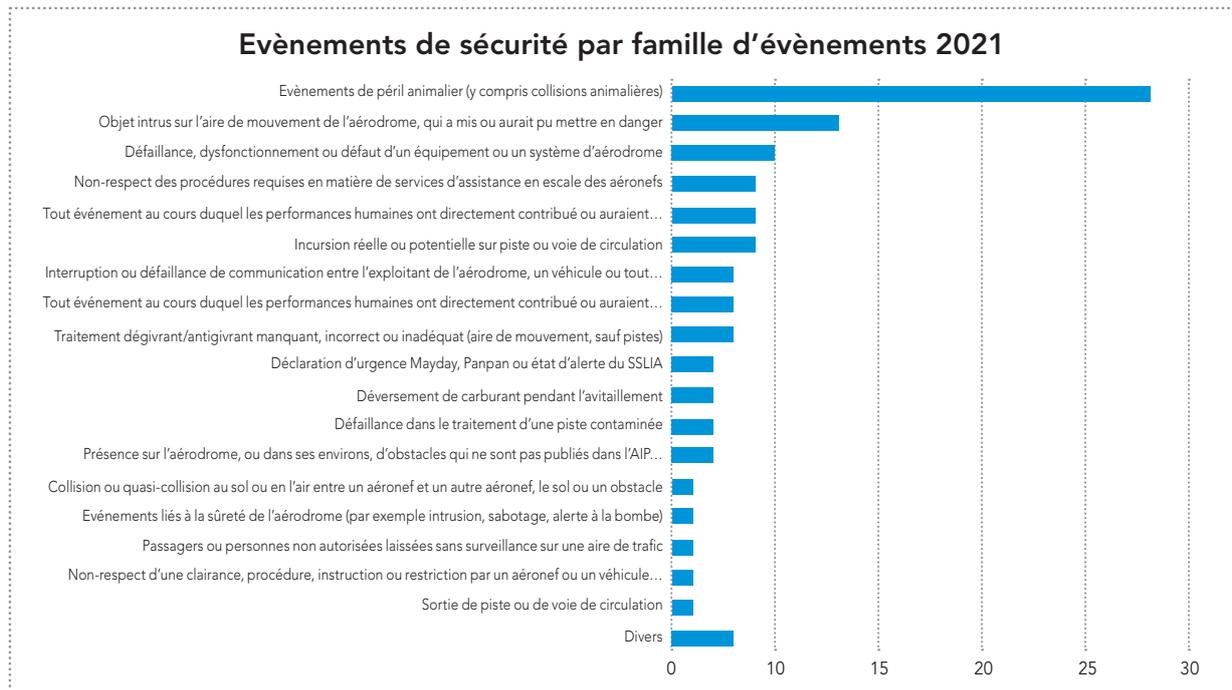
05/10/2021 – FOD sur aire de manœuvre

Pendant la visite plateforme n°1, le conducteur du Flyco ramasse 2 morceaux de revêtement de sol (macadam) en Tango 4, côté taxiway.

- Ramassage des morceaux ;
- Reprise du regard par les services techniques.

16/12/2021 – FOD sur aire de trafic

En se rendant en C02W un PA46-M600 roule sur une paire de cales laissées en C03W après le départ d'un C525.



Vérification technique de l'appareil effectué par le pilote en présence du SSLIA, pas de dégâts constatés.

- Une note de service a été éditée à l'attention des opérations : l'agent chargé d'acheminer les équipages/passagers à l'avion devra vérifier qu'aucun FOD ne reste sur le poste avion ou à proximité, après le départ de l'appareil. (Rangement des cales dans la malle prévue à cet effet le long des pare-suffle).

Collision aviaires entraînant dommages/retard

4 collisions aviaires avérées ont été classées en gravité majeure :

- 10/08/2021 : A320 à l'atterrissage en piste 26 avec un faucon retrouvé dans la trappe du train – Inspection entraînant retard ;
- 15/09/2021 : B737 à l'atterrissage en piste 26 avec un faucon – Pare-brise endommagé ;
- 27/10/2021 : E170 à l'atterrissage avec espèce non identifiée – Ingestion dans le moteur et retard au départ ;
- 06/11/2021 : B250 au décollage en piste 19 avec des perdrix. Pare-brise endommagé et retard au départ.

Audit interne de sécurité

Dans le cadre du contrôle de sa conformité, Aéroport de Lille SAS a fait réaliser un audit interne par un bureau d'études spécialisé, des dispositions organisationnelles (OR) et opérationnelles (OPS) mises en œuvre en matière de sécurité aéroportuaire.

Cet audit s'est déroulé du 30 novembre au 2 décembre 2021. Les objectifs de cet audit étaient les suivants :

- Vérifier que les exigences de la réglementation EASA (OR / OPS) sont bien respectées ;
- Vérifier que la documentation traduit les méthodes de travail effectivement en place ;
- Donner à l'Exploitant l'occasion d'améliorer son système de gestion.

Cet audit a permis de constater l'implication des personnels, tant dans la démarche consistant à prendre part à un système de gestion efficace et performant que dans la coordination avec les entités tierces.

Aucun écart majeur n'a été relevé.

Un plan d'actions a été établi pour traiter les constats identifiés lors de cet audit.

Coordination avec les entités tierces

Les instances de coordination avec les entités tierces exerçant une activité sur le site aéroportuaire se sont tenues en distanciel compte-tenu des mesures sanitaires en vigueur.

La réunion de la LRST (Local Runway Safety Team, rassemblant les opérateurs travaillant sur l'aire de manœuvre (pistes et taxiways), le Service de la Navigation Aérienne, les compagnies, l'aéroclub) s'est tenue le 08/11/2021, et a rassemblé 15 participants.

La réunion du Comité de Sécurité Aéroportuaire (qui rassemble l'ensemble des entités concernées par la sécurité côté piste) s'est tenue le 15/12/2021, et a rassemblé 22 participants.

Actions de sécurité

Aéroport de Lille SAS a mené en 2021 les actions suivantes en matière d'amélioration de la sécurité aéroportuaire.

- Installation de feux encastrés complémentaires sur les aires de demi-tour sur piste le 28 mars 2021 ;
- Pontage des fissures sur piste 08/26 et taxiways Tango le 9 septembre 2021 ;
- Mise en service des PAPI 26, 01 et 19 en mars-avril 2021 ;
- Réfection des dalles de béton poste B10 le 8 octobre 2021 ;
- Marquage des points d'attente sur voies de service le 12 octobre 2021 ;

-4 La desserte par autocar

Concernant la navette exploitée par Aéroport de Lille SAS

En 2021, le service de navette entre l'aéroport et le centre-ville a été à nouveau impacté par les suites de la crise du covid. Dans ce contexte, changeant, les gestionnaires de l'aéroport ont veillé en permanence à trouver le meilleur équilibre possible entre la continuité du service et le respect de l'environnement. Il était en effet inutile de maintenir en service une navette qui aurait circulé sans passagers.

L'aéroport et le prestataire ont par conséquent dialogué autant que possible afin d'évaluer la situation de la façon la plus pertinente possible. Le service a été suspendu du 5 janvier au 11 mai inclus. Si cette suspension significative a eu, en toute logique, un très fort impact sur la fréquentation du premier semestre, une reprise sensible a été perceptible au second semestre.

Les mesures sanitaires et dispositifs adéquats ont été par ailleurs scrupuleusement mis en œuvre par l'opérateur.

Au total, ce sont 44 129 voyages qui ont été enregistrés en 2021 (gratuits incluses), soit 3,78% des passagers. En 2019, année de référence, ce pourcentage s'était élevé à 5,05%, soit 110 506 voyages pour 218 221 passagers.

Il est relativement difficile de tirer des conclusions précises sur cette baisse de fréquentation relative. Certes, la réduction du service et des fréquences a pu avoir un impact mais les conditions sanitaires et mesures diverses ont également pu inciter les clients / passagers à user d'un mode de transport plus personnalisé pour rejoindre l'aéroport.

Quoi qu'il en soit, ces résultats ne remettent nullement en cause la stratégie de service d'Aéroport de Lille qui reste d'optimiser autant que possible l'offre de connexion en transport en commun. A ce titre, la mise en service de la ligne 68 opérée par Ilevia a confirmé sa pertinence et sa complémentarité.

Pour 2022, et particulièrement la saison d'été, de nouvelles extensions sont à l'étude et seront mises en œuvre dès lors que le volume potentiel de passagers s'avèrera satisfaisant d'un point de vue économique.

Concernant les autres transports en commun pour l'accès à l'aéroport de Lille

Les restrictions de voyages et les réductions des programmes de vols liées au contexte sanitaire ont freiné les démarches entreprises début 2020 en faveur du développement de l'accessibilité en transports en commun.

Malgré tout, les contacts entamés avec les opérateurs TC de la métropole et en région se sont poursuivis, tout comme les échanges avec les 2 leaders en France des S.L.O. , Flixbus et BlaBlaCar ; ces deux derniers , rencontrés à l'automne 2021, ont manifesté un intérêt pour une étude de potentialité sous condition de la reprise du trafic aérien à des niveaux équivalents à ceux de 2019, et après la remise en ordre post Covid de leurs propres opérations d'exploitation. Les opérateurs ayant dû suspendre totalement leurs activités durant de long mois.

Le retour (très) progressif vers une activité normale, même si encore éloignée du niveau de 2019, va permettre de remettre à l'étude les projets d'intégrer l'aéroport de Lille comme desserte supplémentaire de lignes existantes.

En septembre 2021, l'aéroport de Lille a intégré le réseau des services d'autocars régionaux Arc en Ciel, avec une desserte de l'aéroport par les lignes :

- Ligne 205 (Pont à Marcq - Villeneuve d'Ascq) et
- Ligne 221 (Orchies - Lille).

Si pour l'heure les fréquences restent limitées (2 Aller/retour par jour sur chacune des lignes), ce premier pas en faveur d'une meilleure accessibilité doit faire l'objet en 2022 d'une analyse concertée avec les parties prenantes pour en améliorer la régularité et l'adéquation aux horaires des vols.

Enfin, en novembre 2021, nous avons dressé avec les services commerciaux d'Ilevia , un premier bilan encourageant sur la fréquentation de la ligne 68.

Fin 2021/début 2022 Ilevia a mené des études d'opportunités pour renforcer les fréquences de cette ligne 68 durant les mois de Juillet et Août, périodes de fortes affluences à l'aéroport qui coïncide avec un moindre taux d'utilisation des matériels d'Ilevia.

Une décision en ce sens est attendue au printemps 2022.

-5 La politique environnementale

L'activité aéroportuaire ne peut s'envisager que dans le cadre d'une prise en compte des réalités de son environnement. C'est la raison pour laquelle Aéroport de Lille SAS dispose d'un Système de Management Environnemental, qui s'appuie sur une politique environnementale et des objectifs définis par son Directeur Général.

Ce Système de Management est certifié conforme à la norme ISO14001. La certification ISO9001 - ISO 14001 a fait l'objet d'un renouvellement pour 3 ans en décembre 2021.

Aéroport de Lille SAS met en œuvre un plan d'actions environnementales de maîtrise et de réduction de l'impact de ses activités sur l'environnement.

Une des problématiques environnementales de l'aéroport porte sur la gestion de l'eau, en particulier la réinfiltration des eaux pluviales. En effet, l'aéroport est situé en bordure externe du Projet d'Intérêt Général concernant la protection des ressources en eau : le sous-sol fournissant les captages d'eau potable de la Métropole Lilloise.

Aéroport de Lille SAS veille à prévenir et à intervenir efficacement sur tout écoulement accidentel de produits dangereux. Au-delà des consignes internes, les prescriptions relatives au stockage des produits dangereux sont intégrées dans les autorisations d'occupation temporaire ou dans les contrats de sous-traitance s'appliquant aux sociétés tierces exerçant une activité sur le site.

L'aéroport prête également une attention particulière à la maîtrise de ses consommations d'énergie et d'eau, et est également engagé dans un plan de maîtrise et de réduction de son impact carbone.

Par ailleurs, afin d'améliorer la valorisation des déchets, une déchetterie est mise en œuvre sur le site aéroportuaire.

En matière de nuisances sonores, Aéroport de Lille SAS veille à assurer une communication transparente et régulière avec les communes avoisinantes. En complément de son implication dans les Commissions Consultatives de l'Environnement (CCE), l'exploitant de l'aéroport participe aux échanges réguliers avec les communes avoisinantes et concernées par l'activité de l'aéroport, en collaboration avec le SMALIM et les services de l'Aviation Civile.

La politique environnementale d'Aéroport de Lille SAS a été modifiée en cours d'année 2021 afin d'intégrer les objectifs liés à l'ACA (Airport Carbon Accreditation). Elle est disponible au Comptoir Informations et sur le site internet de l'aéroport.

Acteur majeur du développement économique et social de son territoire, Aéroport de Lille s'inscrit dans une dynamique responsable et volontaire en matière de développement durable.

Notre politique de développement durable se décline selon un plan d'actions concret et ciblé, accompagné d'un système de management environnemental, certifié ISO 14001, assurant la conformité aux exigences applicables, et la planification et le suivi des actions environnementales tout au long du nouveau cycle d'exploitation, organisé selon les 7 axes de travail suivants :

- Limiter les nuisances sonores ;
- Suivre et maîtriser les émissions de pollution dans l'air ;
- Maîtriser les émissions de gaz à effet de serre ;
- Poursuivre la réduction des consommations d'énergies ;
- Diminuer les volumes de déchets non valorisés ;

- Préserver les ressources en eau ;
- Préserver la biodiversité et la qualité des milieux naturels.

Conscient des enjeux liés au changement climatique et en cohérence avec les engagements européens vers la neutralité carbone en 2050, Aéroport de Lille s'est engagé volontairement dans la démarche « Airport Carbon Accreditation », système de contrôle des émissions de gaz à effets de serre initié par l'ACI Europe et soutenu par la Commission Européenne qui permet d'identifier, de réduire et à terme de neutraliser les émissions de gaz à effets de serre sous le contrôle de l'exploitant.

Aéroport de Lille a ainsi atteint en 2021 le niveau 1 - Mapping - pour l'évaluation de son empreinte carbone et vise à l'horizon 2027 la neutralité des émissions de carbone sur lesquelles l'aéroport a le contrôle, par la réduction et si nécessaire par la compensation des émissions résiduelles au moyen de crédits de compensation reconnus à l'échelle internationale.

La réduction des émissions de gaz à effets de serre sera axée prioritairement sur les postes les plus émetteurs notamment par l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments existants, par l'obtention de la certification Haute Qualité Environnementale Bâtiment Durable pour l'extension de l'aérogare, ou encore par le développement de sources de production d'énergies renouvelables. La réduction des émissions de gaz à effets de serre des sources mobiles sera quant à elle rendue possible par la modernisation du parc de véhicules, la généralisation du recours aux systèmes d'alimentation électrique 400Hz et le développement des mobilités douces.

Notre démarche « Airport Carbon Accreditation » se réalisera avec l'engagement de l'ensemble de la communauté aéroportuaire.

La stratégie de développement intègre également une réflexion approfondie sur l'accessibilité de la plateforme - qui, pour être durable, doit accorder la première place aux transports en communs - sur la base de mesures mises en œuvre par Aéroport de Lille à court terme dans le cadre de son plan d'investissement, de la mobilisation des acteurs des transports en commun dans la région, et de la participation active, en lien avec les acteurs de mobilité de la région, à la recherche de solutions innovantes ou de long terme.

Gestion des plaintes de riverains

L'aéroport dispose d'un réseau de 8 stations fixes de mesures de bruit, implantées dans les communes avoisinantes, et une station mobile pour la réalisation de campagnes de mesures ponctuelles.

En 2021, 2 campagnes de mesures de bruit ont été réalisées à l'issue de la campagne de mesure de bruit initiée à Templemars fin octobre 2020 et qui s'est achevée le 24 mai 2021 :

- Campagne de mesures de bruit à Seclin, sur 2 quartiers

La gestion du service public aéroportuaire

simultanément : LORIVAL et BURGAULT, du 25 mai au 2 août 2021 ;

- Campagne de mesure de bruit sur 2 secteurs à Fretin, quartier du Huvet et Péronne-en-Mélantois, du 3 août au 3 octobre 2021.

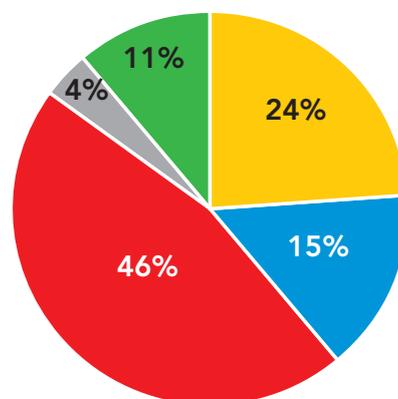
L'aéroport a la volonté de communiquer à propos des nuisances sonores en transparence avec les riverains et les maires des communes avoisinant l'aéroport.

Le service QSE entretient des contacts réguliers avec le secrétariat du SIVOM : informations sur les indisponibilités d'équipements, les vols exceptionnels et les réponses adressées aux riverains.

Les bulletins d'informations environnementales sont publiés trimestriellement sur le site de l'aéroport pour les membres du SIVOM. Ces bulletins trimestriels comprennent :

Communes	Nombre signalements	Nombre de riverains
Fretin	504	48
Péronne-en-Mélantois	78	18
Gondecourt	70	11
Templeuve-en-Pévèle	27	13
Seclin	18	8
Vendeville	16	5
Genech	14	5
Gruson	12	1
Houplin-Ancoisne	10	3
Templemars	9	5
Louvil	7	5
Chemy	6	2
Lesquin	6	5
Allennes-les-Marais	5	4
Annoeullin	5	1
Bouvines	4	3
Camphin-en-Carembault	4	3
Avelin	3	2
Ennevelin	3	2
Phalempin	2	2
Wavrin	2	1
Aix-en-Pévèle	1	1
Carnin	1	1
Coutiches	1	1
Cysoing	1	1
Douvrin	1	1
Herlies	1	1
Marquillies	1	1
Mérignies	1	1
Nomain	1	1
Rosult	1	1
Steenbecque	1	1
Total	816	158

Répartitions des signalements par cause



- Survol perçus comme bruyants
- Survol perçus à basse altitude
- Survol ressentis comme inhabituels
- Vols de nuit
- Passages répétés

80 % des signalements proviennent de 3 communes : Fretin, Péronne-en-Mélantois et Gondecourt.

À Fretin, les signalements proviennent principalement du quartier du Huvet situé sous le faisceau de survol prévu par la procédure de décollage par vent d'est (08).

Les signalements de Péronne-en-Mélantois concernent également la procédure de décollage par vent d'est (08).

- Les statistiques des mouvements (nombre, répartition par tranches horaires, par sens de piste) ;
- Le nombre d'événements bruit et les niveaux de bruit enregistrés par les différentes stations ;
- Les altitudes des appareils au niveau des différentes stations ;
- Les événements particuliers du trimestre.

Le nombre de signalements a été en très nette augmentation en 2021 : 816 signalements ont été enregistrés, contre 269 en 2020 et 321 en 2019.

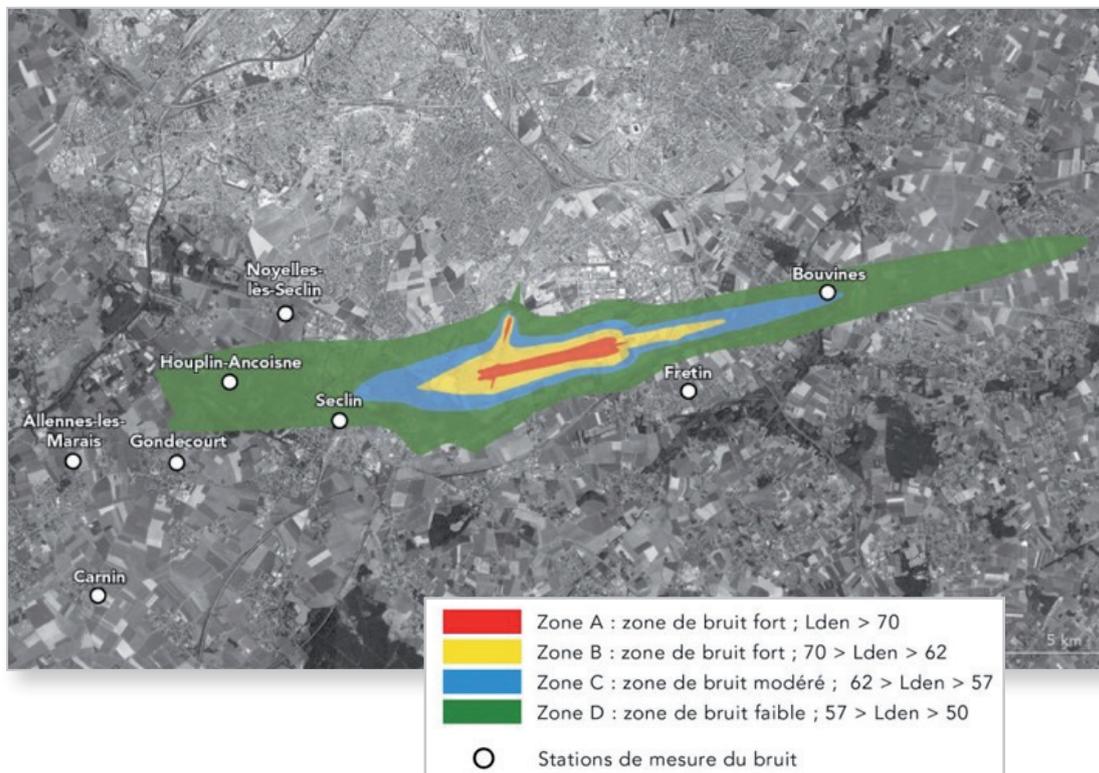
Les signalements se répartissent de la manière suivante (commune, nombre de riverains et cause) :

Bilan des émissions sonores

PEB/ PGS

L'Aéroport de Lille-Lesquin est doté d'un Plan d'Exposition au Bruit (PEB), document d'urbanisme d'État s'imposant aux documents d'urbanisme locaux. Il régit l'urbanisation autour des aérodromes civils et militaires afin de prendre en compte les nuisances sonores. Les dispositions des PLU doivent être compatibles avec les prescriptions du PEB en vigueur. Le PEB définit 4 zones de bruit autour d'un aérodrome. Les zones de bruit du PEB sont basées sur des hypothèses de développement et d'utilisation de l'aérodrome à

Répartitions des zones du PEB



court, moyen et long termes. Le PEB vise à éviter que de nouvelles populations ne soient exposées aux nuisances sonores générées par l'activité de l'aérodrome.

Ainsi, il réglemente l'utilisation des sols aux abords des aérodromes en vue d'interdire ou d'y limiter la construction de logements, dans l'intérêt même des populations, et d'y prescrire des types d'activités peu sensibles au bruit ou plus compatibles avec le voisinage d'un aérodrome. La zone D (qui peut être facultative) ne donne pas lieu à des restrictions de droit à construire. Le PEB de l'aérodrome de Lille-Lesquin a été approuvé le 15 janvier 2009, et concerne 16 communes.

Actuellement, les zones du PEB sont réparties comme l'indique la carte ci-dessus.

Le Plan de Gêne Sonore (PGS) délimite, autour des aérodromes français dont le trafic annuel dépasse 20000 mouvements, un périmètre à l'intérieur duquel les habitations sont éligibles à une aide financière pour l'isolation phonique des logements.

Ce plan délimite trois zones définies selon le trafic aérien estimé, les procédures de circulation aérienne applicables et les infrastructures qui seront en service l'année suivant la date de publication de l'arrêté d'approbation du plan.

L'Aéroport de Lille est passé en 2020 dans le champ de compétences de l'ACNUSA, l'autorité de contrôle des nuisances sonores. Jusqu'en 2019 il n'avait en effet

pas atteint le seuil de trafic requis (20000 mouvements d'avions de plus de 20 tonnes). Dès lors, l'aéroport doit se doter d'un Plan de Gêne Sonore (PGS).

Le PGS Est établi par les services de l'Aviation Civile à la demande du Préfet, avec les données fournies par le gestionnaire.

Un état d'avancement du PGS a été effectué par la DGAC en Commission Consultative de l'Environnement le 14 décembre 2021. L'élément fondateur du lancement des travaux du Plan de Gêne Sonore est la nomination le 09 décembre 2021 du Préfet du Nord en tant que Préfet coordinateur.

Le PGS est établi selon la même méthodologie que le Plan d'Exposition au Bruit (PEB) mais il repose sur une projection du trafic à court-terme.

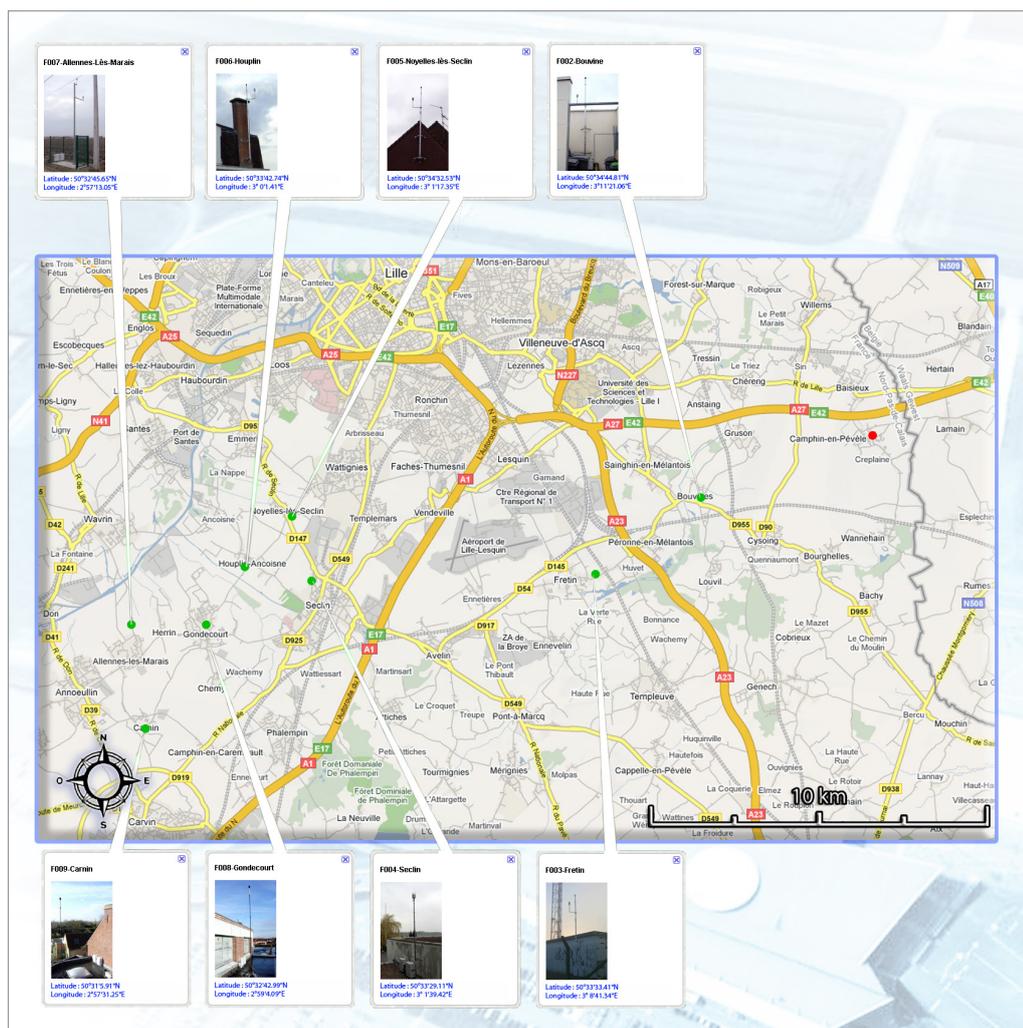
Le processus prévu est le suivant :

- Consultation des communes concernées (celles-ci disposent de 2 mois pour se prononcer) ;
- Sur décision du Préfet : formation du Comité Consultatif d'Aide aux Riverains (CCAR), qui représente le comité permanent du PGS ;
- Avis de l'ACNUSA ;
- Information par le Préfet de la constitution du PGS ;
- Diffusion aux élus.

Bruits aux stations de mesures

Le tableau suivant présente les événements les plus bruyants recensés par station de mesures sur l'année 2021 et les niveaux de bruit moyens sur chacune de ces stations :

Station	Évènements les plus bruyants en 2021				Niveau de bruit moyen par station en LDEN
	Date	Heure	Sens	L _{Amax} 1s	
ALLENES	9/11/2021	20h23	DEP	88,0 dB(A)	42,7 dB(A)
BOUVINES	2/01/2021	11h54	ARR	100,4 dB(A)	51,5 dB(A)
CARNIN	2/01/2021	11h57	DEP	85,5 dB(A)	37,8 dB(A)
FRETIN	2/01/2021	11h55	ARR	92,4 dB(A)	43,8 dB(A)
GONDECOURT	2/01/2021	11h57	DEP	83,6 dB(A)	44,3 dB(A)
HOUPLIN	2/01/2021	11h56	DEP	95,9 dB(A)	46,1 dB(A)
NOYELLES	19/04/2021	8h34	DEP	85,9 dB(A)	42,5 dB(A)
SECLIN	19/05/2021	18h57	ARR	88,6 dB(A)	49,0 dB(A)



Statistiques des mouvements d'avions

En 2021, l'aéroport a accueilli 10 900 mouvements d'avions commerciaux et techniques, en augmentation de 35 % par rapport à 2020, mais encore en baisse de 50 % par rapport à 2019.

On entend par mouvements d'avions commerciaux et techniques, les mouvements (arrivées ou départs) :

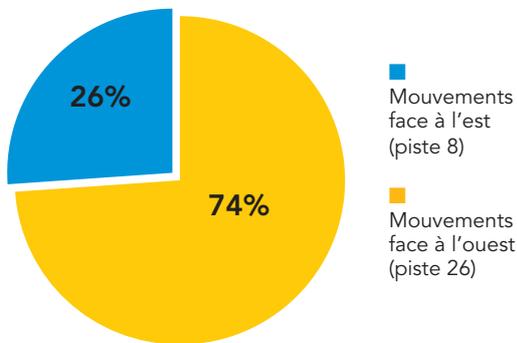
- Des avions commerciaux avec passagers (vols réguliers, vols vacances, ou vols accueillis en déroutement) ;
- Des vols à vide (mises en place à vide pour effectuer ensuite des vols commerciaux) ;

- Des escales techniques (avitaillement carburant par exemple) ;
- Et des vols cargo.

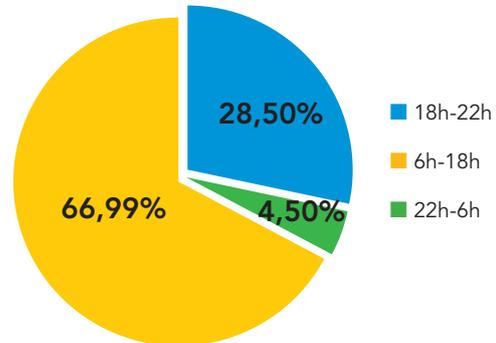
En 2021, 26 % des mouvements ont été opérés face à l'est, en forte augmentation par rapport à 2020 (11%) mais qui reste dans la moyenne des années précédentes (24% en 2019, 31% en 2018, 18% en 2017).

Parmi les vols techniques et commerciaux, la répartition du trafic par sens de piste et par tranche horaire s'établit comme suit :

Répartitions des mouvements par sens de piste (vols commerciaux et techniques)

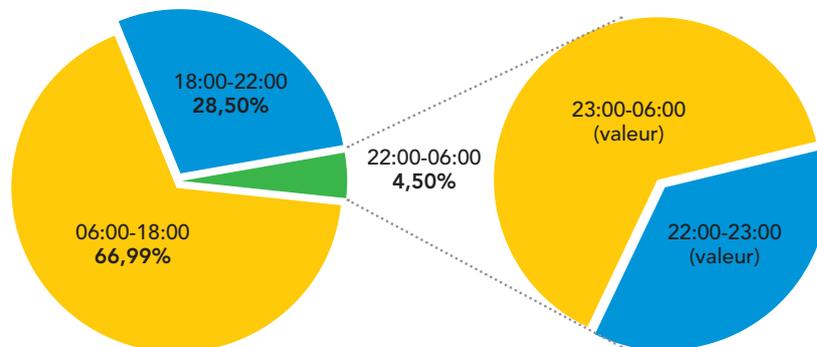


Répartition du trafic par tranche horaire (vols commerciaux et techniques)



Le nombre de vols (tous vols confondus) sur la période 22h-06h a représenté 706 mouvements en 2021, en augmentation par rapport à 2020 (349 mouvements) mais restant inférieur au nombre de mouvements de 2019 (1 701 mouvements), trafic de référence que ADL SAS s'est engagé à ne pas dépasser à l'issue de la phase de concertation dans le cadre du projet de modernisation.

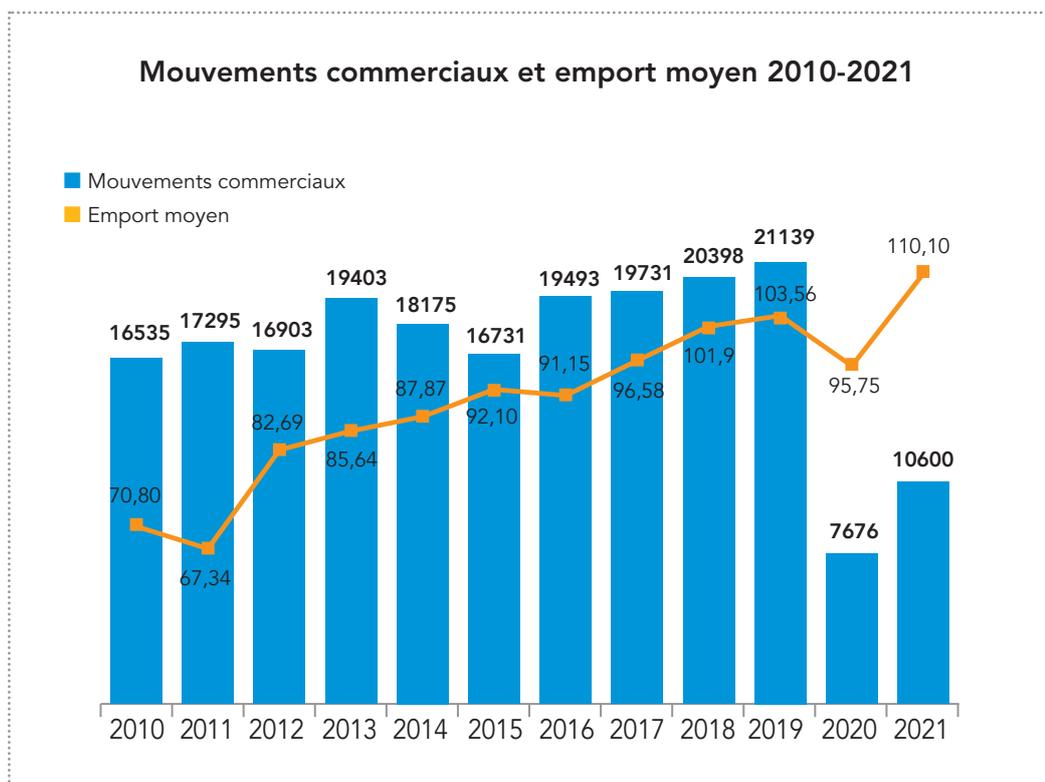
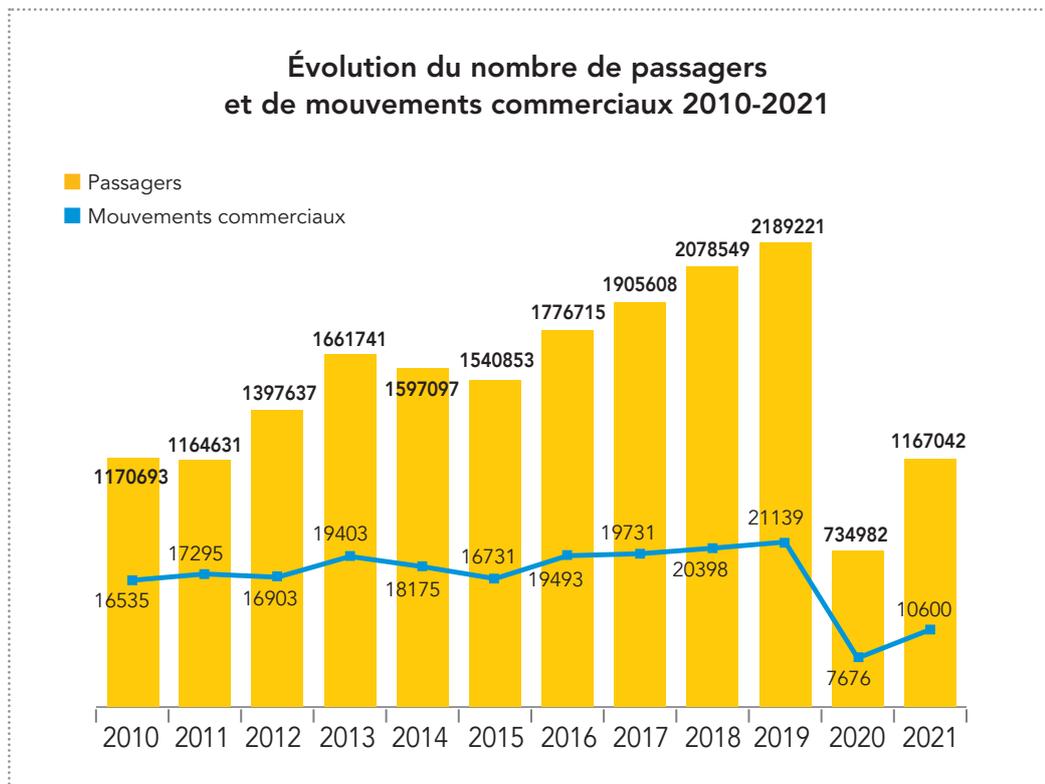
Répartition du nombre de vols (tous vols confondus) par tranche horaire



L'exploitant d'aéroport vise à privilégier le développement du trafic par un développement de l'emport moyen, c'est-à-dire du nombre moyen de passagers transportés par vol.

Il s'agit donc d'accroître le nombre de passagers clients de l'aéroport, tout en maîtrisant le nombre de mouvements d'avions.

L'emport moyen est en hausse en 2021, atteignant des niveaux jamais atteints dans l'histoire de l'aéroport, passant de 70,80 passagers en moyenne par avion en 2010 à 110,10 en 2021.





Les consommations d'eau et d'énergies

Aéroport de Lille SAS surveille un ensemble d'indicateurs relatifs aux impacts environnementaux de ses activités directes :

- Consommations d'eau ;
- Consommations d'énergie (électricité, gaz) ;
- Gestion des déchets.

Indicateur de consommation	Année 2021	Année 2020
Consommation d'eau totale (en m ³)	23 229	14 563
Consommation d'eau / pax (en litres)	19,90	19,81
Consommation d'électricité totale (en kWh)	5 300 885	4 917 339
Consommation électrique / pax (en kWh)	4,54	6,69
Consommation de gaz totale (en kWh)	1 668 440	1 542 904
Consommation gaz / pax (kWh)	1,43	2,10

La consommation d'eau par passager reste stable en 2021 (19,90 litres/pax contre 19,81 litres/pax en 2020) et toujours en forte hausse par rapport aux années pré-Covid (10,23 litres/pax en 2019). Cela s'explique par une hausse de consommation suite à une fuite sur le réseau en début d'année, insuffisamment compensée par la faible reprise du trafic.

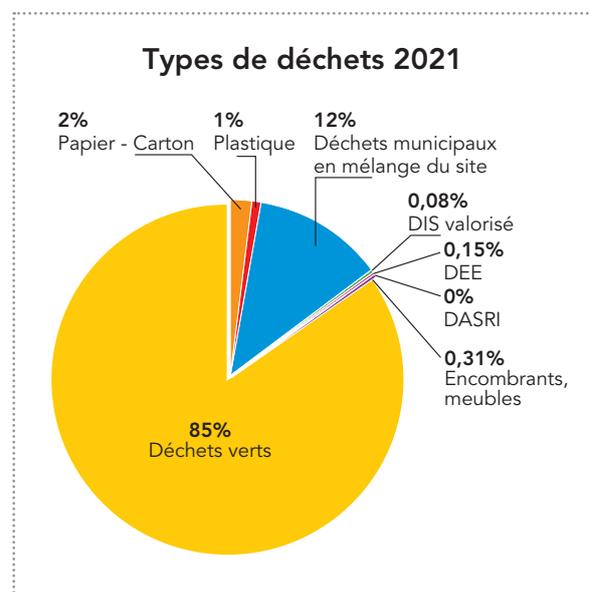
La consommation d'électricité par passager est en baisse en 2021 (4,54 kWh/pax contre 6,69 kWh/pax en 2020) malgré l'augmentation globale de la consommation électrique en raison d'une reprise du trafic qui reste toutefois insuffisante pour retrouver les niveaux observés en 2019 (2,84 kWh/pax en 2019).

De la même façon, la consommation de gaz par passager est en baisse en 2021 (1,43 kWh/pax contre 2,10 kWh/pax en 2020) malgré l'augmentation globale de la consommation de gaz en raison d'une reprise du trafic qui reste toutefois insuffisante pour retrouver les niveaux observés en 2019 (0,81 kWh/pax en 2019).

La gestion des déchets

La production totale de déchets de l'aéroport a représenté 1 059 tonnes en 2021.

Le graphe suivant présente la répartition des déchets :



L'aéroport dispose d'un système de gestion des déchets visant à optimiser leur valorisation.

Selon leur nature, les déchets sont :

- **Réutilisés à 32 %** : il s'agit de l'herbe coupée valorisée en foin ;
- **Valorisés à 56 %** par recyclage, compostage ou méthanisation ;
- **Valorisés énergétiquement** (pas de tonnage concerné en 2021) ;
- **Éliminés** en enfouissement (12 %).

Les déchets suivants sont triés et recyclés :

- Déchets verts,
- Papiers, cartons,
- Ferrailles,
- Bois,
- Verre,
- Plastiques,
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Les sociétés tierces exerçant une activité sur le site aéroportuaire peuvent bénéficier de ce système : la gratuité leur est offerte pour la collecte et le traitement des déchets triés.

Rapport environnemental

Les deux principales actions menées dans le domaine de l'environnement en 2021 concernent :

- La mise en œuvre des actions planifiées dans le cadre du système de management de l'environnement et la mise à jour du programme d'actions environnementales,
- La finalisation des études environnementales constitutives de la demande d'autorisation

environnementale liée au projet de modernisation de l'aéroport.

Poursuite du programme d'actions environnementales

Aéroport de Lille dispose d'un Programme de Management de l'Environnement, établi dans le cadre du système de management de l'environnement certifié ISO14001, qui décline les objectifs de la politique environnementale.

Les principaux objectifs du programme sont les suivants :

Être conforme aux exigences applicables

Parmi les actions prévues dans cet objectif, la réalisation du dossier de demande d'autorisation environnementale lié au projet de modernisation de l'aéroport est un volet important.

D'autres actions sont liées à la mise en conformité des installations suite à l'identification, lors de la veille réglementaire, de nouvelles exigences applicables :

- Contrôle des fluides frigorigènes sur les installations de climatisation ;
- Mise en ligne de données relatives aux installations de recharge de véhicules électriques ;
- Obligation de réduction des consommations d'énergie des bâtiments tertiaires ;
- Réduction des pollutions lumineuses ;
- Modification de la traçabilité des déchets.

Mettre en œuvre le système de management environnemental

Outre l'objectif de maintien de la certification ISO 14001, la sensibilisation du personnel et des tiers et l'évaluation du respect des engagements des tiers dans les AOT sont des points importants pour l'acceptation de la démarche environnementale de l'aéroport.

Limiter les nuisances sonores

L'aéroport de Lille a la volonté de communiquer en transparence avec les riverains et les maires des communes avoisinant l'aéroport. Le programme d'actions vise à maintenir le relationnel partenarial avec les collectivités et les populations riveraines.

Le renouvellement du système de monitoring de bruit et de suivi des trajectoires, annoncé en concertation publique, est prévu en 2022. Les documents nécessaires à la consultation des entreprises ont été élaborés au dernier trimestre 2021 et publiés le 15 décembre 2021, la date limite pour le dépôt des offres des candidats ayant été fixée au 31 janvier 2022.

Deux Commissions Consultatives de l'Environnement ont été organisées dans les locaux de l'Aéroport de Lille le 14 avril 2021 (présentiel + distanciel) et le 14 décembre 2021 (présentiel).

Un groupe de travail a été créé lors de la réunion de la Commission Consultative de l'Environnement (CCE) du

14 avril 2021. Piloté par la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile avec l'appui et l'expertise technique du Service de la Navigation Aérienne Nord, le groupe de travail est composé de représentants d'associations, de représentants de communes et de représentants des professions aéronautiques, siégeant à la CCE.

Ce groupe de travail est chargé depuis mai 2021 d'élaborer des propositions d'optimisation des trajectoires de départs vers l'Est, qui seront soumises à l'avis de la CCE.

Le groupe de travail s'est réuni 7 fois entre mai 2021 et mars 2022, et les propositions issues des travaux seront présentées à l'occasion d'une prochaine réunion de la CCE. Selon les avis formulés à l'occasion de cette CCE, une expérimentation pourra être engagée par la DGAC. Aéroport de Lille SAS apportera ses moyens de mesure (stations mobiles) pour cette expérimentation.

Les services de l'Aviation Civile ont par ailleurs proposé lors de la réunion de la CCE de décembre 2021 de créer un groupe de travail équivalent concernant les trajectoires de départ vers l'Ouest.

Les travaux de ce groupe débuteront lorsque ceux du groupe de travail «départs Est» seront terminés.

L'élaboration du Plan de Gêne Sonore relève des services de la Préfecture et de l'Aviation Civile. Aéroport de Lille SAS contribue à son élaboration en fournissant les données nécessaires (perspectives de trafic) et les réponses aux sollicitations des services de l'Etat (DSAC et Préfecture).

Comme les années précédentes, 4 bulletins trimestriels ont été diffusés aux communes du SIVOM et publiés sur le site internet de l'Aéroport.

Suivre et maîtriser les émissions de pollutions de l'air

Depuis 2020, Aéroport de Lille SAS est adhérente de l'ATMO Hauts de France (collège des représentants des activités contribuant à l'émission des substances surveillées). L'aéroport souhaite mettre en place une convention pour le suivi des émissions dans l'air.

Dans le cadre de l'évaluation environnementale du projet de modernisation de l'aéroport, un inventaire des émissions et une modélisation de la dispersion atmosphérique des polluants ont été effectués.

Maîtriser les émissions de gaz à effets de serre

Aéroport de Lille SAS, consciente des enjeux liés à la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre, met en œuvre un programme d'actions visant à réduire ses émissions de gaz à effet de serre, sur 7 postes d'émissions :

- L'éclairage (remplacement progressif des lampes de l'aérogare et du balisage par des lampes LED, moins consommatrices d'énergie) ;
- Le chauffage et la climatisation des bâtiments (remplacement d'équipements) ;
- Les véhicules de piste (construction d'une zone de charge pour engins électriques, achats d'engins de

piste électrique) : à ce titre, ADL a fait l'acquisition en 2021 d'un véhicule HELP entièrement électrique pour le transport des passagers à mobilité réduite et travaille avec l'assistant aéroportuaire, AVIAPARTNER, au remplacement de la flotte des engins de pistes par des véhicules électriques ;

- L'alimentation électrique des avions (convertisseurs 400 Hz) : 6 postes avions ont été installés sur l'aire de trafic Bravo, en lieu et place des groupes mobiles fonctionnant au fioul (GPU) et afin de limiter l'utilisation de l'APU (Auxiliary Power Unit, moteur auxiliaire de l'avion assurant la climatisation et l'apport d'énergie à l'avion en escale, l'APU fonctionne au kérosène). Onze autres convertisseurs sont prévus dans le cadre du projet de modernisation de l'aéroport ;
- La poursuite des actions du Plan de Déplacement d'Entreprise, mis en œuvre en 2018, qui s'organise en 5 grands axes :
 - Favoriser l'utilisation des modes actifs (vélo, marche) ;
 - Favoriser l'utilisation des transports en commun ;
 - Inciter à covoiturer ;
 - Installer des installations de recharge pour les véhicules électriques ;
 - Optimiser les déplacements professionnels domicile-travail.

Parmi ces actions, on notera :

- La mise à disposition de 6 bornes de recharge électriques sur le parking P4 couvert pour favoriser l'utilisation de véhicules électriques par les passagers ;
- La création d'un accès piéton entre le rond-point Stratos et l'entrée Stratos ;
- Adaptation de la fréquence de la navette aéroport – centre-ville de Lille ;
- Contacts avec la collectivité (Région) pour la mise en place d'un arrêt de bus (réseau Arc-en-Ciel) supplémentaire,
- Les actions de communication (challenge de la mobilité, challenge « tous en selle... ») n'ont en revanche pas pu être poursuivies en 2021 en raison de la crise sanitaire.

La mise à jour de ce plan – rebaptisé « plan de mobilité » par la réglementation – a été initiée fin 2021 pour réévaluer les mesures prises par l'ancien exploitant SOGAREL ;

- L'organisation du flux routier des passagers par la mise en place d'offres parking différenciées ;
- La gestion des déchets.

L'alimentation électrique du site est réalisée exclusivement par l'électricité verte : le fournisseur d'électricité (ENERGEM jusqu'en mai 2021, puis ENGIE), s'engage à injecter dans le réseau autant d'électricité produite à partir d'énergies renouvelables que la quantité d'électricité consommée par l'aéroport en 2021 (soit 4 920 MWh en 2020) sur le site de l'aéroport, via le mécanisme de garanties d'origine.

En 2020, Aéroport de Lille SAS s'est engagée dans la

démarche Airport Carbon Accreditation (ACA).

L'« Airport Carbon Accreditation » est un programme volontaire de certification en matière de gestion du carbone, piloté par l'ACI Europe (Conseil International des Aéroports), qui évalue et reconnaît la démarche entreprise par les aéroports afin de réduire leurs émissions en gaz à effet de serre.

Depuis 2020, la démarche comprend 6 niveaux possibles (4 niveaux auparavant, le niveau 3+ étant le plus élevé jusqu'alors) :

- **Niveau 1 : Cartographie** = Déterminer les sources d'émission sous le contrôle de l'aéroport et établir un bilan carbone. Les émissions directes et indirectes sont définies sur la base du protocole sur les gaz à effet de serre (GHG Protocol).
- **Niveau 2 : Réduction** = Recenser les émissions sur les 3 dernières années en suivant un plan de management, fixer les objectifs puis démontrer que objectifs de réduction ont été atteints.
- **Niveau 3 : Optimisation** = Le champ d'application de l'empreinte carbone s'élargit : les tiers (par exemple les entreprises du site aéroportuaire) contribuent aussi aux niveaux 1 et 2.
- **Niveau 3+ : Neutralité** = Compenser les émissions résiduelles ne pouvant être réduites pour atteindre la neutralité carbone des opérations sous le contrôle de l'aéroport.
- **Niveau 4 : Transformation** = Définir une stratégie de gestion carbone à long terme orientée vers une réduction des émissions en valeur absolue. Étendre la mesure de l'empreinte carbone, réduire les émissions en valeur absolue en accord avec l'Accord de Paris, renforcer l'engagement des tiers.
- **Niveau 4+ : Transition** = Obtenir l'accréditation au niveau Transition impose à l'aéroport la compensation de ses émissions résiduelles ne pouvant être réduite.

L'adhésion à ce programme est facultative mais des contrôles ont lieu pour justifier du respect des critères pour les 6 niveaux atteignables. Les exploitants d'aéroports doivent déclarer leurs émissions conformément au Protocole sur les gaz à effet de serre.

ADL s'est engagée dans la démarche ACA et a réalisé en parallèle à l'évaluation environnementale son inventaire carbone annuel de la plateforme aéroportuaire.

ADL vise :

- L'obtention du niveau ACA 3+ en 2027 : ce niveau nécessite une réduction des émissions des activités du gestionnaire et prend également en compte celles de toutes les activités de la plateforme : avions, assistants en escale, commerces, loueurs de voitures, taxis, ainsi que les émissions liées à l'accès des passagers à l'aéroport et les déplacements domicile-travail des employés de la plateforme.
- L'obtention du niveau ACA 4+ à l'horizon 2030.

L'accréditation au niveau 1 a été obtenue le 2 septembre 2021.

L'Aéroport poursuit les démarches en vue d'obtenir le niveau 2 – Réduction en 2022.

Poursuivre la réduction des consommations d'énergie

La maîtrise des consommations d'énergie de l'aéroport est une priorité pour l'exploitant Aéroport de Lille SAS. Depuis plusieurs années, l'exploitant de l'aéroport réalise le suivi de ses consommations de gaz et d'électricité et poursuit le déploiement progressif des éclairages LED. Comme en 2020, les opérations de remplacement de lampes de 2021 ont toutefois été limitées en raison de la baisse d'activité liée à la crise sanitaire.

Le déploiement des dispositifs de comptage sur le réseau électrique (compteurs) et la réalisation de diagnostics sont des actions prévues au programme d'actions 2022.

Diminuer les volumes de déchets non valorisés

L'aéroport de Lille dispose de plusieurs filières de déchets lui permettant de valoriser plus de 88% de ses déchets par réutilisation, recyclage, compostage ou méthanisation en 2020.

Malgré cela, l'aéroport souhaite améliorer la valorisation des déchets produits sur le site en réduisant la part des déchets enfouis.

Un diagnostic de la gestion des déchets avait été réalisé en octobre 2020 avec l'assistance technique de l'Aéroport de Marseille Provence AMPi. Il avait conclu que la gestion des déchets sur l'Aéroport de Lille est opérationnelle et avait préconisé plusieurs pistes d'améliorations pour optimiser le taux de valorisation et sécuriser l'aspect réglementaire, contractuel et

financier. Ces actions n'ayant pu être réalisées en 2021 sont prévues au programme d'actions 2022.

Préserver les ressources en eau

Une des problématiques environnementales essentielles porte sur la gestion des eaux pluviales et des eaux usées. L'aéroport est en effet situé en bordure externe du Projet d'Intérêt Général concernant la protection des ressources en eau : le sous-sol est un aquifère de la nappe libre de la craie, fournissant les captages d'eau potable de la métropole.

Cette problématique est intégrée de longue date dans les préoccupations environnementales de l'aéroport. La plate-forme dispose ainsi d'un réseau séparatif. Deux arrêtés préfectoraux autorisent à réinfiltrer les eaux pluviales au moyen de bassins d'infiltration, et une délibération de Lille Métropole Communauté Urbaine autorise le rejet des eaux usées dans le réseau communal.

La qualité des eaux fait l'objet d'une surveillance particulière, et Aéroport de Lille SAS a à ce titre conclu un contrat avec le laboratoire IPL Eurofins de Lille.

L'ensemble des sociétés travaillant sur le site est particulièrement sensibilisé à la prévention des pollutions de l'eau et du sol. Par le biais des autorisations d'occupation temporaire (AOT) signées avec les sociétés tierces implantées sur le site, tout produit pouvant se révéler dangereux pour la santé ou pour l'environnement est stocké sur rétention.

En cas d'épandage accidentel, les services de sécurité et de maintenance de l'aéroport disposent de moyens et méthodes pour agir afin de contenir et traiter la pollution.



Une fuite d'eau conséquente s'est produite sur le réseau d'alimentation d'eau début 2021 suite au gel d'une canalisation. Aéroport de Lille SAS s'est rapprochée de son fournisseur d'eau ILEO afin d'avoir un suivi plus fréquent des consommations d'eau. Depuis le dernier trimestre 2021, une télémétrie associée à des alertes automatiques sur dépassement de niveau de consommation journalier est ainsi mise en place.

Préserver la biodiversité et la qualité des milieux naturels

Le traitement par produit phytosanitaire fait l'objet d'une attention soutenue afin de limiter leur usage le plus possible. Aussi en 2021, seuls 5 litres de produits phytosanitaires ont été utilisés pour plus de 250 ha de surfaces à entretenir.

L'aéroport fait réaliser l'entretien d'une partie des espaces verts en zone publique par éco-pâturage d'ovins (moutons). Cette action a été pérennisée en 2021 après le renouvellement du marché d'entretien des espaces verts auprès de France Environnement.

Depuis plusieurs années, l'aéroport a établi un partenariat avec un couple d'apiculteurs qui a implanté 12 ruches sur le site. Le miel issu de la production a fait l'objet d'une présentation dans l'aérogare le 10 décembre 2021 à l'attention des passagers et du personnel de la plateforme.

L'effarouchement par fauconnerie a été perpétué en 2021 par l'intervention d'un fauconnier professionnel du 27 Juillet au 7 octobre. L'action a été importante notamment sur les corvidés (choucas et corneilles), les étourneaux et les faucons crécerelles. Il est envisagé de renouveler l'intervention en 2022.

Développer l'accessibilité de la plateforme.

Le plan de mobilité (mis en place par l'ancien exploitant SOGAREL) a permis de réfléchir à des moyens alternatifs à la voiture pour se rendre de son domicile à son travail. Le bureau d'études qui travaillera à la mise à jour du plan de mobilité a été choisi fin 2021, la mise à jour du plan est prévue en 2022.

Lancement des études liées au projet de modernisation de l'aéroport

Le projet de modernisation est soumis à la délivrance d'un Permis de Construire au titre des règles d'urbanisme et à Autorisation Environnementale au titre de la réglementation environnementale (Code de l'Environnement).

À ce titre, l'ensemble des études environnementales a été réalisé dans les domaines de l'eau, de la qualité de l'air, de la biodiversité, du bruit et des vibrations, du trafic routier, des émissions de gaz à effets de serre, etc. Ces études ont été fournies dans le dossier d'évaluation environnementale soumise à enquête publique dans le cadre de la procédure de demande d'autorisation environnementale.

La démarche de demande d'autorisation environnementale du projet de modernisation est présentée dans la partie « comité de suivi du projet de modernisation » au chapitre I 4 Relations avec le délégant.



SORTIE
DOUANES - CUSTOMS

5

Relations avec les occupants

-1 Commerces, services et restaurants

Dès 2020, Aéroport de Lille a veillé à développer une offre de services étendue et améliorée aux passagers.

Après une période de constat, d'analyse et d'état des lieux, il est apparu indispensable de refondre en profondeur l'offre de services et la nature des contrats.

Dès 2021, les contrats de la restauration (F&B), du duty-free, de la distribution automatique, de la librairie et de la régie publicitaire ont été remis sur le marché et négociés.

Cet important travail de transformation et de renouvellement a conduit à la conclusion des accords et contrats suivants :

Occupant Lagardère Travel Retail France
Enseigne Trib's (zone publique) et Bread&Co (zone réservée)
Activité Restauration à table et à emporter

Suite à la prolongation des négociations avec les candidats dans le cadre de la consultation pour l'activité de restauration commerciale, la notification de l'entreprise Lagardère Travel Retail France a été officialisée le 17 mars 2021 pour son projet de rénovation du point de vente en zone publique et de création d'un nouveau point de vente en zone réservée, très attendu des passagers comme du personnel de la plateforme. En raison de la crise sanitaire qui a connu une relance en avril 2021, le point de vente en zone publique a dans un premier temps été repris pratiquement à l'identique du précédent en termes d'architecture, la terrasse restant fermée selon la réglementation gouvernementale jusqu'en juin 2021. C'est également au mois de juin 2021 que la zone réservée s'est vue dotée d'un point de vente provisoire à l'emplacement de l'ancien salon Blériot, fermé depuis le début de la crise sanitaire. L'offre quant à elle a été immédiatement fortement améliorée avec un accroissement progressif de la gamme, et notamment l'arrivée des verrines traiteur à la rentrée de septembre, puis des plats chauds en octobre 2021.

La fin d'année 2021 a été marquée par la finalisation des plans et procédures de travaux puisque l'année 2022 sera celle de la construction et de l'ouverture des deux points de vente dans leurs versions définitives. Alors que le Trib's de la zone publique verra sa terrasse totalement réaménagée et son comptoir coupé en deux espaces distincts (comptoir bar à gauche et restauration plus classique à droite), le Bread&Co en zone réservée viendra prendre place en sortie du Duty Free sur l'ancien emplacement de la distribution automatique, afin d'être parfaitement dans les flux et de toucher l'ensemble des passagers.

Une négociation tarifaire pour le personnel de la plateforme ainsi que l'apparition d'un partenariat avec un traiteur local à partir de mars 2022 viendront sans doute renforcer la demande déjà en croissance régulière depuis l'ouverture des deux points de vente.

Occupant Aéroboutique par Lagardère Travel Retail France
Enseigne Aelia Travel Retail
Activité Commerce Duty Free et Duty Paid

Après une procédure de sélection préalable, l'entreprise Lagardère Travel Retail a été retenue pour son offre de rénovation du point de vente Duty Free en sortie du passage sûreté. En plus de la modification des flux passager dans l'enceinte du point de vente pour en faire un vrai « walkthrough » obligeant les passagers à traverser tous les rayons (et notamment par le déplacement du pôle caisse en sortie du magasin et la fermeture de la porte latérale pour ne garder qu'une sortie unique), l'enseigne Aelia s'associera à de nouveaux partenaires commerciaux pour étoffer son offre et créera un « queuing » au niveau des caisses pour doper les ventes par de l'achat impulsif. Un « corner » de produits régionaux sera également mis en place pour renforcer l'identité de l'aéroport et son ancrage dans le territoire, permettant aux passagers au départ d'acheter quelques souvenirs (notamment alimentaires) en provenance des Hauts-de-France et de la Belgique.

La rénovation du point de vente prévue à la fin du semestre 2022 et le renforcement de l'offre s'accompagnent d'une amélioration significative des redevances sur les ventes avec un minimum de 3,5 points de redevances supplémentaires gagnés sur l'année 2022 par rapport au contrat précédent, évolutif selon la reprise du trafic. De nouveaux services à destination du personnel viendront également renforcer la demande sur ce point de vente avec notamment le renouvellement des opérations commerciales faisant bénéficier de remises supplémentaires (Noël, Saint-Valentin, soldes...) et la possibilité de réserver ses achats en « Click&Collect » directement sur un site dédié à la plateforme.

Occupant Lille automatique by Dallmayr

Enseigne Dallmayr

Activité Distribution automatique

Après une procédure de sélection préalable ayant vu se concurrencer quatre candidats, c'est l'entreprise Lille automatique, appartenant au groupe Dallmayr, qui est sortie lauréate de la consultation pour l'activité de distribution automatique alimentaire. Après des négociations contractuelles qui ont nécessité de prolonger le précédent concessionnaire Casale espresso jusqu'au 14 février 2022, Dallmayr a installé ses 32 distributeurs entre le 15 et le 18 février.

Opérant avec des distributeurs de dernière génération permettant l'achat par tout moyen de paiement et offrant des écrans digitaux pour les machines de boissons chaudes, son offre de viennoiseries et sandwicherie produite dans leur laboratoire à Wambrechies et sa sélection de café gourmand en partie produite par sa filiale l'a naturellement placée en première position du classement en termes de qualité de produits et de service. Les redevances ont également été améliorées avec un taux à 65% pour les boissons chaudes et 50% pour les autres ventes contre une moyenne à 53% dans le précédent contrat.

Le personnel de la plateforme, gros consommateur sur ces machines dont une partie est placée dans des zones non accessibles aux passagers, bénéficie quant à lui d'une remise très attractive permettant de doper les ventes tout en offrant un service et des produits de qualité, complémentaires aux points de vente de restauration.

Occupant Lagardère Travel Retail France

Enseigne Relay

Activité Boutique presse et alimentaire

Après une mise en concurrence de l'activité, l'occupant précédent Lagardère Travel Retail France a été retenu avec son offre de refonte de la boutique pour prendre les codes de son dernier concept d'enseigne Relay. Cette rénovation globale de la boutique s'accompagne d'actions commerciales fortes comme l'ajout d'un rayonnage high-tech, d'une vitrine souvenirs et de l'installation d'une caisse automatique qui viendra améliorer la gestion des flux.

L'enseigne se dote également d'un vaste espace alimentaire avec la mise en place d'un « salad'bar » sous la marque PicaDeli qui proposera des salades variées à composer soi-même dans une large palette d'ingrédients. Cette extension de l'offre de restauration s'accroît par la mise en place d'une terrasse de 24m² qui viendra agrandir le point de vente tout en le rendant complémentaire avec l'enseigne Trib's placée juste à côté puisque les passagers pourront décider de consommer dans l'un ou l'autre et utiliser la terrasse de leur choix.

L'offre de LTRF propose en sus une amélioration significative des conditions tarifaires avec une augmentation de 3 points de pourcentage de redevance moyenne à trafic égal par rapport à 2019.

Occupant JC Decaux
Enseigne JC Decaux
Activité Régie publicitaire

Après le renouvellement en 2021 du contrat de régie publicitaire détenu par JC Decaux, la remise en concurrence de cette activité a été faite en fin d'année pour une contractualisation prévue début 2022. Des négociations poussées ont été menées avec cet opérateur, ce qui a conduit à deux renouvellements successifs de leur contrat jusqu'à fin mars 2022.

Les discussions sur la portée de ce contrat sont toujours en cours.

-2 Loueurs de voiture

Occupants Hertz, Sixt, Europcar, Avis, Enterprise

En raison de la situation sanitaire, il a été décidé de ne pas relancer la consultation des loueurs de voitures pour de nouveaux contrats en 2022 comme cela était prévu. L'ensemble des contrats des cinq enseignes de loueurs a donc été prolongé par avenant jusqu'au 31 décembre 2022. Une procédure de mise en concurrence est donc prévue en 2022 après une phase d'expression des besoins des différentes entreprises de cette activité. Les loueurs ont été particulièrement touchés par la crise.

-3 Aéroclubs et écoles

Aviation de loisirs et bases

Ce secteur a résisté et a pu se conforter notamment pendant l'hiver de quelques appareils ULM habilités « avion » par l'aviation civile et preneur de hangar à l'aéroport de Lille à la mauvaise saison.

-4 Hangars

Voir Chapitre 3 - page 24 Autres activités aériennes.

L'année 2021 a été marquée par le départ de HOP au 31 mars 2021 du hangar dit BRASILIA, hangar que la compagnie occupait historiquement pour ses opérations de maintenance. Ce hangar est occupé depuis le 1^{er} avril 2021 par la société VALLJET, pour ses activités de maintenance à l'aéroport de Lille.

-5 Entreprises

Espace Statos

Aéroport de Lille SAS a travaillé en 2021 à la commercialisation de ces surfaces, dont l'occupation a été impactée par la longue indisponibilité liée au sinistre survenu en 2020 et la forte augmentation du télétravail chez les sociétés occupantes du bâtiment. La synthèse des occupants du domaine public aéroportuaire est reprise en annexe du présent rapport.



Envoyé en préfecture le 18/11/2022

Reçu en préfecture le 18/11/2022

Publié le

SLOW

ID : 059-200006120-20221109-D_2022_28_BIS-DE



6

Rapport financier

-1 Produits d'exploitation

En euros	Exercice 2021	Exercice 2020	Écart N N-1 en %
Chiffres d'affaires aéronautique	4 726 258	3 435 593	37,6%
Atterrissages	1 137 434	712 113	59,7%
Régul Nationaux et UE	942 724	590 182	
Régul Internationaux	110 787	57 099	
Charters & déroutements	39 482	31 519	
Cargos	33	10 309	
Tourismes	44 408	23 004	
Balisages	215 372	183 972	17,1%
Stationnements	233 545	464 161	-49,7%
Passagers	2 869 133	1 806 113	58,9%
Régul Nationaux et UE	2 409 957	1 496 286	
Régul Internationaux	351 725	229 273	
Charters & déroutements	91 671	78 747	
Tourismes	4 152	1 807	
Autres	270 774	269 234	0,6%
Entraînement	14 576	3 990	
Eléments var/carburants	124 307	124 255	
Assistance cargos	0	37 547	
Assistance tourisme	131 891	103 442	
Chiffres d'affaires extra -aéronautique	9 514 642	7 185 423	32,4%
Redevances domaniales	2 310 093	2 329 508	
Redevances d'usages	4 940 896	2 989 091	
Prestations industrielles	897 509	965 695	
Recettes commerciales	1 170 293	776 645	
Autres recettes commerciales	7 936	6 041	
Produits des activités annexes	187 915	118 443	
Produit de sécurité et de sureté	6 185 143	5 684 550	8,8%
Taxes aéroport	6 185 143	5 684 550	
Autres			
Subventions d'exploitation	0	0	-
Smalim	0	0	
Région	0	0	
Europe	0	0	
Autres collectivité (à préciser)	0	0	
Les autres produits d'exploitation	76 081	1 190 117	
Transfert de charges (nature)	3 044	1 183 846	
Passif social ancien concessionnaire	0	1 180 802	
Avantage en nature	3 044	3 044	
Autres produits de gestion courante (nature)	30 073	6 271	
Revenus d'immeubles	5 716	5 716	
Autres produits de gestion	24 357	555	
Reprises sur amortissements et provisions (nature)	42 964	0	
Reprise provision engagt fin de carriere	0	0	
Reprise/ provision risques et charges	0	0	
Reprise/ dépréciations créances	42 964	0	

Recettes aéronautiques

Le chiffre d'affaires Aéronautique (hors Taxe Sécurité - Sûreté) s'élève à 4 726 K€ pour 3 436 K€ en 2020, soit une évolution de 37,6%.

Par rapport à 2020, l'évolution favorable des redevances 2021, Passagers et d'Atterrissage est directement liée à celle du trafic. En 2020, les aéronefs sont restés au sol en période de pandémie, ce qui justifie les redevances stationnement plus importantes en 2020 qu'en 2021.

Guide(s) tarifaire(s) en vigueur

Les tarifs 2021 des redevances réglementées sont repris par poste ci-dessous.

Redevance passagers : 2 869 K€

Cette redevance est applicable par passager au départ, selon tarification suivante :

En € HT	Tarif 2021
Passagers nationaux et Schengen	4,57 €
Passagers UE hors Schengen	7,91 €
Passagers DOM TOM	5,91 €
Passagers internationaux	9,71 €
Passagers « Aviation Générale »	2,42 €

NB : La redevance par passager n'intègre pas la redevance PHMR qui correspond à la facturation du service rendu pour la prise en charge en aéroport des PHMR. Pour informations, les redevances PHMR sont de 377 K€.

Redevance d'atterrissage : 1 137 K€

Cette redevance est applicable par mouvement à l'arrivée, selon tarification suivante (en euros HT) :

En € HT	Tarif 2021
1T	2,78 €
2T	3,97 €
3T	5,94 €
4T	5,94 €
5T	5,94 €
6T	5,94 €
7T	7,09 €
Tonne supp.	1,15 €
13T	13,98 €
Tonne supp.	2,31 €
25T	41,65 €
Tonne supp.	4,38 €
75T	260,51 €
Tonne supp.	5,62 €

Redevance balisage : 215 k€

Cette redevance est applicable par utilisation, selon tarification suivante (en euros HT) :

En € HT	Tarif 2021
UE	39,62 € (Tarif unique)
International	

Redevance de stationnement : 234 K€

Cette redevance est applicable par tonne et par heure de stationnement de l'aéronef, selon tarification suivante :

En € HT	
Parking principal	0,25 €
Parking aviation générale	0,12 €
La 1 ^{ère} heure de stationnement est gratuite	

Autres redevances aéronautiques

À ces redevances, s'ajoutent les autres redevances aéronautiques suivantes :

- La redevance des vols d'entraînement pour un montant de 15 K€ au titre de l'année 2021.
- L'assistance Tourisme pour un montant de 132 K€ au titre de l'année 2021.

Recettes extra-aéronautiques

Concernant les redevances non réglementées, correspondant aux prestations effectuées par l'Exploitant pour les compagnies aériennes, les tarifs ont été arrêtés comme suit :

Passerelles

Cette prestation est applicable par accostage :

€ HT	< 1h	De 1h à 2h	> 2h	Night stop
Tarif 2021	50,44 €	98,82 €	149,27 €	74,12 €

Car piste

La tarification est applicable par prestation :

€ HT	Prestation
Tarif 2021	40,00 €

Prise en charge des PHMR

Le coût de cette prestation est calculé sur la base des charges de personnel d'exploitation affectées à l'assistance PHMR, ainsi que l'entretien des matériels, les frais de gestion et les amortissements.

Le service dispose de deux véhicules élévateurs HELP,

d'une navette, de chaises roulantes classiques et de chaises type avion. Deux plateformes extérieures équipent chaque pré-passerelle de manière à accueillir directement à ce niveau les véhicules élévateurs (réduction des ruptures de charge pour les clients).

Ce tarif est fixé à 0,65 € /pax départ.

Aviation générale

Les majorations suivantes sont appliquées :

Tarification de base Entre 6h00 et 22h sauf dimanche		
Catégorie aéronef	Cargo Reg / Privé	Technique
	Tarif HT de base	Tarif HT de base
AEROCLUB	8,57 €	8,57 €
HELICO ET < 2T	23,58 €	11,80 €
2T < M <4T	41,54 €	20,77 €
4T < M <7T	58,65 €	29,33 €
7T < M <10T	83,09 €	41,54 €
10T < M <15T	100,20 €	48,87 €
15T < M <20T	116,07 €	54,97 €
20T < M <25T	133,17 €	63,52 €
25T < M <30T	159,80 €	76,24 €
30T < M <35T	186,45 €	88,95 €
35T < M <40T	216,28 €	103,18 €
40T < M <45T	259,53 €	123,82 €
Liaison aérogares	20,18 €	20,18 €

- 50 % pour une assistance hors heures d'ouverture, soit entre 22h et 6h (lendemain) ;
- 50 % pour une assistance le dimanche pendant les heures d'ouverture, de 6h à 22h ;
- 100 % pour une assistance le dimanche hors heures d'ouverture, soit de 22h le dimanche à 6h le lundi.

Par ailleurs, en cas d'événements importants nécessitant la mise en œuvre exceptionnelle par Aéroport de Lille SAS de moyens humains, techniques et/ou opérationnels pour assurer l'assistance AG (exemples : manifestation sportive ou culturelle en Métropole Lilloise, compétition sportive internationale en Région Hauts-de-France...) (à la demande ou non des autorités) des majorations exceptionnelles pourront être appliquées aux prestations ci-avant. L'information sera portée à la connaissance des usagers sur le site Internet de l'aéroport de Lille.

Tarification majorée pour vols hors heures d'ouverture, entre 22h et 6h (sauf dimanche)				
Catégorie aéronef	Cargo Reg / Privé		Technique	
	Tarif HT de base	Tarif HT de base	Tarif HT de base	Tarif HT de base
AEROCLUB	8,57 €	12,86 €	8,57 €	12,86 €
HELICO ET < 2T	23,58 €	35,37 €	11,80 €	17,70 €
2T<M<4T	41,54 €	62,31 €	20,77 €	31,16 €
4T<M<7T	58,65 €	87,98 €	29,33 €	44,00 €
7T<M<10T	83,09 €	124,64 €	41,54 €	62,31 €
10T<M<15T	100,20 €	150,30 €	48,87 €	73,31 €
15T<M<20T	116,07 €	174,11 €	54,97 €	82,46 €
20T<M<25T	133,17 €	199,76 €	63,52 €	95,28 €
25T<M<30T	159,80 €	239,70 €	76,24 €	114,36 €
30T<M<35T	186,45 €	279,68 €	88,95 €	133,43 €
35T<M<40T	216,28 €	324,42 €	103,18 €	154,77 €
40T<M<45T	259,53 €	389,30 €	123,82 €	185,73 €
Liaison aérogares	20,18 €	20,18 €	20,18 €	20,18 €

Tarification majorée pour vols du dimanche entre 6h et 22h				
Catégorie aéronef	Cargo Reg / Privé		Technique	
	Tarif HT de base	Tarif HT de base	Tarif HT de base	Tarif HT de base
AEROCLUB	8,57 €	12,86 €	8,57 €	12,86 €
HELICO ET < 2T	23,58 €	35,37 €	11,80 €	17,70 €
2T<M<4T	41,54 €	62,31 €	20,77 €	31,16 €
4T<M<7T	58,65 €	87,98 €	29,33 €	44,00 €
7T<M<10T	83,09 €	124,64 €	41,54 €	62,31 €
10T<M<15T	100,20 €	150,30 €	48,87 €	73,31 €
15T<M<20T	116,07 €	174,11 €	54,97 €	82,46 €
20T<M<25T	133,17 €	199,76 €	63,52 €	95,28 €
25T<M<30T	159,80 €	239,70 €	76,24 €	114,36 €
30T<M<35T	186,45 €	279,68 €	88,95 €	133,43 €
35T<M<40T	216,28 €	324,42 €	103,18 €	154,77 €
40T<M<45T	259,53 €	389,30 €	123,82 €	185,73 €
Liaison aérogares	20,18 €	20,18 €	20,18 €	20,18 €

Tarification majorée pour vols du dimanche avec prestation entre 22h et 6h				
Catégorie aéronef	Cargo Reg / Privé		Technique	
	Tarif HT de base		Tarif HT de base	
AEROCUB	8,57 €	17,14 €	8,57 €	17,14 €
HELICO ET < 2T	23,58 €	47,16 €	11,80 €	23,60 €
2T<M<4T	41,54 €	83,08 €	20,77 €	41,54 €
4T<M<7T	58,65 €	117,30 €	29,33 €	58,66 €
7T<M<10T	83,09 €	166,18 €	41,54 €	83,08 €
10T<M<15T	100,20 €	200,40 €	48,87 €	97,74 €
15T<M<20T	116,07 €	232,14 €	54,97 €	109,94 €
20T<M<25T	133,17 €	266,34 €	63,52 €	127,04 €
25T<M<30T	159,80 €	319,60 €	76,24 €	152,48 €
30T<M<35T	186,45 €	372,90 €	88,95 €	177,90 €
35T<M<40T	216,28 €	432,56 €	103,18 €	206,36 €
40T<M<45T	259,53 €	519,06 €	123,82 €	247,64 €
Liaison aéro-gares	20,18 €	20,18 €	20,18 €	20,18 €

Navette aéroport – Lille gares

Tarifs en vigueur en 2021 :

Aller simple :	8 €
Aller / Retour :	10 €
Carnet de 10 tickets :	35 €
Abonnement mensuel :	50 €

Domanial : indexation des tarifs

Calcul indexation au 1^{er} janvier 2021

AOT SOUMISE à ILAT			indexation au 01/01/21
ILAT 3T2020	114,23	0,995	Pas d'indexation
ILAT 3T2019	114,85		
AOT SOUMISE à ICC			indexation au 01/01/21
ILAT 3T2020	1765	1,011	1,1%
ILAT 3T2019	1746		
AOT AGRICULTEURS			indexation au 01/10/21
Indice fermage 2020	105,33	1,0054	0,54%
Indice fermage 2020	104,76		



Cf annexe 9 : rapport d'activité navette P82

Parkings

Tarifs des parkings publics (en euros TTC)

Validé 12/02/2020 pour une mise en application le 2 avril 2020

Tarifs en vigueur au 2 avril 2020. Tarifs donnés à titre indicatif susceptibles de modifications sans préavis. Toute période commencée est due. Les droits perçus sont des droits de stationnement et non de gardiennage. Le stationnement a lieu aux risques et périls du propriétaire du véhicule.

Durée de stationnement jusqu'à :	P1	P2	P3	P4
	Longue durée (sur réservation uniquement) 1170 places	Facilité (sans réservation) 800 places	Proximité (sans réservation) 215 places	Privilege Couvert (réservation possible) 130 places
15 mn		Gratuit	10,00 €	
De 15 mn à 12h		2,50€ puis 0,40€/15mn	0,50€ / 15mn	
12h à 24h		20,00 €	35,00 €	50,00 €
2 jours		34,00 €	45,00 €	58,00 €
3 jours	34,00 €	48,00 €	56,00 €	66,00 €
4 jours	38,00 €	55,00 €	63,00 €	74,00 €
5 jours	40,00 €	61,00 €	69,00 €	82,00 €
6 jours	41,00 €	66,00 €	74,00 €	90,00 €
7 jours	42,00 €	70,00 €	78,00 €	98,00 €
Par jour supplémentaire	4,00 €	5,00 €	7,00 €	8,00 €

Avitaillement carburant

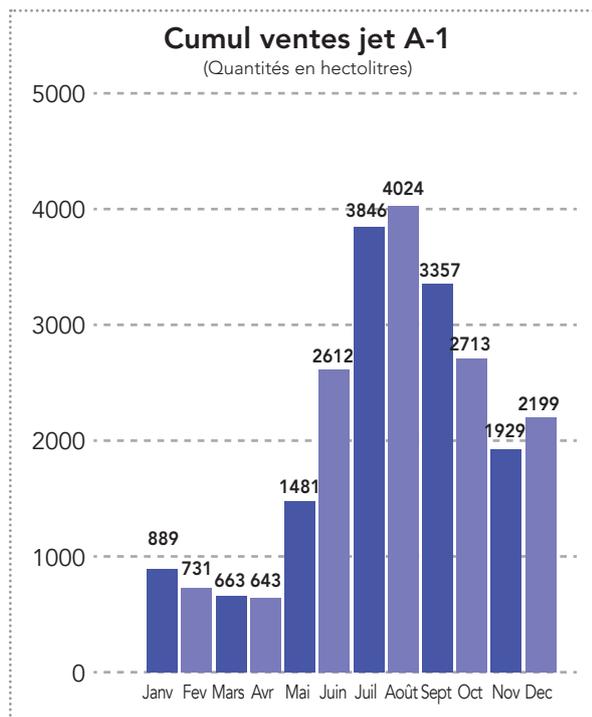
Taux de commissions en vigueur et mécanisme contractuel.

Tarifs de service Avitair LIL hors toutes taxes	
Storage & Handling	
Termes fixes	€
Forfait mensuel	2300
Suivi administratif annuel	4500
Termes variables	€/m ³
Frais de passage dans dépôt	35,22
Redevance domaniale	3,14
Nouvelle aire dépotage	1,08
Total	39,44
Service Mise bord	
Termes fixes	€/opération
Frais par opération couplage	39
Frais par opération pistolet	75
Frais par opération av. S&V	59
Frais par opération defuelling	450
Frais par opération de nuit	300
Termes variables	€/m ³
Frais de mise bord	11,80
Frais de reprise	21,00

Évolution des taux

Les tarifs de passage dans dépôt ont été réajustés en 2021 par Avitair au vu du contexte économique. Avitair a assuré l'information auprès de ses clients Compagnies.

Bilan des volumes de kérosène (Jet-Fuel, AvGas, autres) réalisés



Recettes régaliennes

Taxe d'aéroport

Volume passagers départs : 580 869 personnes

Taxe aéroport (dans les comptes)	6 185 144
Loyer bâtiment SSLIA	152 919
Total produits	6 338 063
SSLIA + Péril aviaire	2 295 113
Inspection filtrage	2 166 410
Contrôle d'accès	790 155
Contrôle bagage soute	825 210
Environnement	261 175
Total charges	6 338 063
Résultat annuel	-

La Taxe Sécurité - Sûreté a été fixée à 7,90 € à compter du 1^{er} avril 2019 en application de l'arrêté du 25 mars 2019. En égard à la crise sanitaire, la valeur de la taxe sûreté-sécurité n'a pas été modifiée en 2021 et reste fixée à 7,90 €. Le coût par passager est de 10,91 € (10,65 € hors bâtiment SSLIA).

Situation des accords avec la DGAC

La Société ADL a bénéficié par les services de l'État d'une avance de trésorerie de 2776 K€ en 2020 et de 1254 K€ en 2021, formalisée chacune par une convention signée entre la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile), l'agence France Trésor et Aéroport de Lille SAS.

Autres produits

Outre les produits liés à l'aéronautique, à l'extra aéronautique et à la taxe aéroport, il reste deux types de produits :

- Transfert de charges d'exploitations :
Le total des transferts de charges d'exploitation est de 3 K€ correspond à des avantages en nature (notamment véhicule de fonction).
- Autres produits :
Le total des autres produits est de 30 k€, dont 20 K€ de revenus navettes (ce produit est absorbé par 69 K€ de charges, soit un impact négatif sur le résultat de <50> K€) et 6 K€ de revenus d'immeubles.

Variation des produits en comparaison à l'historique (2020) et au budget 2021

L'évolution du chiffre d'affaires est en 2021, liée directement à celle du trafic commercial ; soit une évolution de +58.4% qui représente un écart favorable des Pax A-D de 428 000 par rapport à 2020.

Les produits sont en cohérence avec le budget. Les écarts résiduels et réduits correspondent à l'évolution en 2021 du trafic de 70 k Pax Départ accompagnée d'un mix produits différent par rapport au budget, soit un trafic Domestic plus développé que celui de l'International.

Cf. point VI 2 Budget prévisionnel N+1. Redevance

-2 Charges d'exploitation

En euros	Exercice 2021	Exercice 2020	Ecart N N-1 en %
Achats et fournitures	1 025 504	907 684	13,0%
Eau	84 901	51 590	64,6%
Électricité	529 151	462 712	14,4%
Chauffage combustible	77 461	70 422	10,0%
Petits équipements	19 056	10 219	86,5%
Fournitures	70 135	62 931	11,4%
Achats à refacturer	3 932	3 887	1,2%
Autres achats	240 868	245 923	-2,1%
Sous-traitance	5 634 122	4 843 649	16,3%
Sûreté	2 671 740	2 295 384	16,4%
Sslia	1 862 719	1 651 269	12,8%
Autres	1 099 663	896 996	22,6%
Crédit bail	0	0	-
Locations	97 145	56 993	70,5%
Entretien	2 146 609	1 982 606	8,3%
Assurances	234 725	192 866	21,7%
Honoraires	438 114	536 338	-18,3%
Groupe	0	0	-
Hors groupe	438 114	536 338	-18,3%
Publicité relation publique	1 353 733	624 522	116,8%
Actions de promotions	1 352 466	623 138	117,0%
Autres dépenses	1 267	1 384	-8,5%
Autres charges externe	584 908	512 767	14,1%
Téléphone, radio, liaisons spécialisées	128 221	123 278	4,0%
Déplacements	26 389	25 129	5,0%
Affranchissement	2 643	2 421	9,2%
Réceptions	19 747	25 659	-23,0%
Frais opérations bancaires	36 175	28 124	28,6%
Cotisations professionnelles	46 081	55 787	-17,4%
Divers autres	325 652	252 369	29,0%
Impôts et taxes	859 997	1 020 152	-15,7%
Sur rémunération	134 033	100 514	33,3%
Taxes foncières	471 946	659 641	-28,5%
Autres taxes	254 018	259 997	-2,3%
Salaires et traitements	3 593 674	3 846 657	-6,6%
Charges sociales	972 195	1 223 043	-20,5%
Personnels intérimaires	26 850	19 422	38,2%
Autres charges de gestion courante	1 244 379	1 377 435	-9,7%
Redevances	1 174 289	1 327 115	-11,5%
Pertes sur créances	0	0	-
Autres	70 090	50 320	39,3%
Dotations aux amortissements et provisions	827 214	1 322 811	-37,5%

Redevance versée au délégué

Part fixe et variable

La provision, calculée en application de l'article 10-2 du contrat de concession, s'élève à 403 K€ comprenant :

- La part fixe (311 K€),
- La part variable (92 K€).

Les montants sont provisionnés dans les comptes en application des formules intégrées dans le contrat de Concession. En 2021, le montant en compte est minoré d'une reprise de provision au titre de 2020 de 40K€.

Achats et charges externes

Achats et fournitures non régaliens

Électricité : le montant pour l'année 2021 est de 529 K€ pour 463 K€. L'évolution est notamment liée à celle de la consommation entre 2020 et 2021 qui a évolué de 8 %, ainsi qu'à l'évolution du prix moyen du kWh. Sur le 2nd semestre 2021, l'évolution prix du kWh a évolué de 10 %.

Eau : le montant pour l'année 2021 est de 85 K€.

Autres : les autres achats et fournitures non régaliens s'élèvent à 411 k€. Ils concernent majoritairement le chauffage (gaz), l'antigivre, le carburant, les petits matériaux, les fournitures dont celles de l'entretien et du nettoyage et les vêtements de travail..

Achats régaliens

Les achats et fournitures régaliens s'élèvent à 51 K€, principalement du carburant et des fournitures.

La ligne de charges externes intègre notamment la sous-traitance et les charges d'entretien-maintenance

Sous-traitance

Sûreté : ces charges régaliennes correspondent à celles de l'inspection filtrage. Elles représentent 2 672 K€ pour l'année 2021, elles sont directement liées au trafic.

SSLIA : ces charges régaliennes sont de 1 863 K€ pour l'année 2021. La hausse d'activité a engendré le retour au niveau 7 toute l'année, ce qui justifie l'évolution par rapport au coût 2020 de 1 651 K€ qui intégrait des périodes au niveau 5 et d'autres au niveau 7.

Ces niveaux correspondent aux moyens techniques et humains associés aux types d'avions accueillis sur la plateforme.

Nettoyage : la sous-traitance de nettoyage a réduit ses prestations par manque de fréquentation du terminal liée au contexte du COVID. Le contrat a repris sa plénitude à compter de juin 2021, Le coût est passé de 363 K€ à 446 K€ en 2021.

Le solde de la sous-traitance est majoritairement composé des prestations de gardiennage (soit 419K€ en 2021), de sous-traitance à l'assistance en escale Aviapartener et de l'enlèvement des déchets.

Entretien-Maintenance

Malgré le contexte de la crise, les charges d'entretien ont été allouées pour l'exploitation. Le montant s'élève à 2 146 K€ pour 1 982 K€ en 2020.

Elles concernent notamment les thèmes suivants : entretien des terrains et espaces verts, des voiries, des réseaux, des chaussées aéronautiques, des bâtiments, des installations techniques, des systèmes informatiques, du matériel de transport et du balisage.

Autres charges externes

Ce poste intègre notamment :

Assurances

Contrat	Prime (K€)
Assurance RC Exploitant d'aérodrome	36 k€
Dommages aux biens	124 k€
Flotte auto	53 k€
RC environnement	6,5 k€
Assurances diverses	5 k€

Honoraires : ils s'élèvent à 438 K€.

Autres : le solde des autres charges externes est composé en majorité des actions de promotion (1 352 K€) ainsi que des frais téléphoniques (128 K€).

Les frais de gestion

Les frais contractuels de siège : néant.

Les managements fees : en application du contrat d'assistance technique, annexé au contrat de concession

Les dividendes versés : nuls pour l'exercice.

Les frais liés aux garanties (maison mère et à première demande) : absence de frais sur l'exercice 2021.



Rémunérations et charges sociales

Rémunérations par type de personnels, de contrats

Catégorie		BRUT annuel	Cotisations patronales
CDI	Cadre	1 835 980	833 907
	Employés Ouvriers	1 164 482	416 893
	TAM	507 158	202 346
Total CDI		3 507 620	1 453 145

Rémunérations Annuelles, Moyenne par CSP

Catégorie		Civilité	Moyenne Brute mensuelle	Moyenne Cotisations patronales	Moyenne Brute Soumis cotisations	
CDI	Cadre	F	54 331	24 400	51 702	
		H	54 756	25 058	51 432	
	Total Cadre			54 627	24 859	51 514
	Employés Ouvriers	F	25 699	8 840	20 776	
		H	26 369	9 471	22 995	
	Total Employés Ouvriers			26 305	9 411	22 784
	TAM	F	29 976	12 415	26 778	
		H	29 706	11 447	26 498	
	Total TAM			29 833	11 903	26 630
	Total CDI			37 116	15 412	33 800

Rémunérations mensuelles, moyenne par CSP

Nature contrat	Intitulé Catégorie	Civilité	Moyenne nominale mensuelle
CDI	Cadre	F	3 890
		H	4 307
	Total Cadre		4 172
	Employés Ouvriers	F	1 725
		H	1 678
	Total Employés Ouvriers		1 687
	TAM	F	2 151
		H	2 005
Total TAM		2 074	
Total CDI			2 626

Le poste rémunérations et charges sociales a bénéficié d'aides sur l'année telles que :

- L'activité partielle pour 302 K€
- L'aide URSSAF pour 528 K€

L'activité partielle a été organisée sur toute l'année sauf

les 2 mois d'été et a concerné l'ensemble des salariés en 2021.

Les charges sociales comprennent l'ensemble des charges reprises sur les états de paie, augmentées de la médecine du travail. Elles s'élèvent à 972 K€ pour l'année 2021.

Impôts et taxes

CFE : le montant des CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) de l'année 2021 représente un coût de 326 K€, réduit de moitié par rapport à l'exercice 2020, en lien avec la baisse des bases retenues dans le calcul de la CFE suite au changement de réglementation. L'application du plafonnement conduit le coût réel à 115 K€.

CVAE : le montant de la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée) de l'année 2021 est de 57 K€. Ce montant est en baisse de 20 K€ par rapport à 2020, alors que la valeur ajoutée est en hausse ; le changement de réglementation a également réduit la taxe par deux.

Taxe foncière : le montant des taxes foncières de l'année 2021 est de 472 K€ pour 660 K€ en 2020 ; suite à l'application de l'art 4 de la loi de finance 2021.

Autres : le solde des impôts et taxes est composé de la TVA non récupérable, de la taxe d'apprentissage, de la formation professionnelle, de l'effort construction et de la taxe sur les véhicules de sociétés.

Dotations aux amortissements

Techniques : les dotations techniques de l'année représentent 587 K€.

Caducités : les dotations de caducité de l'année représentent 19 K€ pour 3 K€ en 2020.

-3 Résultat

Exploitation, Financier, Exceptionnel et Net

Cf Compte de résultat VII 1 Compte de résultat

Le résultat d'exploitation 2021 est positif, il s'élève à 1 463 K€ alors que celui de 2020 était négatif de <971>K€. Le résultat financier est de <547>K€, le résultat exceptionnel de 80 K€.

L'année 2021 présente un résultat net positif de 923 K€ comparativement au résultat négatif de <1 139>K€ en 2020.

Focus intérêts d'emprunts : les intérêts de 15 K€ concernent l'avance DGAC.

Provisions

L'IFC (Indemnité Fin de Carrière) représente en 2021, 745 K€

Évolution : l'indemnité de fin de carrière est en baisse de 117 k€ par rapport à 2020.

Ce sont les hypothèses structurantes (taux d'actualisation, nombre d'employés, taux de rotation du personnel...) qui ont une incidence sur l'évolution. Ces dernières figurent dans l'annexe du bilan. Le nombre d'employés retenu est de 102.

À noter qu'aucune indemnité de fin de carrière n'est comptabilisée. Il s'agit d'un engagement hors bilan.

GER

L'exercice 2021 n'intègre pas de provision GER. Celle-ci sera concomitante à l'année de démarrage de travaux de modernisation.

Autres (Provision Risques et Charges)

Une provision d'indexation de 3,5 k€ a été comptabilisée sur l'exercice 2021 en ajustement de la provision passée en 2020, liée à l'application de l'article 3-2 du bilan d'ouverture.

Les charges sont en cohérence avec le Budget. Les écarts favorables se situent dans les lignes Impôts et Taxes (incidence de la loi de Finance pour le Foncier) et celle des frais de personnel (incidence des aides URSAAF et du chômage partiel).

Focus intérêts liés aux apports en comptes courants d'associés : les intérêts liés aux apports en comptes courants d'associés sont de 512 K€.

Impôts sur les sociétés

Le résultat fiscal de l'exercice étant couvert par le déficit reportable des années précédentes, aucun impôt sur les sociétés n'est dû en 2021.

Participations et intéressement

De même que pour l'impôt sur les sociétés, l'impact des déficits reportables a pour conséquence qu'aucune participation n'ait été versée. En revanche, un accord d'intéressement a été signé pour 2021. Les résultats favorables ont permis de passer une provision de 139 K€ à ce titre.

Vision analytique (piste, terminal, domanial, régalién...)

En K€	Pistes	Passagers	Fret	Domanial	Commercial	Sûreté	TOTAL
Produits	2 135	3 370	12	7 420	1 387	6 185	20 509
Charges	2 008	3 872	460	4 577	2 483	6 185	19 586
Résultat courant 2021 hors impôts et participation des salariés	127	-502	-449	2 843	-1 096	0	923

En K€

-4 Budget 2022	R 20	R 20	BUDGET	B 21	REALISÉ	R 21	BUDGET	B 22
	R20	Poids	21	Poids	2021	Poids	22	Poids
			B 2021		R 21		B 22	
Trafic (hors dérout / affaires)	732 187		1 030 500		1 160 311		1 762 600	
PRODUITS								
Atterrissages	715	7%	803	6%	1 148	8%	1 546	8%
Balisages	185	2%	174	1%	219	2%	274	1%
Stationnements	464	4%	369	3%	234	2%	403	2%
Passagers	1 806	17%	2 962	22%	2 869	20%	4 920	25%
Elément var./Carburants	124	1%	125	1%	124	1%	150	1%
Total redevances réglementées	3 295	31%	4 432	33%	4 594	32%	7 293	37%
Total assistance avions	141	1%	156	1%	132	1%	160	1%
CA Aéronautique	3 436	32%	4 588	34%	4 726	33%	7 453	37%
Redevances domaniales	2 330	22%	2 333	17%	2 310	16%	2 321	12%
Redevances d'usages	2 989	28%	4 317	32%	4 941	35%	7 211	36%
Prestations industrielles	966	9%	1 051	8%	898	6%	887	4%
Recettes commerciales	783	7%	1 043	8%	1 170	8%	1 924	10%
Produits des activités annexes	118	1%	100	1%	196	1%	152	1%
CA Extra-aéronautique	7 191	68%	8 845	66%	9 515	67%	12 495	63%
Chiffre d'affaires total	10 627	100%	13 433	100%	14 241	100%	19 948	100%
Produits sécurité-sûreté	5 685		6 906		6 185		8 189	
Total produits d'exploitation	16 312		20 340		20 426		28 137	
CHARGES								
Achats	908	5%	940	5%	1 026	6%	1 135	5%
Services extérieurs	7 082	41%	8 075	42%	8 122	45%	9 683	42%
Dont sous-traitance sécurité - sûreté	3 947	23%	4 862	25%	4 534	25%	6 065	26%
Autres services extérieurs	1 687	10%	1 942	10%	2 365	13%	2 633	11%
Impôts,taxes et versements assimilés	1 020	6%	1 167	6%	860	5%	1 165	5%
Autres charges de gestion courantes	1 377	8%	1 262	7%	1 244	7%	1 317	6%
Charges de personnels	5 070	30%	5 802	30%	4 566	25%	7 304	31%
Total charges d'exploitation	17 144	100%	19 191	100%	18 183	100%	23 237	100%
Charges de gestion courantes Hors sous traitance sécurité - sûreté	13 197		14 330		13 649		17 172	
Excédent brut d'exploitation	-832		1 149		2 243		4 900	
Taux p/CA hors taxe sûreté	-8%		9%		16%		25%	
Produits financiers					7			
Charges financières	-254		-862		-527		-891	
Résultat financier	-254		-862		-520		-891	
Produits exceptionnels	1 420							
Charges exceptionnelles	-1 339							
Résultat exceptionnel	81							
Intéressement							-140	
Participation des salariés							-260	
Impôts sur les sociétés	9							
Capacité d'autofinancement	-997		287		1 723		3 609	
Reprise et tranfert de charges	1 184							
Provisions pour risque et charges	-355							
Dotations aux provisions pour risques et charges	-359		-100		-240		-100	
Dotations amortissements sur immobilisations	-612		-727		-607		-805	
Réintégration de subventions								
Reprises sur provisions					46			
résultat sur cession d'actif								
RÉSULTAT NET COMPTABLE	-1 139		-540		923		2 704	
RN P/R au CA hors taxe aéroport	-11%		-4%		6%		13,6%	

-5 Actualisation du plan d'affaires à fin DSP

Des échanges sont en cours entre Aéroport de Lille SAS et le SMALIM : un plan d'affaires post pandémie est en cours de finalisation au 1^{er} semestre 2022, pour la prise en compte de l'effet de la crise.

-6 engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont uniquement composés des indemnités de fin de carrières pour un total de 744876€.

-7 Bilan

Détail des postes d'immobilisations

Valeur brute

1- Catégorie : immobilisations incorporelles

Situations et Mouvements (B)	A	B	C	D
Rubriques (A)	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice (C)
Frais d'établissement	0	0	0	0
Concessions, Brevets et Droits similaires	58 972	235 937	0	294 909
Logiciels concédant	32 512	0	0	32 512
Logiciels concessionnaire	26 460	235 937	0	262 397
Autres (Droit d'entrée)	0	0	0	0
Total	58 972	235 937	0	294 909

Augmentation :

Évolution Airfact : 38 K€

Infrastructure serveur : 198 K€

2- Catégorie : Immobilisations mise en concession par le concédant

Situations et Mouvements (B)	A	B	C	D
Rubriques (A)	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice (C)
Terrains nus	1 036 833	0	0	1 036 833
Agencements de terrains	51 225	0	0	51 225
Constructions	7 086 319	0	0	7 086 319
Aérogare	62 063	0	0	62 063
Fret	177 271	0	0	177 271
SSLIA	0	0	0	0
Hangars	0	0	0	0
Autres (Vrd,Pistes, Ast, Atelier de maintenance)	6 846 985	0	0	6 846 985
Agencements constructions	1 054 188	0	0	1 054 188
Aérogare passagers	799 439	0	0	799 439
Autres	254 749	0	0	254 749

Installations techniques, matériels	1 261 405	0	0	1 261 405
Balisage	629 818	0	0	629 818
Matériels d'assistance	724	0	0	724
Outillage	31 340	0	0	31 340
Installations techniques	599 523	0	0	599 523
Autres immobilisations corporelles	77 126	0	3 098	74 028
Matériels de transports	44 152		3 098	41 054
Matériels de bureau	16 516		0	16 516
Mobilier de bureau	15 010		0	15 010
Autres	1 448		0	1 448
Total	10 567 096	0	3 098	10 563 998

Diminution :

Cession Volkswagen Caravelle immatriculée EB403WY : 3 K€

3- Catégorie : Immobilisations mise en concession par le concessionnaire

Situations et Mouvements (B)	A	B	C	D
Rubriques (A)	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice (C)
Terrains nus	0	0	0	0
Agencements de terrains	66 305	0	0	66 305
Constructions	1 511 766	211 754	0	1 723 520
Aérogare	0	0	0	0
Fret	0	0	0	0
Sslia	157 472	0	0	157 472
Centrale balisage	0	0	0	0
Autres	1 354 294	211 754	0	1 566 048
Agencements constructions	445 665	149 282	0	594 947
Aérogare passagers	231 138	149 282	0	380 420
Autres	214 527	0	0	214 527
Installations Techniques, Matériels	1 634 127	487 232	0	2 121 359
Balisage	682 208	201 972	0	884 180
Matériels d'assistance	2 254	278 250	0	280 504
Outillage	5 879	0	0	5 879
Installations techniques	943 786	7 010	0	950 796
Autres immobilisations corporelles	4 744 295	1 496 834	240 994	6 000 135
Matériels de transports	583 336	0	0	583 336
Matériels de bureau	43 032	82 798,67	0	125 831
Mobilier de bureau	2 553	0	0	2 553
Autres (Immos en cours)	4 115 374	1 414 035	240 994	5 288 415
Total	8 402 158	2 345 102	240 994	10 506 266

Les augmentations s'expliquent principalement par :

- Études du projet de modernisation de l'aérogare : 1 305 K€
- Travaux préparatoires à la mise en conformité du tri bagages : 18 K€ (régalien)
- Travaux Aesa : 99 K€
- AST Bravo : 155 K€
- Balisage : 10 K€
- Contrôle accès : 62 K€ (régalien)

- Escalator : 59 K€
- Véhicule PMR : 278 K€
- Firewall et infrastructure serveur : 231 K€
- Station Crews et vidéoprotection : 31 K€
- Matériel informatique et mise à jour logiciel
Airfact : 92 K€

Les diminutions sont justifiées par l'activation (mise en service) des en-cours 2020, qui trouvent leur contrepartie dans la colonne B.

Le suivi des acquisitions (immobilisations mise en concession par le concessionnaire)

Situations et mouvements (B)	A	B	C	A+B+C
Rubriques (A)	Renouvellement	Grosse réparation	Investissement nouveau	Total des acquisitions
Immobilisations incorporelles	198 437	0	37 500	235 937
Terrains nus	0	0	0	0
Agencements de terrains	0	0	0	0
Constructions	0	155 118	56 636	211 754
Aérogare	0	0	0	0
Fret	0	0	0	0
SSLIA	0	0	0	0
Centrale balisage	0	0	0	0
Autres	0	155 118	56 636	211 754
Agencements constructions	8 000	0	141 282	149 282
Aérogare passagers	8 000	0	141 282	149 282
Autres	0	0	0	0
Installations techniques, matériels	309 680	17 416	160 136	487 232
Balisage	31 430	17 416	153 126	201 972
Matériels d'assistance	278 250	0	0	278 250
Outillage	0	0	0	0
Installations techniques	0	0	7 010	7 010
Autres immobilisations corporelles	170 844	0	1 325 990	1 496 834
Matériels de transports	0	0	0	0
Matériels de bureau	79 603	0	3 196	82 799
Mobilier de bureau	0	0	0	0
Autres (Immos en cours)	91 241	0	1 322 794	1 414 035
Total	686 961	172 534	1 721 544	2 581 039

Investissements nouveaux :

- Logiciels Airfact : 37 K€
- Travaux Aesa : 57 K€
- Contrôle accès : 141 K€
- Balisage : 153 K€ (dont PAPI pour 127 K€ et Aesa pour 26 K€)
- Matériels de bureau : 3 K€
- Modernisation : 1 323 K€

Récapitulatif

Situations et Mouvements (B)	A	B	C	D
Rubriques (A)	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice (C)
Immobilisations incorporelles	58 972	235 937	0	294 909
Immobilisations mises en concession par le concédant	10 567 096	0	3 098	10 563 998
Immobilisations mises en concession par le concessionnaire	8 402 158	2 821 770	717 662	10 506 266
Total	19 028 226	3 057 707	720 760	21 365 173

Voir commentaires \$ 1,2 et 3.

Montants des amortissements

1- Catégorie : immobilisations incorporelles

Situations et Mouvements (B)	A	B	C	D
Rubriques (A)	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice (C)
Frais d'établissement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	35 774	37 026	0	72 800
Logiciels concédant	21 871	10 641	0	32 512
Logiciels concessionnaire	13 903	26 385	0	40 288
Autres (droit d'entrée)	0			0
Total	35 774	37 026	0	72 800

2- Catégorie : immobilisations mise en concession par le concédant

Situations et Mouvements (B)	A	B	C	D
Rubriques (A)	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice (C)
Terrains nus				
Agencements de terrains	19 296	16 838	0	36 134
Constructions	1 206 888	1 094 737	0	2 301 625
Aérogare	19 208	12 167	0	31 375
Fret	44 342	5 940	0	50 282
SSLIA	0		0	0
Hangars	0		0	0
Autres (VRD, pistes, AST, atelier de maintenance)	1 143 338	1 076 630	0	2 219 968
Agencements constructions	384 184	283 790	0	667 974

Aérogare passagers	312 888	231 270	0	544 158
Autres	71 296	52 520	0	123 816
Installations techniques, matériels	369 303	311 637,13	0	680 940
Balisage	129 125	174 081	0	303 206
Matériels d'assistance	504	220	0	724
Outillage	11 403	7 834	0	19 237
Installations techniques	228 271	129 502	0	357 773
Autres immobilisations corporelles	43 865	27 027	3 098	67 794
Matériels de transports	26 818	17 334	3 098	41 054
Matériels de bureau	11 807	4 709	0	16 516
Mobilier de bureau	5 240	4 984	0	10 224
Autres	0		0	0
Total	2 023 536	1 734 029	3 098	3 754 468

3- Catégorie : immobilisations mise en concession par le concessionnaire

Situations et Mouvements (B)	A	B	C	D
Rubriques (A)	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice (C)
Terrains nus	0	0	0	0
Agencements de terrains	16 285	16 240	0	32 525
Constructions	151 727	153 000	0	304 727
Aérogare	0		0	0
Fret	0		0	0
SSLIA	12 532	12 194	0	24 726
Centrale balisage	0		0	0
Autres	139 195	140 807	0	280 002
Agencements constructions	44 911	53 005	0	97 916
Aérogare	38 651	44 703	0	83 354
Autres	6 260	8 302	0	14 562
Installations techniques, matériels	263 654	256 240	0	519 894
Balisage	48 449	54 086	0	102 535
Matériels d'assistance	969	2 084	0	3 053
Outillage	1 087	277	0	1 364
Installations techniques	213 149	199 794	0	412 943
Autres immobilisations corporelles	121 149	99 237	0	220 386
Matériels de transports	112 023	76 457	0	188 480
Matériels de bureau	8 597	22 252	0	30 849
Mobilier de bureau	529	528	0	1 057
Autres (Immos en cours)	0	0	0	0
Total	597 726	577 722	-	1 175 448

Récapitulatif

Situations et Mouvements (B)	A	B	C	D
Rubriques (A)	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice (C)
Immobilisations incorporelles (dont logiciels mis en concession par le concédant)	35 774	37 026	0	72 800
Immobilisations mises en concession par le concédant	2 023 536	1 734 029	3 098	3 754 468
Immobilisations mises en concession par le concessionnaire	597 726	577 722	0	1 175 448
Total	2 657 036	2 348 778	3 098	5 002 716

Au cumul, le montant des amortissements est de 5 003 K€ (dont 3 787 K€ lié à l'apport du concédant) pour 21 365 K€ de valeurs brutes, ce qui signifie que les immobilisations sont globalement amorties à hauteur de 23%.

À noter que l'augmentation annuelle des amortissements intègre 587 K€ de dotation aux amortissements passés en compte de charge et 1745 K€ affectés au droit du concédant.

Détail des subventions d'investissements

Aucune subvention d'investissement n'apparaît dans les comptes à la clôture de l'exercice 2021.

-8 Provisions

Une seule provision figure à la clôture de l'exercice. Cf art 3-2 bilan d'ouverture.

-9 Dettes à court, moyen et long termes

Dettes (B)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)		0	0	0
Autres emprunts obligataires (2)		0	0	0
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
à 2 ans au maximum à l'origine		0	0	0
à plus de 2 ans à l'origine		0	0	0
Emprunts et dettes financières divers (2) (3)	17 449 829	4 826	14 027 117	3 417 886
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 215 629	4 215 629	0	0
Dettes fiscales et sociales	1 409 350	1 409 350	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	924 544	924 544	0	0
Autres dettes (3)	201 102	201 102	0	0
Produits constatés d'avance	147 871	147 871	0	0
TOTAL	24 348 326	6 903 323	14 027 117	3 417 886
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 254 123		358 321	895 802
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(3) Dont... Envers les associés (indication du poste concerné)	5 063 402		5 063 402	

Le total des emprunts et dettes financières à plus d'un an s'explique principalement par :

- L'avance de la DGAC 2020, au titre de la taxe Sécurité – Sûreté. Celle-ci se rembourse pour 791 K€ entre 1 et 5 ans. Son solde, pour 1 983 K€, sera remboursé à plus de 5 ans.
- L'avance de la DGAC 2021, au titre de la taxe Sécurité – Sûreté. Celle-ci se rembourse pour 358 K€ entre 1 et 5 ans. Son solde, pour 896 K€, sera remboursé à plus de 5 ans.

- Les dettes auprès des associés pour un montant de 12 876 K€ ont été classées en dette entre 1 et 5 ans.
- L'ensemble des dépôts de garantie reçus est classé en dettes à plus de 5 ans, pour un total de 539 K€.

Le solde des dettes est constitué de dettes à court terme, soit moins d'un an.

-10 Programme d'investissements : prévisions et réalisations

Synthèse investissements réalisé 2021 Budget 2022

K€		2021	B 2022	21-22
CAPEX	Non Régalien	1 305	3 092	4 397
	Régalien	18	3 181	3 199
	Total	1 323	6 273	7 596
REPEX	Non Régalien	1 185	2 776	3 961
	Régalien	118	100	218
	Total	1 303	2 876	4 179
TOTAL	Non Régalien	2 490	5 868	8 358
	Régalien	136	3 281	3 417
	Total	2 626	9 149	11 775

La colonne 2021 représente les investissements réalisés sur l'exercice 2021. La colonne B 2022 représente le montant des investissements prévu au budget de l'année 2022.

CAPEX

Réalisé 2021 : 1 323 K€ (dont 18 K€ régalien)	
Études du projet de modernisation de l'aérogare :	1 305 K€
Travaux préparatoires à la mise en conformité du tri bagages (régalien)	18 K€
Budget 2022 : 6 273 k€ (dont 3 181 K€ régalien)	
Poursuite du projet de modernisation pendant l'instruction du permis de construire	500 K€
Mise en conformité du tri bagage (régalien)	2 531 K€
Monitoring bruit (régalien)	650 K€
Agencement d'une zone d'aviation générale dans l'ancienne aérogare	450 K€
Construction d'un nouveau Taxiway parallèle à la piste secondaire 01/19	342 K€
Première phase de la mise en conformité des accotements de la piste 08/26	500 K€
Fusion des parkings VL P1-P6	300 K€
Travaux aérogare/AST (aménagement partiel du terminal pour absorber les pointes de trafic – en lien avec le projet de modernisation) :	1 000 K€
- Re-cloisonnement niveau 6m	
- Nouvelles salles pré boarding niveau 0m	
- Ré-organisation du parking avions AST Bravo : cheminements piétons et postes avions.	

REPEX

Réalisé 2021 : 1 302 K€ (dont 118 K€ Régalien)	
Travaux Aesa	99 K€
Réfection partielle des caniveaux du parking avions AST Bravo	155 K€
Balisage lumineux aéronautique	10 K€
Contrôle accès (régalien)	62 K€
Escalator	59 K€
Véhicule PMR	278 K€
Remplacement du Firewall et déploiement d'une infrastructure serveur en hyper convergence	231 K€
Station Crews et vidéoprotection	31 K€
Matériel informatique et mise à jour logiciel Airfact	92 K€
Repex – Charges :	
- Courant fort	74 K€
- Réfection des sanitaires	119 K€
- Assainissement	11 K€
- Maintenance lourde du tri bagages départ (dont 56 K€ régalien)	82 K€
Budget 2022 : 2 876 K€ (dont 100 K€ régalien)	
Poursuite réfection caniveaux du parking avions AST Bravo	173 K€
Réfection partielle des parkings avions AST Charlie et AST Delta	433 K€
Travaux Aesa	121 K€
4X4 péril animalier (régalien)	35 K€
DSI infrastructure / Soft gestion des vols	278 K€
Véhicule léger	157 K€
Bus ville	130 K€
Étude clos couvert hangars bases	100 K€
Courant fort	733 K€
Courant faible	79 K€
Balisage piste	276 K€
Assainissement côté piste	86 K€
Finalisation remplacement de 2 escalators	170 K€
Contrôle accès (régalien)	65 K€
Remise à niveau technique ascenseur	40 K€

-11 Mise à jour de la liste des biens de la concession

Cf. Renvoi vers l'annexe tableau prévisionnel des amortissement (doc 1)

-12 Redevances concédant

Cf. Premier paragraphe du chapitre VI «Charges d'exploitation» page 65.

-13 Entreprises liées : détail des flux

Les factures reçues des entreprises liées ainsi que les montants réglés sont les suivantes

Entreprises liées	Lien capitalistique	Objet du flux	Montant facturé TTC	Montant réglé
Eiffage SA	Actionnaire	Refacturation de frais (factures 2020 - Paiement 2021)		23 162
Aéroport Marseille Provence	Actionnaire	Contrat d'assistance	855 155	855 155
Eiffage Construction NPDC	Filiale Eiffage SA	Refacturation frais de personnel	171 312	161 093
Eiffage Systèmes d'information	Filiale Eiffage SA	Refacturation service Informatique	1 144	1 144
Laborde Gestion	Filiale Eiffage SA	Refacturation frais de personnel + Produits hygiènes + Formation	331 421	401 984
Eiffage Travaux Publics	Filiale Eiffage SA	Travaux reprise des eaux Tango 5		182 415
Eiffage GC - Grands Projets	Filiale Eiffage SA	Travaux extension Aéroport de Lille	486 954	486 954
Eiffage Métal	Filiale Eiffage SA	Travaux réfection tour Stratos Facade Alucobond	182 789	182 789

Les mouvements de comptes courants de l'année sont les suivants

Entreprises liées	Lien capitalistique	Objet du flux	Montant de l'apport	Montant remboursé
Eiffage SA	Actionnaire	Apport compte courant	6 570 104	0
Eiffage SA	Actionnaire	Intérêts compte courant	460 481	0
Aéroport Marseille Provence	Actionnaire	Apport compte courant	730 456	0
Aéroport Marseille Provence	Actionnaire	Intérêts compte courant	51 165	0

Les factures émises aux entreprises liées ainsi que les montants reçus sont les suivantes

Entreprises liées	Lien capitalistique	Objet du flux	Montant facturé TTC	Montant perçu
Eiffage Construction NPDC	Filiale Eiffage SA	Locaux de bureaux (factures 2020 - Paiement 2021)		2 931

-14 Liste des marchés

Principaux marchés lancés en 2021

Objet	Titulaire
Inspection Filtrage et Gardiennage	SERIS
Sécurité Incendie SSLIA	SECURITAS

Les charges de sous-traitance en 2021 liées à ces titulaires sont les suivantes

Sous traitant	Lien capitalistique	Type de travaux	Montant des travaux HT
SECURITAS	Aucun	Prestations SSLIA	1861198
SERIS	Aucun	Prestations sûreté	2671740
SERIS	Aucun	Prestations gardiennage	419381



-16 Perspectives année 2022

L'année 2022 sera la troisième année d'exploitation de l'Aéroport de Lille-Lesquin par la société Aéroport de LILLE, après 2 années fortement impactées par la dégradation du trafic liée au contexte de la pandémie.

L'année 2022 marque un nouveau départ d'évolution, après ces années 2020 et 2021. Celui-ci touchera plus favorablement le trafic Domestique et de l'UE Schengen que le trafic international encore impacté au 1^{er} quadrimestre par le contexte de la pandémie. Le retour au niveau de l'année 2019 n'est pas encore prévu en 2022

L'exploitation se poursuit tout en ajustant les coûts de celle-ci au redémarrage des activités Malgré le contexte, le projet de modernisation se poursuit, dans la perspective d'une reprise à terme du trafic aérien et dans l'objectif d'améliorer les conditions d'accueil des passagers.

Envoyé en préfecture le 18/11/2022

Reçu en préfecture le 18/11/2022

Publié le



ID : 059-200006120-20221109-D_2022_28_BIS-DE



A large, bright yellow rolling suitcase stands upright in the center of the frame. A black bag is draped over the top handle. The suitcase is on a dark, speckled floor. In the background, there are airport-style monitors and check-in counters.

7 Annexes

Annexes communicables

- P83 -1 Compte de résultat
- P84 -2 Bilan
- P86 -3 Mise à jour des biens en concession
- P105 -4 Certificat de sécurité aéroportuaire
- P107 -5 Certificats ISO 9001 et ISO 14001
- P109 -6 Attestations d'assurance



- P112 -7 Rapport du CAC
- P148 -8 Rapport sur les infractions
- P150 -9 Rapport d'activité navette
- P171 -10 Questionnaire satisfaction passagers

-1 Compte de résultat

en €uros	Résultat Exercice 2021	Résultat Exercice 2020	Ecart N N-1 en %
PRODUITS	20 502 123	17 495 683	17,2%
Aéronautique	4 726 257	3 435 593	37,6%
Extra Aéronautiques	9 514 642	7 185 423	32,4%
Produit sécurité sureté	6 185 143	5 684 550	8,8%
Subventions	0	0	-
Reprises sur amortissements, provisions	0	0	-
Transfert de charges d'exploitation	46 008	1 183 846	-96,1%
Autres produits de gestion courante	30 073	6 271	379,6%
CHARGES	19 039 168	18 466 944	3,1%
Achats	1 025 504	907 684	13,0%
Services extérieurs (hors intérim)	8 121 404	7 082 468	14,7%
Dont sous traitance sécurité - Sûreté	4 534 459	3 946 653	14,9%
Autres services extérieurs	2 367 951	1 667 273	42,0%
Impôts taxes et versement assimilé	859 997	1 020 152	-15,7%
Salaires et traitements	3 593 674	3 846 657	-6,6%
Charges sociales	972 195	1 223 043	-20,5%
Personnel intérimaire	26 850	19 422	38,2%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	587 233	608 837	-3,5%
Dotations aux provisions sur immobilisations	0	0	-
Dotations aux provisions sur actif circulant	236 431	358 973	-34,1%
Dotations aux provisions pour risques et charges	3 550	355 000	-99,0%
Autres charges de gestion courante	1 244 379	1 377 435	-9,7%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION *	1 462 955	-971 261	-250,6%
Produits financiers	0	170	-100,0%
Produits net sur cession des Vmp	0	0	-
Intérêts et produits assimilés	0	170	-100,0%
Charges financières	546 590	257 053	112,6%
Intérêts des emprunts	15 167	347	4270,9%
AgiOS et comptes courant	512 088	253 794	101,8%
Dotations financières aux amortissements et provisions (dotation financière de caducité)	19 335	2 912	564,0%
RÉSULTAT FINANCIER	-546 590	-256 883	-112,8%
Produits exceptionnels	6 500	1 419 750	-99,5%
Sur opération de gestion	0	1 419 750	-100,0%
Sur opération en capital	6 500	0	-
Sur reprises sur provisions et transferts de charges	0	0	-
Charges exceptionnelles	139	1 338 857	-100,0%
Sur opérations de gestion	139	1 338 857	-100,0%
Sur opérations en capital	0	0	-
Sur amortissement et provisions	0	0	-
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	6 361	80 893	
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	922 726	-1 147 251	-180,4%
Participation des salariés	0	0	-
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	0	-8 715	-100,0%
Intéressement			
RÉSULTAT NET	922 726	-1 138 536	-181,0%

-2 Bilan

ACTIF	Exercice 2021		Exercice 2020	
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net
Capital souscrit - non appelé			0	0
ACTIF IMMOBILISE (a)				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement			0	0
Frais de recherche et de développement			0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	294 909	72 801	222 108	23 197
Fonds commercial (1)			0	0
Autres			0	0
Immobilisations incorporelles en cours			0	0
Avances et acomptes			0	0
Immobilisations corporelles:				
Terrains*	1 154 363	68 659	1 085 704	1 118 782
Constructions	10 458 974	3 372 244	7 086 730	8 310 227
Installations techniques, matériels, et outillage industriels	3 382 765	1 200 835	2 181 930	2 262 575
Autres	785 748	288 180	497 568	541 032
Immobilisations corporelles en cours	5 288 415		5 288 415	4 115 373
Avances et acomptes			0	0
Immobilisations financières (2):				
Participations (b)			0	0
Créances rattachées à des participations			0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			0	0
Autres titres immobilisés			0	0
Prêts			0	0
Autres			0	0
Total I	21 365 173	5 002 718	16 362 455	16 371 187
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (a):				
Matières premières et autres approvisionnements			0	0
En cours de production [biens et services] (c)			0	0
Produits intermédiaires et finis			0	0
Marchandises			0	0
Avances et acomptes versés sur commandes			0	0
Créances d'exploitation (3):				
Créances clients et comptes rattachés (a) (d)	3 183 005	552 440	2 630 565	2 441 706
Autres (f)	6 967 313		6 967 313	5 741 709
Capital souscrit - appelé, non versé			0	0
Valeurs mobilières de placement (e):				
Actions propres			0	0
Autres titres			0	0
Instruments de trésorerie			0	0
Disponibilités	3 256 043		3 256 043	634 328
Charges constatées d'avance (3)	45 241		45 241	52 902
Total II	13 451 601	552 440	12 899 160	8 870 647
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	0	0	0	0
Primes de remboursement des emprunts (IV)	0		0	0
Ecarts de conversion Actif (V)	0		0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	34 816 774	5 555 159	29 261 616	25 241 835

(1) Dont droit au bail (2) Dont à moins d'un an (3) Dont à plus d'un an

PASSIF	Exercice 2021	Exercice 2020
CAPITAUX PROPRES*		
Capital [dont versé...] (a)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0	0
Ecart de réévaluation (b)	0	0
Ecart d'équivalence (c)	0	0
Réserves:		
Réserve légale	0	0
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées	0	0
Autres	0	0
Report à nouveau (d)	-3 190 096	-2 051 559
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte] (e)	922 726	-1 138 536
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
Total I	-2 257 370	-3 180 095
AUTRES FONDS PROPRES		
Avances conditionnés	6 812 110	8 554 319
Total II	6 812 110	8 554 319
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	358 550	355 000
Total III	358 550	355 000
DETTES (1) (g)		
Dettes financières:		
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès établissements de crédits (2)	0	0
Emprunts et dettes financières diverses (3)	17 449 829	8 340 512
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	0	0
Dettes d'exploitation:		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés (f)	4 215 629	3 987 840
Dettes fiscales et sociales	1 409 350	1 777 497
Autres	201 102	9 639
Dettes diverses:		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	924 544	5 397 122
Dettes fiscales (impôts sur bénéfices)	0	0
Autres	0	0
Instruments de trésorerie		0
Produits constatés d'avance (1)	147 871	0
Total IV	24 348 326	19 512 611
Ecart de conversion Passif (IV)	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	29 261 616	25 241 835

(1) Dont à plus d'un an/Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

-3 Mise à jour des biens en concession

Etom-x01.maq Devise : EUR		TABLEAU PREVISIONNEL D'AMORTISSEMENT PARAMETRE / IMMOS / EXERCICE AMORTISSEMENT DE CONCESSION Date de fin de traitement : 31/12/2021									Edite le 10/01/2022 a 16:39 Operateur dj Page 1		
Immobilisation	Date Acquis.	Mode Amort.	Durée Amortis.	Valeur d'acquisition	Dotation Technique	Cumul Technique	Dotation Caducité	Reprise Caducité	Cumul Caducité	Dotation Dépréciation	Cumul Dépréciation	VNC	
2021 EXERCICE 2021													
0002 AÉROPORT DE LILLE													
0001 AÉROPORT DE LILLE													
205000 CONCESSION/BREVET/LICENCE/MARQ													
2019000002 LOGICIEL WINDEV 24	01/01/2020	LIN	16	1 052,78	259,95	1 052,78							
2019000010 EVOLUTION SITE RÉS	01/01/2020	LIN	21	2 709,97	1 157,78	2 709,97							
2019000011 EVOLUTION SITE RÉS	01/01/2020	LIN	21	2 696,88	1 152,19	2 696,88							
2020000022 LICENCE DEAL	01/01/2020	LIN	24	20 000,00	9 986,32	20 000,00							
2021000012 EVOLUTION AIRFACT	01/02/2021	LIN	36	37 500,00	11 438,36	11 438,36						26 061,64	
2021000036 INFRASTRUCTURE SER	10/12/2021	LIN	60	198 437,00	2 390,81	2 390,81						196 046,19	
Total 205000 CONCESSION/BREVET/LICENCE/MARQ				262 396,63	26 385,41	40 288,80						222 107,83	
221000 LOGICIELS CONCÉDANT													
2018000001 MIGRATION V7 DEAL	01/01/2020	LIN	19	29 011,49	10 640,89	29 011,49							
2018000002 SAGE DEMAT BP	01/01/2020	LIN	12	858,82		858,82							
2018000003 SAGE 100 CLOUD	01/01/2020	LIN	12	2 641,63		2 641,63							
Total 221000 LOGICIELS CONCÉDANT				32 511,94	10 640,89	32 511,94							
221100 TERRAINS CONCÉDANT													
2009000006 TERRAINS	01/01/2020	NON		123 594,67								123 594,67	
2009000133 DUQUESNES TERRAIN	01/01/2020	NON		2 335,49								2 335,49	
2009000255 TERR-VENDEVILLE	01/01/2020	NON		1 644,92								1 644,92	
2009000256 TERRAIN LESQUIN	01/01/2020	NON		2 080,93								2 080,93	
2009000350 TERRAIN VILLE DE F	01/01/2020	NON		352,55								352,55	
2009000351 TERRAIN FRET DESMA	01/01/2020	NON		14 476,94								14 476,94	
2009000352 TERRAIN FRET DEROU	01/01/2020	NON		11 406,93								11 406,93	
2009000353 TERRAIN FRET DELPO	01/01/2020	NON		14 562,69								14 562,69	
2009000354 TERRAIN FRET ROSAM	01/01/2020	NON		7 103,17								7 103,17	
2009000355 TERRAIN FRET RUYSS	01/01/2020	NON		1 288,80								1 288,80	
2009000417 TERRAINS FRET	01/01/2020	NON		13 421,90								13 421,90	

Immobilisation	Date Acquis.	Mode Amort.	Durée Amortis.	Valeur d'acquisition	Dotation Technique	Cumul Technique	Dotation Caducité	Reprise Caducité	Cumul Caducité	Dotation Dépréciation	Cumul Dépréciation	VNC
2009000418 TERRAINS FRET	01/01/2020	NON		5 411,58								5 411,58
2009000419 TERRAINS FRET	01/01/2020	NON		37 118,54								37 118,54
2009000472 TERRAIN DELEMER	01/01/2020	NON		9 694,50								9 694,50
2009000727 ZA 8 DELEHAYE	01/01/2020	NON		36 158,94								36 158,94
2009000728 IND CULT GHESTEM	01/01/2020	NON		6 231,58								6 231,58
2009000797 TERRAINS	01/01/2020	NON		84 894,63								84 894,63
2009000828 ZA 262 263 264 DEL	01/01/2020	NON		7 198,70								7 198,70
2009000957 ZA 15 FRETIN Z FRE	01/01/2020	NON		6 380,00								6 380,00
2009001017 TERR. ZONE ACCES E	01/01/2020	NON		33 445,12								33 445,12
2009001019 ZA 162 BERGERIE FR	01/01/2020	NON		277 503,00								277 503,00
2009001020 IND CULTUR/ZB 28 F	01/01/2020	NON		6 526,00								6 526,00
2009001021 ZB 28 FRETIN	01/01/2020	NON		4 364,00								4 364,00
2009001080 PARCELLE ZH313 FRE	01/01/2020	NON		5 625,00								5 625,00
2009001136 TERRAIN ZH 430 FRE	01/01/2020	NON		5 546,22								5 546,22
2009001137 IND.CULTURALES ZH	01/01/2020	NON		13 323,62								13 323,62
2009001223 ZA 142 LA PISSATIE	01/01/2020	NON		9 017,43								9 017,43
009001224 AH35 LE PINOY VEND	01/01/2020	NON		8 013,53								8 013,53
2009001340 INDEMN CULTURALES	01/01/2020	NON		12 694,50								12 694,50
2013000098 TERRAIN CRT LESQUI	01/01/2020	NON		275 416,61								275 416,61
Total 221100 TERRAINS CONCÉDANT				1 036 832,49								1036832,49
221200 AMENAG TERRAINS CONCÉDANT												
2015000048 Clôture/portail Z	01/01/2020	LIN	11	2 411,65		2 411,65						
2017000016 CLOTURE SEUIL 19	01/01/2020	LIN	31	4 044,02	1 565,29	3 134,87						909,15
2017000017 CLOTURE SEUIL 26	01/01/2020	LIN	31	7 713,76	2 985,71	5 979,60						1 734,16
2017000019 CLOTURES PARKIN	01/01/2020	LIN	32	12 409,88	4 650,52	9 313,78						3 096,10
2018000004 RENF CLOTURES	01/01/2020	LIN	37	13 328,75	4 316,77	8 645,36						4 683,39
2018000005 CLOTURES FRET	01/01/2020	LIN	38	2 501,42	790,49	1 583,15						918,27
2018000006 CLOTURE PKG PL	01/01/2020	LIN	40	3 291,60	988,02	1 978,75						1 312,85
2018000007 RENF CLOTURE	01/01/2020	LIN	43	5 523,53	1 541,35	3 086,92						2 436,61
Total 221200 AMENAG TERRAINS CONCÉDANT				51 224,61	16 838,15	36 134,08						15 090,53
221240 VRD PISTE AST CONCÉDANT												
2009000832 VOIRIE ACCES EST	01/01/2020	LIN	4	10 572,72		10 572,72						

Immobilisation	Date Acquis.	Mode Amort.	Durée Amortis.	Valeur d'acquisition	Dotation Technique	Cumul Technique	Dotation Caducité	Reprise Caducité	Cumul Caducité	Dotation Dépréciation	Cumul Dépréciation	VNC
2009000833 EXT PARKING STRATO	01/01/2020	LIN	5	790,40		790,40						
2009000834 REQUALIF ASSAINT T	01/01/2020	LIN	5	13 835,02		13 835,02						
2009000835 AIRE STOCKAGE MAT	01/01/2020	LIN	7	1 092,86		1 092,86						
2009000836 REQUALIF ASSAINT T	01/01/2020	LIN	9	56 849,98		56 849,98						
2009000837 16 BARRIERES ANTI-	01/01/2020	LIN	10	1 522,32		1 522,32						
2009000944 REQUAL.ASSAINT.TC2	01/01/2020	LIN	29	3 148,27	1 302,86	2 609,28						538,99
2009000945 REQUAL.ASSAINT.TC2	01/01/2020	LIN	29	121 938,86	50 462,23	101 062,71						20 876,15
2009000969 EXTENSION PARK.PUB	01/01/2020	LIN	32	25 864,73	9 692,64	19 411,83						6 452,90
2009000971 REQUALIF.ASSAINT.T	01/01/2020	LIN	29	17 990,49	7 445,05	14 910,49						3 080,00
2009001016 AMENAG.ZONE LOUEUR	01/01/2020	LIN	42	4 660,11	1 331,98	2 667,61						1 992,50
2009001026 REQUALIF ASSAINT T	01/01/2020	LIN	43	42 938,88	11 982,18	23 997,19						18 941,69
2009001027 VRD ACCES BASE LOU	01/01/2020	LIN	42	83 614,03	23 899,08	47 863,63						35 750,40
2009001029 CANALISATION EAU Z	01/01/2020	LIN	42	2 714,10	775,76	1 553,65						1 160,45
2009001030 POTEAU INCENDIE Z	01/01/2020	LIN	42	311,60	89,06	178,37						133,23
2009001031 GENIE CIVIL PISTE	01/01/2020	LIN	43	111 027,95	30 982,57	62 050,02						48 977,93
2009001084 12 BARRIERES ANTI	01/01/2020	LIN	50	3 670,54	880,83	1 764,08						1 906,46
2009001085 ADAPTATION PEHD AS	01/01/2020	LIN	51	286,09	67,28	134,75						151,34
2009001086 VRD EXTENSION BAT	01/01/2020	LIN	59	26 310,04	5 346,97	10 708,59						15 601,45
2009001087 HONORAIRE/ GC PISTE	01/01/2020	LIN	49	5 875,90	1 437,47	2 878,88						2 997,02
2009001142 VIABILISATION Z.NO	01/01/2020	LIN	66	160 307,05	29 139,48	58 358,79						101 948,26
2009001188 EXTENSION AST BRAV	01/01/2020	LIN	79	1 726 285,30	262 102,39	524 922,86						1 201 362,44
2009001189 ECRANS ANTI SOUFFL	01/01/2020	LIN	79	125 806,16	19 101,18	38 254,70						87 551,46
2009001229 TRX COMPL/EXTENSIO	01/01/2020	LIN	91	100 547,46	13 253,82	26 543,95						74 003,51
2009001344 MODIF AST C & VIAB	01/01/2020	LIN	110	110 923,74	12 096,55	24 226,24						86 697,50
2011000012 HONOR TRX AST B	01/01/2020	LIN	85	8 215,99	1 158,75	2 320,67						5 895,32
2011000013 HONOR.SPS TRX AST	01/01/2020	LIN	85	1 116,57	157,48	315,39						801,18
2011000014 HONOR.GEOMETRE AST	01/01/2020	LIN	85	1 493,40	210,62	421,82						1 071,58

Immobilisation	Date Acquis.	Mode Amort.	Durée Amortis.	Valeur d'acquisition	Dotation Technique	Cumul Technique	Dotation Caducité	Reprise Caducité	Cumul Caducité	Dotation Dépréciation	Cumul Dépréciation	VNC
2011000015 VOIRIES TRX AST B	01/01/2020	LIN	85	557 401,81	78 613,47	157 442,32						399 959,49
2012000006 HONOR.GÉOMÈTRE PAR	01/01/2020	LIN	29	745,18	308,38	617,60						127,58
2012000007 HONOR.MO PARK.P6	01/01/2020	LIN	29	6 349,12	2 627,47	5 262,14						1 086,98
2012000008 HONOR.SPS PARK.P6	01/01/2020	LIN	29	569,25	235,57	471,79						97,46
2012000009 HONOR.ESSAIS PARK.	01/01/2020	LIN	29	1 272,25	526,50	1 054,44						217,81
2012000010 VRD PARKING P6	01/01/2020	LIN	29	295 678,51	122 361,29	245 057,81						50 620,70
2012000012 VRD CENTRALE BALIS	01/01/2020	LIN	34	14 614,18	5 153,79	10 321,70						4 292,48
2012000013 VRD CHENIL	01/01/2020	LIN	35	24 805,35	8 501,36	17 026,02						7 779,33
2013000009 HONOR/VRD CATERING	01/01/2020	LIN	103	14 673,03	1 708,34	3 421,36						11 251,67
2013000010 VRD CATERING	01/01/2020	LIN	103	80 485,32	9 370,70	18 767,07						61 718,25
2013000011 HONOR.GÉOMÈTRE TAN	01/01/2020	LIN	105	1 460,46	166,79	334,04						1 126,42
2013000012 ÉTUDES TECHN/TANGO	01/01/2020	LIN	105	25 845,69	2 951,71	5 911,51						19 934,18
2013000013 HONOR.SPS/TANGO 5	01/01/2020	LIN	105	1 347,06	153,84	308,10						1 038,96
2013000014 VRD TANGO 5	01/01/2020	LIN	105	440 069,42	50 258,24	100 654,17						339 415,25
2013000015 HONOR/PARKING P1	01/01/2020	LIN	42	679,64	194,26	389,05						290,59
2013000016 VRD PARKING P1	01/01/2020	LIN	42	38 553,68	11 019,65	22 069,49						16 484,19
2013000018 HONOR/EXTENS. PARK	01/01/2020	LIN	43	1 345,53	375,47	751,97						593,56
2013000019 VRD EXTENS. PARK.ST	01/01/2020	LIN	43	45 566,35	12 715,38	25 465,60						20 100,75
2013000071 GÉOMÈTRE CARREFOUR	01/01/2020	LIN	109	2 347,37	258,15	517,00						1 830,37
2013000072 SPS CARREFOUR V4-V	01/01/2020	LIN	109	969,85	106,66	213,61						756,24
2013000073 HONOR.CARREFOUR V4	01/01/2020	LIN	109	22 218,24	2 443,40	4 893,50						17 324,74
2013000082 VRD CARREFOUR V4/V	01/01/2020	LIN	109	332 686,01	36 586,44	73 273,12						259 412,89
2014000008 GÉOMÈTRE CARR.V4-V	01/01/2020	LIN	113	1 146,35	121,67	243,67						902,68
2014000009 BUR.ÉTUDES CARR.V4	01/01/2020	LIN	113	3 070,31	325,87	652,63						2 417,68
2014000010 VRD carr.V4-V5	01/01/2020	LIN	113	45 073,93	4 783,94	9 580,99						35 492,94
2014000012 VRD T4 CANIVEAUX À	01/01/2020	LIN	113	64 493,63	6 845,06	13 708,88						50 784,75
2014000013 HONOR.ÉTUDES SEUIL	01/01/2020	LIN	117	21 159,04	2 168,79	4 343,52						16 815,52
2014000014 GÉOMÈTRE SEUIL 08	01/01/2020	LIN	117	7 600,08	779,00	1 560,14						6 039,94

Extrait de L'ERP comptable

Immobilisation	Date Acquis.	Mode Amort.	Durée Amortis.	Valeur d'acquisition	Dotation Technique	Cumul Technique	Dotation Caducité	Reprise Caducité	Cumul Caducité	Dotation Dépréciation	Cumul Dépréciation	VNC
2014000015 HONOR.SPS SEUIL 08	01/01/2020	LIN	117	1 001,67	102,67	205,62						796,05
2014000016 HONOR. CONTRÔLES SE	01/01/2020	LIN	117	988,83	101,35	202,98						785,85
2014000017 ETUDES SEUIL 26	01/01/2020	LIN	117	21 159,04	2 168,79	4 343,52						16 815,52
2014000018 GÉOMÈTRE SEUIL 26	01/01/2020	LIN	117	6 572,73	673,70	1 349,25						5 223,48
2014000019 HONOR.SPS SEUIL 26	01/01/2020	LIN	117	1 001,67	102,67	205,62						796,05
2014000020 HONOR. CONTRÔLES SE	01/01/2020	LIN	117	988,83	101,35	202,98						785,85
2014000021 VRD SEUIL 26	01/01/2020	LIN	117	392 879,49	40 269,87	80 650,07						312 229,42
2014000023 VRD SEUIL 08	01/01/2020	LIN	117	550 032,13	56 377,91	112 910,28						437 121,85
2015000007 VRD SEUIL 08	01/01/2020	LIN	117	20 547,48	2 106,10	4 217,97						16 329,51
2015000008 HONOR V2 P2 P3	01/01/2020	LIN	127	11 742,83	1 108,96	2 220,96						9 521,87
2015000009 GÉOMÈTRE V2 P2 P3	01/01/2020	LIN	127	5 326,65	503,03	1 007,44						4 319,21
2015000010 HONOR SPS V2 P2 P3	01/01/2020	LIN	127	497,15	46,95	94,03						403,12
2015000011 HONOR BUR CONTRÔLE	01/01/2020	LIN	127	1 176,74	111,13	222,56						954,18
015000012 HONOR TOPOGRAPHIQ	01/01/2020	LIN	127	1 043,06	98,50	197,27						845,79
2015000013 VRD ZONE V2 P2 P3	01/01/2020	LIN	127	222 976,06	21 057,25	42 172,19						180 803,87
2015000015 HONORAIRES T2	01/01/2020	LIN	127	12 589,03	1 188,87	2 381,00						10 208,03
2015000016 HONOR.BUR. CONTRÔL	01/01/2020	LIN	127	1 765,10	166,69	333,84						1 431,26
2015000017 VRD ZONE T2	01/01/2020	LIN	127	106 059,55	10 015,97	20 059,38						86 000,17
2015000049 VRD V2 P2 P3 AESA	01/01/2020	LIN	127	49 775,89	4 700,70	9 414,28						40 361,61
2015000050 VRD T2 AESA	01/01/2020	LIN	127	37 081,96	3 501,92	7 013,43						30 068,53
2015000051 HONOR.ANALYSES P5	01/01/2020	LIN	132	2 190,80	199,01	398,57						1 792,23
2015000052 HONOR.ETUDES P5	01/01/2020	LIN	132	11 206,68	1 018,03	2 038,85						9 167,83
2015000053 VRD P5	01/01/2020	LIN	132	114 469,67	10 398,56	20 825,61						93 644,06
2015000055 HONOR.GÉOMÈTRE T4	01/01/2020	LIN	132	782,35	71,07	142,33						640,02
2015000056 HONOR.BUR. CONTRÔLE	01/01/2020	LIN	132	2 640,45	239,86	480,38						2 160,07
2015000057 HONOR.ETUDES T4	01/01/2020	LIN	132	2 405,02	218,48	437,55						1 967,47
2015000058 HONOR.CSPS T4	01/01/2020	LIN	132	1 086,60	98,71	197,69						888,91
2015000059 VRD T4	01/01/2020	LIN	132	183 581,15	16 676,74	33 399,16						150 181,99
2016000003 AESA - AIRE SÉCU.S	01/01/2020	LIN	18	7 153,61	2 367,10	7 153,61						
2017000018 VRD PARK.LAPI	01/01/2020	LIN	35	2 698,24	924,75	1 852,03						846,21
2018000008 QUAI FRET	01/01/2020	LIN	38	18 797,39	5 940,30	11 896,88						6 900,51
Total 221240 VRD PISTE AST CONCÉDANT				6614155,05	1027234,41	2144359,37						4469795,68

Immobilisation	Date Acquis.	Mode Amort.	Durée Amortis.	Valeur d'acquisition	Dotaton Technique	Cumul Technique	Dotaton Caducité	Reprise Caducité	Cumul Caducité	Dotaton Dépréciation	Cumul Dépréciation	VNC
221315 AÉROGARE PAX CONCÉDANT												
2009001230 GO BATIMENT HOTELL	01/01/2020	LIN	91	48 127,93	6 344,06	12 705,50						35 422,43
2011000016 BUREAUX MEZZANINE	01/01/2020	LIN	13	13 935,08	1 088,13	13 935,08						
Total 221315 AEROGARE PAX CONCEDANT				62 063,01	7 432,19	26 640,58						35 422,43
221320 AÉRGARE FRET CONCÉDANT												
2009000840 VRD GO QUAIS FRET	01/01/2020	LIN	7	5 656,83		5 656,83						
2009000841 CHARPENTE QUAIS FR	01/01/2020	LIN	7	1 631,09		1 631,09						
2009000842 ETANCHEITE QUAIS F	01/01/2020	LIN	7	1 251,46		1 251,46						
2009000843 HONOR SOCOTEC QUAIS	01/01/2020	LIN	7	335,04		335,04						
2009000844 HONOR VDDT QUAIS F	01/01/2020	LIN	7	839,50		839,50						
2009001088 GO EXTENSION BAT C	01/01/2020	LIN	59	64 273,81	13 062,33	26 160,44						38 113,37
2009001089 PREST. ANNEXES GO	01/01/2020	LIN	59	186,54	37,91	75,92						110,62
2009001090 ETUDE FONDA-SOL EXT	01/01/2020	LIN	59	836,71	170,04	340,55						496,16
2009001091 CHARPENTE METALLIQ	01/01/2020	LIN	59	22 670,77	4 607,37	9 227,36						13 443,41
2009001092 BARDAGE COUVERTURE	01/01/2020	LIN	59	40 631,38	8 257,49	16 537,60						24 093,78
2009001093 FERMETURES INDU	01/01/2020	LIN	59	5 492,22	1 116,18	2 235,42						3 256,80
2009001094 SERRURERIE/ FERMETU	01/01/2020	LIN	59	425,80	86,54	173,31						252,49
2009001095 INST ELECTRIQUE EX	01/01/2020	LIN	59	6 272,52	1 274,76	2 553,01						3 719,51
2009001096 PLOMBERIE EXT BAT	01/01/2020	LIN	59	6 156,09	1 251,10	2 505,63						3 650,46
2009001097 PEINTURE EXT BAT C	01/01/2020	LIN	59	490,92	99,77	199,81						291,11
2009001098 HONOR.MO EXT BAT C	01/01/2020	LIN	59	15 713,36	3 193,42	6 395,59						9 317,77
2009001099 HONOR.SPS EXT BAT	01/01/2020	LIN	59	1 321,48	268,56	537,86						783,62
2009001100 HONOR.BUR. CONTROLE	01/01/2020	LIN	59	2 479,29	503,86	1 009,11						1 470,18
2009001191 TLE/EXTENSION BAT	01/01/2020	LIN	12	606,01		606,01						
Total 221320 AEROGARE FRET CONCÉDANT				177 270,82	33 929,33	78 271,54						98 999,28
221370 BAT CENTRALE BALISAGE CONCÉDANT												
2012000073 HONOR.ARCHI CENTR.	01/01/2020	LIN	155	22 965,08	1 776,65	3 558,17						19 406,91
2012000074 HONOR.GÉOMÈTRE CEN	01/01/2020	LIN	155	82,92	6,42	12,85						70,07
2012000075 HON BUR CONTRÔLE C	01/01/2020	LIN	155	3 980,60	307,95	616,75						3 363,85

Immobilisation	Date Acquis.	Mode Amort.	Durée Amortis.	Valeur d'acquisition	Dotation Technique	Cumul Technique	Dotation Caducité	Reprise Caducité	Cumul Caducité	Dotation Dépréciation	Cumul Dépréciation	VNC
2012000076 HON SPS CENTR.BAL.	01/01/2020	LIN	155	2 265,88	175,30	351,08						1 914,80
2012000077 GO CENTRALE BALISA	01/01/2020	LIN	155	94 220,67	7 289,22	14 598,41						79 622,26
2012000078 CARRELAGE CENTR.BA	01/01/2020	LIN	155	4 656,81	360,27	721,52						3 935,29
2012000079 STRUCTURE MÉTAL.CE	01/01/2020	LIN	155	8 292,95	641,57	1 284,90						7 008,05
2012000080 COUVERTURE CENTR.B	01/01/2020	LIN	155	37 956,21	2 936,42	5 880,88						32 075,33
2012000081 FERMETURES IND CEN	01/01/2020	LIN	155	3 234,23	250,21	501,11						2 733,12
2012000082 MENUIS.ALU CENTR.B	01/01/2020	LIN	155	2 845,10	220,11	440,82						2 404,28
2012000083 SERRURERIE CENTR.B	01/01/2020	LIN	155	4 018,90	310,92	622,69						3 396,21
2012000084 AGENC.CENTR.BAL	01/01/2020	LIN	155	18 783,55	1 453,16	2 910,30						15 873,25
2012000085 PEINT. CENTR.BAL	01/01/2020	LIN	34	2 489,95	878,10	1 758,60						731,35
2012000086 PLOMB/VENTIL. CENTR	01/01/2020	LIN	34	15 441,41	5 445,52	10 905,96						4 535,45
2012000087 ÉLECTRICITÉ CENTR.	01/01/2020	LIN	34	11 596,06	4 089,43	8 190,07						3 405,99
Total 221370 BAT CENTRALE BALISAGE CONCÉDANT				232 830,32	26 141,25	52 354,11						180 476,21
221390 AGENCEMENTS CONSTRUC CONCÉDANT												
2015000020 CLOISONS FRET C116	01/01/2020	LIN	3	447,68		447,68						
2015000021 REVET SOLS/MURS FR	01/01/2020	LIN	3	584,54		584,54						
2015000022 CLIM FRET C116 À	01/01/2020	LIN	3	706,35		706,35						
2015000023 RÉSEAUX ÉLEC FRET	01/01/2020	LIN	3	157,65		157,65						
2015000072 TGBT HANGARS BASES	01/01/2020	LIN	12	2 738,06		2 738,06						
2016000032 ONDULEUR FRET	01/01/2020	LIN	22	1 202,49	545,61	1 202,49						
2017000020 EXTENTION AUVENT F	01/01/2020	LIN	95	22 637,94	2 858,13	5 724,09						16 913,85
2017000021 PROTECTION QUAI FR	01/01/2020	LIN	36	31 922,59	10 631,16	21 291,44						10 631,15
2017000022 VIDEOPROTECTION FR	01/01/2020	LIN	11	825,34		825,34						
2018000009 INST PROTEC FRET	01/01/2020	LIN	48	17 324,79	4 328,23	8 668,32						8 656,47
2018000010 INST PROTEC TOITUR	01/01/2020	LIN	40	2 608,32	782,93	1 568,00						1 040,32
2018000011 FRET STOCK TEMP	01/01/2020	LIN	45	11 214,50	2 989,99	5 988,17						5 226,33
2018000012 FRET STOCK TEMP CL	01/01/2020	LIN	45	39 383,13	10 500,25	21 029,27						18 353,86
2018000013 FRET TEMP CONT PRO	01/01/2020	LIN	45	14 350,98	3 826,23	7 662,94						6 688,04

Immobilisation	Date Acquis.	Mode Amort.	Durée Amortis.	Valeur d'acquisition	Dotation Technique	Cumul Technique	Dotation Caducité	Reprise Caducité	Cumul Caducité	Dotation Dépréciation	Cumul Dépréciation	VNC
2018000014 FRET STOCK TEMP BO	01/01/2020	LIN	45	3 341,60	890,93	1 784,30						1 557,30
2018000015 FRET STOCK TEMP PO	01/01/2020	LIN	45	14 093,64	3 757,62	7 525,53						6 568,11
2018000016 INSTAL AUVENT PARI	01/01/2020	LIN	44	6 540,79	1 782,96	3 570,81						2 969,98
2018000017 VMC FRET	01/01/2020	LIN	42	3 325,84	950,61	1 903,83						1 422,01
2018000018 CLOISON ENTREPOTS	01/01/2020	LIN	21	876,99	374,68	876,99						
2018000019 CARRELAGE FRET BUR	01/01/2020	LIN	46	16 264,05	4 240,27	8 492,16						7 771,89
2018000020 5 PORTES OUV RAP F	01/01/2020	LIN	46	26 390,61	6 880,41	13 779,67						12 610,94
2018000042 FRET STOCKAGE TEMP	01/01/2020	LIN	45	37 811,39	10 081,19	20 190,01						17 621,38
Total 221390 AGENCEMENTS CONSTRUC CONCEDANT				254 749,27	65 421,20	136 717,64						118 031,63
221395 AGENCEMENTS AEROGARE PAX CONCE												
2012000018 HONOR.MO CHAUF/CLI	01/01/2020	LIN	29	8 694,41	3 598,03	7 205,91						1 488,50
012000019 HONOR.SPS CHAUF/CL	01/01/2020	LIN	29	271,04	112,17	224,64						46,40
2012000020 CHAUFF/CLIM STRATO	01/01/2020	LIN	29	115 623,70	47 848,81	95 828,71						19 794,99
2012000023 CLOISON LOC DOUANE	01/01/2020	LIN	6	582,44		582,44						
2012000024 CLOISON LOC DOUANE	01/01/2020	LIN	6	579,63		579,63						
2012000025 CLOISON VITRÉE ZON	01/01/2020	LIN	6	250,51		250,51						
2012000030 ECLAIRAGE PUBLIC P	01/01/2020	LIN	29	22 003,75	9 105,86	18 236,67						3 767,08
2013000040 EXTENSION REPLI MA	01/01/2020	LIN	19	4 802,04	1 761,30	4 802,04						
2013000041 ALIM TGBT BAT CATE	01/01/2020	LIN	43	17 076,31	4 765,18	9 543,41						7 532,90
2013000066 INST CUISINE EXT R	01/01/2020	LIN	19	1 273,61	467,14	1 273,61						
2013000068 FIBRE OPTIQUE ALIM	01/01/2020	LIN	43	1 319,44	368,19	737,39						582,05
2013000069 MAT VIDEOSURV.BAT	01/01/2020	LIN	43	655,52	182,92	366,35						289,17
2014000036 HONOR. CHAUFF/CLIM	01/01/2020	LIN	55	7 767,25	1 693,57	3 391,79						4 375,46
2014000037 INST CHAUFF/ CLIM A	01/01/2020	LIN	55	162 698,96	35 474,98	71 047,15						91 651,81
2014000038 Honor.SPS Chauff/C	01/01/2020	LIN	55	765,93	167,00	334,46						431,47
2015000024 ECLAIRAGE PKG 6 CO	01/01/2020	LIN	29	2 804,37	1 160,54	2 324,26						480,11
2015000025 4 Caisses SKIDATA	01/01/2020	LIN	38	36 154,82	11 425,55	22 882,40						13 272,42
2015000026 Honor AAI Cuisines	01/01/2020	LIN	65	12 325,96	2 274,51	4 555,25						7 770,71

Extrait de L'ERP comptable

Immobilisation	Date Acquis.	Mode Amort.	Durée Amortis.	Valeur d'acquisition	Dotation Technique	Cumul Technique	Dotation Caducité	Reprise Caducité	Cumul Caducité	Dotation Dépréciation	Cumul Dépréciation	VNC
2015000027 Honor.CT AAI CUISI	01/01/2020	LIN	65	2 076,51	383,18	767,41						1 309,10
2015000028 Honor SSI AAI CUIS	01/01/2020	LIN	65	420,63	77,62	155,45						265,18
2015000029 Honor SPS AAI CUIS	01/01/2020	LIN	65	633,61	116,92	234,16						399,45
2015000030 GO AAI Cuisines RE	01/01/2020	LIN	65	18 486,28	3 411,27	6 831,89						11 654,39
2015000031 Menuiseries ALU AA	01/01/2020	LIN	65	5 125,26	945,76	1 894,11						3 231,15
2015000032 Platerie Isolatio	01/01/2020	LIN	65	27 427,03	5 061,11	10 136,08						17 290,95
2015000033 PEINT. AAI Cuisine	01/01/2020	LIN	65	5 270,34	972,53	1 947,73						3 322,61
2015000034 Plomberie AAI Cuisine	01/01/2020	LIN	65	17 464,00	3 222,63	6 454,09						11 009,91
2015000035 Electricité AAI CU	01/01/2020	LIN	65	9 672,67	1 784,90	3 574,69						6 097,98
2015000063 GTC Aérogare Évolu	01/01/2020	LIN	12	1 695,04		1 695,04						
2016000009 HON.CSPS DI AEROGA	01/01/2020	LIN	18	607,51	201,02	607,51						
2016000010 HONR.SSI DI AEROGA	01/01/2020	LIN	18	9 708,65	3 212,55	9 708,65						
2016000011 HON.BUR.CTR. DI AER	01/01/2020	LIN	18	1 092,22	361,41	1 092,22						
2016000012 DI Aerogare PAX	01/01/2020	LIN	18	53 443,10	17 684,10	53 443,10						
2016000013 Porte Auto Salle E	01/01/2020	LIN	15	1 120,02	221,06	1 120,02						
2016000014 Porte NIV.0 AEROGA	01/01/2020	LIN	16	842,59	208,05	842,59						
2016000034 TGBT Aérogare PAX	01/01/2020	LIN	15	3 429,46	676,87	3 429,46						
2017000023 Verrous Portes/ISS	01/01/2020	LIN	3	3 114,61		3 114,61						
2017000024 MAT INFOR VIDEOSUR	01/01/2020	LIN	9	5 633,57		5 633,57						
2017000025 TRX VIDEOSURV.PAX	01/01/2020	LIN	9	10 943,74		10 943,74						
2017000026 Cameras Videosurv	01/01/2020	LIN	9	12 592,63		12 592,63						
2017000027 Fontaine Eau BUR	01/01/2020	LIN	2	38,94		38,94						
2017000028 INST SYST LAPI /PA	01/01/2020	LIN	11	14 726,96		14 726,96						
2017000029 INST BUR P4 EQUIP	01/01/2020	LIN	11	277,47		277,47						
2017000030 Poste Caisse PARKI	01/01/2020	LIN	11	679,18		679,18						
2017000031 INST Salon Bleriot	01/01/2020	LIN	12	3 529,65		3 529,65						
2017000032 Clim Bur Parkings	01/01/2020	LIN	6	824,31		824,31						

Immobilisation	Date Acquis.	Mode Amort.	Durée Amortis.	Valeur d'acquisition	Dotation Technique	Cumul Technique	Dotation Caducité	Reprise Caducité	Cumul Caducité	Dotation Dépréciation	Cumul Dépréciation	VNC
2017000033 Fontaine à Eau BUR	01/01/2020	LIN	7	146,05		146,05						
2017000034 Amenag Bur P4	01/01/2020	LIN	7	1 355,09		1 355,09						
2017000036 Barriere Depose MN	01/01/2020	LIN	33	2 645,23	961,66	1 925,96						719,27
2017000037 Automate Tri Bagag	01/01/2020	LIN	35	6 875,31	2 356,33	4 719,11						2 156,20
2017000038 Automate TGBT PAX	01/01/2020	LIN	35	10 790,86	3 698,28	7 406,69						3 384,17
2017000039 GTC Aerogare PAX	01/01/2020	LIN	35	18 494,83	6 338,60	12 694,57						5 800,26
2018000021 AMO TEL IP	01/01/2020	LIN	46	11 004,87	2 869,13	5 746,12						5 258,75
2018000022 INST Telephone IP	01/01/2020	LIN	46	85 391,33	22 262,74	44 586,47						40 804,86
2018000023 Surpresseur Eau FR	01/01/2020	LIN	38	10 879,38	3 438,07	6 885,56						3 993,82
2018000024 2 Imprimantes CAB	01/01/2020	LIN	17	1 190,70	347,77	1 190,70						
2018000025 2 Lecteurs Cartes	01/01/2020	LIN	17	1 095,44	319,94	1 095,44						
2018000026 2 Claviers Crews	01/01/2020	LIN	17	562,01	164,15	562,01						
2018000027 1 Imprimante DCP	01/01/2020	LIN	17	290,53	84,85	290,53						
2018000028 7 Scanner WIFI	01/01/2020	LIN	17	5 000,91	1 460,61	5 000,91						
2018000029 Migration SKIDATA	01/01/2020	LIN	22	12 103,08	5 491,55	12 103,08						
2018000043 6 Bornes Recharge	01/01/2020	LIN	23	18 166,22	8 667,88	18 166,22						
2018000044 Inst Reseau WIFI A	01/01/2020	LIN	14	6 920,91	960,79	6 920,91						
TOTAL 221395 AGENCEMENTS AEROGARE PAX CONCE				799 438,42	218 369,08	531 257,30						268 181,12
221530 BALISAGE CONCÉDANT												
2012000042 Panneaux Balisage/	01/01/2020	LIN	33	3 859,87	1 403,24	2 810,32						1 049,55
2013000043 Inst Balisage TANG	01/01/2020	LIN	44	55 333,24	15 083,37	30 208,06						25 125,18
2013000044 Honor/Balisage TAN	01/01/2020	LIN	44	2 582,51	703,97	1 409,87						1 172,64
2013000045 Fourn Balisage TAN	01/01/2020	LIN	44	43 740,47	11 923,28	23 879,23						19 861,24
2013000078 Panneaux Indicatio	01/01/2020	LIN	45	21 753,48	5 799,87	11 615,63						10 137,85
2013000092 Balises LEDEO V4/V	01/01/2020	LIN	48	3 912,93	977,56	1 957,80						1 955,13
2013000093 Balisage V4/V5	01/01/2020	LIN	48	20 709,05	5 173,72	10 361,61						10 347,44
2014000050 Balisage Tango 4	01/01/2020	LIN	52	17 471,63	4 031,06	8 073,17						9 398,46
2014000051 Balises LEDEO bass	01/01/2020	LIN	56	4 631,80	991,56	1 985,83						2 645,97
2014000052 Balisage axial	01/01/2020	LIN	56	26 805,57	5 738,44	11 492,60						15 312,97
2014000053 Balisage seuil 08	01/01/2020	LIN	58	60 484,03	12 500,94	25 036,14						35 447,89

Extrait de L'ERP comptable

Immobilisation	Date Acquis.	Mode Amort.	Durée Amortis.	Valeur d'acquisition	Dotation Technique	Cumul Technique	Dotation Caducité	Reprise Caducité	Cumul Caducité	Dotation Dépréciation	Cumul Dépréciation	VNC
2014000054 Balisage seuil 26	01/01/2020	LIN	58	77 387,77	15 994,64	32 033,10						45 354,67
2015000038 Fourn balisage T2	01/01/2020	LIN	66	18 832,61	3 423,26	6 855,90						11 976,71
2015000039 Inst balisage T2	01/01/2020	LIN	66	39 793,26	7 233,34	14 486,49						25 306,77
2015000040 Fourn balisage V2	01/01/2020	LIN	66	16 805,01	3 054,70	6 117,76						10 687,25
2015000041 Inst balisage V2 P	01/01/2020	LIN	66	56 229,22	10 220,95	20 469,90						35 759,32
2015000064 Fourn Balisage T2	01/01/2020	LIN	66	2 373,52	431,44	864,06						1 509,46
2015000065 Inst balisage T2 A	01/01/2020	LIN	66	3 494,94	635,28	1 272,31						2 222,63
2015000066 Balisage T4	01/01/2020	LIN	71	69 010,09	11 656,03	23 344,00						45 666,09
2016000016 AESA-Feux Clignota	01/01/2020	LIN	79	5 144,04	781,02	1 564,18						3 579,86
2016000017 AESA-Verrines LAT	01/01/2020	LIN	81	2 073,41	307,02	614,88						1 458,53
2016000018 AESA-Verrines LAT	01/01/2020	LIN	78	1 772,35	272,61	545,97						1 226,38
2016000043 AESA Honor bal pis	01/01/2020	LIN	83	1 269,19	183,39	367,29						901,90
2017000041 AESA - Honor/ TRX P	01/01/2020	LIN	87	9 875,75	1 361,79	2 727,31						7 148,44
2017000042 AESA - TRX PAPI	01/01/2020	LIN	87	53 815,66	7 420,75	14 861,83						38 953,83
2017000043 AESA - Feux 12 POU	01/01/2020	LIN	87	10 656,47	1 469,44	2 942,91						7 713,56
Total 221530 BALISAGE CONCÉDANT				629 817,87	128 772,67	257 898,15						371 919,72
221540 MAT ASSIST PAX CONCÉDANT												
2017000001 Fauteuils PHMR (2)	01/01/2020	LIN	2	172,48		172,48						
2018000030 Fauteuil PHMR	01/01/2020	LIN	20	551,52	220,06	551,52						
Total 221540 MAT ASSIST PAX CONCÉDANT				724,00	220,06	724,00						
221560 OUTILLAGE CONCÉDANT												
2015000067 Lame denoiegement V	01/01/2020	LIN	49	19 364,24	4 737,23	9 487,44						9 876,80
2015000068 SONO mobile	01/01/2020	LIN	12	1 278,71		1 278,71						
2016000040 Aiguille 150m tira	01/01/2020	LIN	21	373,18	159,43	373,18						
2016000041 FLUCKE câble analy	01/01/2020	LIN	24	3 554,36	1 774,75	3 554,36						
2016000042 base 2600 Motorola	01/01/2020	LIN	23	457,52	218,30	457,52						
2017000002 Nettoyeur Therma 1	01/01/2020	LIN	3	91,56		91,56						
2017000003 Compresseur Palett	01/01/2020	LIN	5	272,35		272,35						
2017000004 Hako Variette 350	01/01/2020	LIN	35	2 371,57	812,79	1 627,81						743,76
2018000031 3 Radio VHF	01/01/2020	LIN	22	3 268,94	1 483,22	3 268,94						
2018000032 Perforateur 18V	01/01/2020	LIN	21	307,94	131,56	307,94						
Total 221560 OUTILLAGE CONCÉDANT				31 340,37	9 317,28	20 719,81						10 620,56
221595 INSTALLATIONS TECHNIQUES CONCE												
2011000067 Passerelle TB29/18	01/01/2020	LIN	17	43 362,12	12 664,76	43 362,12						

Immobilisation	Date Acquis.	Mode Amort.	Durée Amortis.	Valeur d'acquisition	Dotation Technique	Cumul Technique	Dotation Caducité	Reprise Caducité	Cumul Caducité	Dotation Dépréciation	Cumul Dépréciation	VNC
2011000068 Passerelle PB33/20	01/01/2020	LIN	17	44 585,85	13 022,17	44 585,85						
2011000069 Passerelle PB 33/2	01/01/2020	LIN	17	43 282,59	12 641,53	43 282,59						
2012000046 Passerelle TB29/18	01/01/2020	LIN	28	83 012,26	35 604,55	71 306,65						11 705,61
2012000047 Onduleur 400KVA ce	01/01/2020	LIN	34	13 068,11	4 608,56	9 229,75						3 838,36
2012000048 Armoire paster pac	01/01/2020	LIN	34	5 989,46	2 112,23	4 230,24						1 759,22
2012000049 TGBT & Automatisation	01/01/2020	LIN	34	57 740,46	20 362,58	40 780,95						16 959,51
2012000050 Régulateurs balisa	01/01/2020	LIN	34	27 637,91	9 746,70	19 520,11						8 117,80
2012000051 Groupe électr.413K	01/01/2020	LIN	34	13 786,97	4 862,07	9 737,46						4 049,51
2012000052 SWITCH centrale ba	01/01/2020	LIN	34	2 532,38	893,06	1 788,57						743,81
2012000053 Système ASP THORN	01/01/2020	LIN	34	7 720,70	2 722,76	5 452,98						2 267,72
2012000055 Onduleur 80KVA PAX	01/01/2020	LIN	33	9 907,69	3 601,90	7 213,67						2 694,02
2014000061 Passerelle convoy.	01/01/2020	LIN	55	9 479,21	2 066,85	4 139,37						5 339,84
2014000069 Honor.SPS Poste HTA	01/01/2020	LIN	60	786,58	157,14	314,71						471,87
2014000070 Poste HTA rés.400	01/01/2020	LIN	60	46 067,56	9 203,43	18 432,07						27 635,49
2014000071 Génie civil poste	01/01/2020	LIN	60	29 049,82	5 803,60	11 623,10						17 426,72
2014000072 6 convertis. 90 KV	01/01/2020	LIN	60	104 281,42	20 833,45	41 723,98						62 557,44
2014000073 Cablages 400 Htz	01/01/2020	LIN	60	6 301,40	1 258,90	2 521,25						3 780,15
2014000074 Adapt. rés 400 Htz	01/01/2020	LIN	60	4 355,98	870,24	1 742,87						2 613,11
2015000043 Génie civil postes	01/01/2020	LIN	64	13 065,58	2 449,38	4 905,47						8 160,11
2015000044 Inst techn postes	01/01/2020	LIN	64	6 302,60	1 181,54	2 366,31						3 936,29
2015000045 Inst elec postes4	01/01/2020	LIN	64	8 887,18	1 666,06	3 336,69						5 550,49
2018000033 Niveleur Quai STV	01/01/2020	LIN	44	18 319,20	4 993,66	10 001,00						8 318,20
Total 221595 INSTALLATIONS TECHNIQUES CONCE				599 523,03	173 327,12	401 597,76						197 925,27
221820 MAT TRANSPORT CONCÉDANT												
2017000005 Caravelle EB 403 W	01/01/2020	LIN	3	3 097,63								3 097,63
2017000006 Nissan Navara EQ 6	01/01/2020	LIN	20	9 656,16	3 852,95	9 656,16						
2018000034 308 GT Line	01/01/2020	LIN	20	13 989,11	5 581,86	13 989,11						
2018000035 Caravelle	01/01/2020	LIN	22	17 409,23	7 899,11	17 409,23						
Total 221820 MAT TRANSPORT CONCÉDANT				44 152,13	17 333,92	41 054,50						3 097,63

Extrait de L'ERP comptable

Immobilisation	Date Acquis.	Mode Amort.	Durée Amortis.	Valeur d'acquisition	Dotation Technique	Cumul Technique	Dotation Caducité	Reprise Caducité	Cumul Caducité	Dotation Dépréciation	Cumul Dépréciation	VNC
221830 MAT BUREAU CONCÉDANT												
2017000007 HP Probook 470 G3	01/01/2020	LIN	2	253,01		253,01						
2017000008 HP Prodesk 400 G2	01/01/2020	LIN	2	250,09		250,09						
2017000009 Reseau Firewall	01/01/2020	LIN	17	2 567,13	749,78	2 567,13						
2017000010 Reseau HP INC PROC	01/01/2020	LIN	2	200,95		200,95						
2017000011 IPAD 9.7 (5)	01/01/2020	LIN	7	535,76		535,76						
2017000012 IPAD 10.5 (10)	01/01/2020	LIN	7	1 699,43		1 699,43						
2018000036 2 HP Probook	01/01/2020	LIN	13	575,84	44,96	575,84						
2018000037 5 PC HP PRODESK	01/01/2020	LIN	15	1 461,19	288,39	1 461,19						
2018000038 Imprimante Carte	01/01/2020	LIN	20	435,43	173,74	435,43						
2018000039 5 HP Probook 450 G	01/01/2020	LIN	21	2 164,96	924,94	2 164,96						
2018000040 MAT Reseau Platefo	01/01/2020	LIN	21	4 277,21	1 827,35	4 277,21						
2018000041 2 Lecteurs Code BA	01/01/2020	LIN	10	457,46		457,46						
2018000045 2 Tel Audioconfere	01/01/2020	LIN	21	834,71	356,61	834,71						
2018000046 2 Postes Operateur	01/01/2020	LIN	21	802,66	342,92	802,66						
Total 221830 MAT BUREAU CONCÉDANT				16 515,83	4 708,69	16 515,83						
221850 MOB BUREAU CONCÉDANT												
2012000066 Coffre fort FICHET	01/01/2020	LIN	34	706,21	249,05	498,78						207,43
2012000067 Bur. angle+caisson	01/01/2020	LIN	34	2 374,70	837,45	1 677,20						697,50
2012000069 Bur asymètriq+cais	01/01/2020	LIN	34	192,60	67,92	136,03						56,57
2012000070 Table bur (5) SIGM	01/01/2020	LIN	34	201,17	70,94	142,08						59,09
2012000071 Armoires hautes4	01/01/2020	LIN	34	3 074,03	1 084,08	2 171,13						902,90
2012000072 armoires basses2	01/01/2020	LIN	34	1 682,63	593,39	1 188,41						494,22
2013000055 Bur d'angle + caisso	01/01/2020	LIN	37	1 492,87	483,49	968,31						524,56
2013000056 Poste travail asym	01/01/2020	LIN	37	397,55	128,75	257,86						139,69
2013000057 tables bur 160x80	01/01/2020	LIN	37	131,07	42,45	85,02						46,05
2013000058 Caissons SIGMA	01/01/2020	LIN	37	60,42	19,57	39,19						21,23
2013000059 Vitrine expo d'ang	01/01/2020	LIN	37	199,60	64,64	129,46						70,14
2013000060 Armoires hautes	01/01/2020	LIN	37	2 373,66	768,75	1 539,61						834,05
2013000061 Armoires basses	01/01/2020	LIN	37	1 082,72	350,66	702,28						380,44

Immobilisation	Date Acquis.	Mode Amort.	Durée Amortis.	Valeur d'acquisition	Dotation Technique	Cumul Technique	Dotation Caducité	Reprise Caducité	Cumul Caducité	Dotation Dépréciation	Cumul Dépréciation	VNC
2013000063 Coffre fort HESTIA	01/01/2020	LIN	43	798,66	222,87	446,35						352,31
2017000013 Fauteuil Bureau P4	01/01/2020	LIN	9	242,59		242,59						
Total 221850 MOB BUREAU CONCEDANT				15 010,48	4 984,01	10 224,30						4 786,18
221880 AUTRES IMMO CORPORELLES CONCE												
2009000138 Toile Salon d'honn	01/01/2020	NON		1 448,27								1 448,27
Total 221880 AUTRES IMMO CORPORELLES CONCE				1 448,27								1 448,27
225200 AGENCEMENTS TERRAINS CONCESSION												
2009001411 Rehausse Portail 9	01/01/2020	LIN	49	384,04	93,95	188,16						195,88
2009001412 Rehausse Portail 2	01/01/2020	LIN	49	384,04	93,95	188,16						195,88
2009001423 Portail Pivotant 4	01/01/2020	LIN	49	814,34	199,22	398,98						415,36
2009001429 Portail Pivotant 6	01/01/2020	LIN	49	990,42	242,29	485,25						505,17
2009001433 Cloture Zone AST C	01/01/2020	LIN	47	1 008,71	257,47	515,64						493,07
2009001435 73ML Cloture ZR ZO	01/01/2020	LIN	47	1 122,37	286,48	573,74						548,63
2009001439 Portails Pivotants	01/01/2020	LIN	49	1 628,69	398,44	797,97						830,72
2009001440 119ML Cloture Sure	01/01/2020	LIN	49	1 708,11	417,87	836,88						871,23
2009001450 Portail Surete ACC	01/01/2020	LIN	45	2 287,25	609,82	1 221,31						1 065,94
2009001460 311ML Cloture Type	01/01/2020	LIN	49	4 464,08	1 092,08	2 187,16						2 276,92
2009001467 283ML Cloture Type	01/01/2020	LIN	49	6 318,95	1 545,86	3 095,95						3 223,00
2009001473 356ML CLOTURE RERI	01/01/2020	LIN	44	7 442,97	2 028,89	4 063,34						3 379,63
2009001480 827ML Cloture Type	01/01/2020	LIN	49	18 955,18	4 637,16	9 287,02						9 668,16
2009001492 Portail Automatique	01/01/2020	LIN	52	18 796,27	4 336,69	8 685,26						10 111,01
Total 225200 AGENCEMENTS TERRAINS CONCESSION				66 305,42	16 240,17	32 524,82						33 780,60
225240 PISTES AIRES CONCESSIONNAIRE												
2019000003 Honoraires TDZ 26	01/01/2020	LIN	117	93 809,38	9 615,40	19 257,14						74 552,24
2019000004 VRD TDZ 26	01/01/2020	LIN	117	1 146 570,51	117 522,67	235 367,32						911 203,19
2019000026 Balisage diurne ma	01/01/2020	LIN	117	113 914,29	11 676,14	23 384,26						90 530,03
2021000016 AESA 2021	18/06/2021	LIN	180	53 483,20	1 923,01	1 923,01						51 560,19
2021000017 AESA 2021	27/09/2021	LIN	60	903,00	47,47	47,47						855,53
2021000033 AST Bravo	31/12/2021	LIN	240	155 118,00			23,59		23,59	21,23	21,23	155 096,77
2021000034 AESA 2021	30/12/2021	LIN	240	2 250,00			0,68		0,68	0,62	0,62	2 249,38

Immobilisation	Date Acquis.	Mode Amort.	Durée Amortis.	Valeur d'acquisition	Dotation Technique	Cumul Technique	Dotation Caducité	Reprise Caducité	Cumul Caducité	Dotation Dépréciation	Cumul Dépréciation	VNC
Total 225240 PISTES AIRES CONCESSIONNAIRE				1 566 048,38	140 784,69	279 979,20	24,27		24,27	21,85	21,85	1 286 047,33
225365 BATIMENT SSLIA CONCESSIONNAIRE												
2014000025 Honor.archi. ext ba	01/01/2020	LIN	171	16 853,24	1 182,06	2 367,36						14 485,88
2014000026 Honor.contrôle ext	01/01/2020	LIN	171	2 579,32	180,91	362,31						2 217,01
2014000027 Honor.SPS ext. bat.	01/01/2020	LIN	171	1 700,03	119,24	238,80						1 461,23
2014000028 GO ext.bat.SSLIA	01/01/2020	LIN	171	57 328,63	4 020,94	8 052,89						49 275,74
2014000029 Struct.métal. ext.b	01/01/2020	LIN	171	23 910,09	1 677,01	3 358,62						20 551,47
2014000030 Couverture ext. bat	01/01/2020	LIN	171	36 234,02	2 541,39	5 089,75						31 144,27
2014000031 Menuiserie ext. bat	01/01/2020	LIN	171	6 448,67	452,30	905,84						5 542,83
2014000032 Portes ind.ext. bat	01/01/2020	LIN	171	5 222,60	366,30	733,61						4 488,99
2014000033 Peint.ext.bat SSLI	01/01/2020	LIN	50	717,95	172,29	345,05						372,90
2014000034 Elect.ext.bat.SSLI	01/01/2020	LIN	50	6 171,75	1 481,06	2 966,18						3 205,57
2015000019 Carrelage bat SSLI	01/01/2020	LIN	1	305,59		305,59						
Total 225365 BATIMENT SSLIA CONCESSIONNAIRE				157 471,89	12 193,50	24 726,00						132 745,89
225390 AGENCEMENT INSTALL. CONCESSION												
2019000028 TGBT FRET	01/01/2020	LIN	57	8 527,27	1 793,92	3 592,76						4 934,51
2020000001 Portes SAS Comptoi	01/01/2020	LIN	120	43 200,00	4 316,45	8 644,73						34 555,27
2020000002 Stratos : Expertis	07/10/2020	LIN	300	12 400,00			644,27		796,07	495,67	612,46	11 787,54
2020000027 Stratos Demontag	31/12/2020	LIN	300	150 400,00			7 910,09		7 931,76	6 012,05	6 028,52	144 371,48
Total 225390 AGENCEMENT INSTALL. CONCESSION				214 527,27	6 110,37	12 237,49	8 554,36		8 727,83	6 507,72	6 640,98	195 648,80
225395 AAI NLE AEROG. PAX CONCESSION												
2016000008 Local Operateur CB	01/01/2020	LIN	15	7 261,80	1 433,25	7 261,80						
2019000013 Agencement (nles b	01/01/2020	LIN	55	80 014,43	17 446,40	34 940,59						45 073,84
2019000014 Automatisme (nles	01/01/2020	LIN	116	37 695,68	3 896,61	7 803,89						29 891,79
2019000015 Ecrans system Hisc	01/01/2020	LIN	55	19 089,07	4 162,19	8 335,79						10 753,28
2019000024 Electricité (nles	01/01/2020	LIN	116	1 445,77	149,45	299,31						1 146,46
2019000025 Informatique (nles	01/01/2020	LIN	55	28 759,24	6 270,68	12 558,54						16 200,70
2020000003 Remise à Niveau TE	10/11/2020	LIN	120	52 000,00	5 197,15	5 937,57						46 062,43
2020000004 Modif Bornes Inter	10/11/2020	LIN	120	4 872,14	486,95	556,32						4 315,82
2021000009 Controle Acces : C	01/02/2021	LIN	120	3 540,00	323,76	323,76						3 216,24

Immobilisation	Date Acquis.	Mode Amort.	Durée Amortis.	Valeur d'acquisition	Dotation Technique	Cumul Technique	Dotation Caducité	Reprise Caducité	Cumul Caducité	Dotation Dépréciation	Cumul Dépréciation	VNC
2021000011 Contrôle Accés/A	06/12/2021	LIN	120	137 741,50	980,63	980,63						136 760,87
2021000035 Imprimantes Matric	23/12/2021	LIN	60	8 000,00	39,43	39,43						7 960,57
Total 225395 AAI NLE AEROG. PAX CONCESSION				380 419,63	40 386,50	79 037,63						301 382,00
225530 MATERIEL BALISAGE CONCESSIONNA												
2019000016 Fournitures balisa	01/01/2020	LIN	117	35 185,92	3 606,53	7 222,94						27 962,98
2019000017 Installation balis	01/01/2020	LIN	117	361 087,32	37 011,20	74 123,80						286 963,52
2019000018 Panneaux indicatio	01/01/2020	LIN	118	37 731,62	3 834,09	7 678,68						30 052,94
2019000019 Balisage diurne AE	01/01/2020	LIN	118	892,95	90,74	181,73						711,22
2020000012 AESA - 4 Feux-SOLA	27/04/2020	LIN	180	4 320,00	287,84	484,20						3 835,80
2020000013 AESA - STNA Bascul	24/06/2020	LIN	180	3 000,00	199,89	304,49						2 695,51
2020000014 AESA - Balisage PI	31/07/2020	LIN	180	5 140,00	342,48	486,98						4 653,02
2020000015 Balisage Piste EST	24/06/2020	LIN	180	1 359,85	90,61	138,02						1 221,83
2020000016 Caniveau Fente Zon	20/04/2020	LIN	240	36 000,00			1 826,27		3 107,16	1 798,77	3 060,37	32 939,63
2020000017 AESA - Platines DE	31/07/2020	LIN	180	9 748,00	649,51	923,55						8 824,45
2020000018 AESA - Platines DE	18/12/2020	LIN	180	9 748,00	649,51	674,42						9 073,58
2020000019 AESA - Effacement PA	05/10/2020	LIN	60	5 000,00	999,45	1 240,41						3 759,59
2020000020 AESA - Reprise DES	30/10/2020	LIN	240	152 012,90			7 924,12		9 291,85	7 595,44	8 906,43	143 106,47
2020000021 AESA - Interventio	30/10/2020	LIN	240	10 000,00			521,28		611,25	499,66	585,90	9 414,10
2020000023 AESA - Déplacement	30/10/2020	LIN	180	5 402,13	359,94	422,07						4 980,06
2020000026 AESA - Fournitures	02/12/2020	LIN	180	5 579,60	371,77	402,33						5 177,27
2021000001 PAPI : Releve TOPO	01/05/2021	LIN	180	1 000,00	44,72	44,72						955,28
2021000002 PAPI : support ETU	01/05/2021	LIN	180	2 250,00	100,61	100,61						2 149,39
2021000003 PAPI 26 + 01 + 19	01/05/2021	LIN	180	27 589,60	1 233,70	1 233,70						26 355,90
2021000004 PAPI : Cable Piste	01/05/2021	LIN	180	61 607,70	2 754,86	2 754,86						58 852,84
2021000005 PAPI : Génie Civil	01/05/2021	LIN	180	34 433,40	1 539,73	1 539,73						32 893,67
2021000006 AESA 2020 : PAPI 0	01/01/2021	LIN	180	7 050,00	469,74	469,74						6 580,26
2021000007 Câbles pour feux A	01/01/2021	LIN	180	8 680,00	578,35	578,35						8 101,65
2021000008 Balisage 2020	01/01/2021	LIN	180	12 506,00	833,28	833,28						11 672,72

Extrait de L'ERP comptable

Immobilisation	Date Acquis.	Mode Amort.	Durée Amortis.	Valeur d'acquisition	Dotation Technique	Cumul Technique	Dotation Caducité	Reprise Caducité	Cumul Caducité	Dotation Dépréciation	Cumul Dépréciation	VNC
2021000013 AESA 2021	26/03/2021	LIN	240	1 680,00			68,87		68,87	64,62	64,62	1 615,38
2021000014 Mise Conform; RUNW	02/07/2021	LIN	240	9 000,00			243,75		243,75	225,46	225,46	8 774,54
2021000015 MAJ Programme Bali	09/04/2021	LIN	240	4 400,00			171,73		171,73	160,82	160,82	4 239,18
2021000018 Cable RTILS BALISA	08/01/2021	LIN	180	7 670,00	501,25	501,25						7 168,75
2021000019 Balisage vers Voie	22/01/2021	LIN	180	4 909,80	308,32	308,32						4 601,48
2021000020 AESA 2021	02/04/2021	LIN	180	17 245,56	862,44	862,44						16 383,12
2021000021 AESA 2021	06/09/2021	LIN	120	1 950,00	62,47	62,47						1 887,53
Total 225530 MATERIEL BALISAGE CONCESSIONNA				884 180,35	57 783,03	103 573,09	10 756,02		13 494,61	10 344,77	13 003,60	767 603,66
225540 MATÉRIEL ASSIST. PAX CONCESSION												
2019000001 Fauteuils Transfer	01/01/2020	LIN	28	2 253,83	966,69	1 936,02						317,81
2021000022 Engazonnement Pist	26/03/2021	LIN	240									
2021000032 Vehicule Electrique	10/12/2021	LIN	180	278 250,00	1 117,27	1 117,27						277 132,73
Total 225540 MATERIEL ASSIST. PAX CONCESSIO				280 503,83	2 083,96	3 053,29						277 450,54
225560 MATÉRIEL INDUSTRIEL CONCESSION												
2019000005 NETT H-P KARCHER	01/01/2020	LIN	51	612,28	144,00	288,39						323,89
2019000006 Clé Dynamometrique	01/01/2020	LIN	51	565,67	133,03	266,43						299,24
2019000007 Compresseur Courro	01/01/2020	LIN	27	889,74	395,56	792,20						97,54
2019000029 Système Telemainte	01/01/2020	LIN	111	3 811,44	411,83	824,79						2 986,65
Total 225560 MATERIEL INDUSTRIEL CONCESSION				5 879,13	1 084,42	2 171,81						3 707,32
225595 INSTALLATIONS TECHNIQUES NELLE												
2012000054 Mach sureté VIV	01/01/2020	LIN	26	57 402,64	26 521,48	53 115,61						4 287,03
2015000046 Détecteurs traces	01/01/2020	LIN	8	28 975,50		28 975,50						
2016000019 Rajeuniss. tomograp	01/01/2020	LIN	26	85 556,50	39 529,27	79 166,84						6 389,66
2016000020 Mise en Reseau ETD	01/01/2020	LIN	6	627,84		627,84						
2016000021 Chariots Transfert	01/01/2020	LIN	18	672,94	222,67	672,94						
2019000012 Convoyeur Fema (NL)	01/01/2020	LIN	116	107 767,39	11 139,93	22 310,38						85 457,01
2019000020 Analyseur de chaus	01/01/2020	LIN	52	62 487,75	14 417,21	28 873,92						33 613,83
2019000022 Quai du Fret - Mat	01/01/2020	LIN	60	240 811,94	48 109,67	96 351,14						144 460,80
2019000023 Quai du Fret - Cou	01/01/2020	LIN	121	235 353,48	23 318,14	46 700,16						188 653,32
2019000027 Quai du Fret - Gén	01/01/2020	LIN	121	26 595,42	2 635,00	5 277,22						21 318,20

Immobilisation	Date Acquis.	Mode Amort.	Durée Amortis.	Valeur d'acquisition	Dotation Technique	Cumul Technique	Dotation Caducité	Reprise Caducité	Cumul Caducité	Dotation Dépréciation	Cumul Dépréciation	VNC
2019000030 Analyseur de liqui	01/01/2020	LIN	58	32 819,70	6 783,23	13 585,05						19 234,65
2019000031 Detecteur de Trace	01/01/2020	LIN	58	32 933,66	6 806,79	13 632,23						19 301,43
2019000036 Lecteur Biométrique	01/01/2020	LIN	33	5 292,99	1 924,24	3 853,76						1 439,23
2019000037 Onduleur Groupe EL	01/01/2020	LIN	97	10 488,59	1 296,42	2 596,39						7 892,20
2020000024 Fret : Remplacement	06/12/2020	LIN	120	16 000,00	1 599,12	1 713,03						14 286,97
2021000010 Contrôle Accés: C	01/02/2021	LIN	120	7 010,14	641,12	641,12						6 369,02
Total 225595 INSTALLATIONS TECHNIQUES NELLE				950 796,48	184 944,29	398 093,13						552 703,35
225820 MATÉRIEL DE TRANSPORT CONCESSION												
2012000056 VIM 90 P2.5 «SECUR	01/01/2020	LIN	6	35 355,59		35 355,59						
2019000039 Camion Pompier SSL	01/01/2020	LIN	86	547 980,13	76 457,47	153 124,41						394 855,72
Total 225820 MATERIEL DE TRANSPORT CONCESSI				583 335,72	76 457,47	188 480,00						394 855,72
225830MATERIEL DE BUREAU CONCESSION												
2019000008 HP Probook 470 G5	01/01/2020	LIN	25	2 804,29	1 343,26	2 690,20						114,09
2019000009 HP Probook 450 G5	01/01/2020	LIN	26	699,87	323,36	647,60						52,27
2019000021 Extension infrastr	01/01/2020	LIN	39	6 822,59	2 099,70	4 205,15						2 617,44
2019000032 5 Claviers + 1 IMP	01/01/2020	LIN	27	3 071,17	1 365,38	2 734,50						336,67
2019000033 Switch Réseau	01/01/2020	LIN	43	1 591,25	444,04	889,30						701,95
2020000005 HP Probook	16/01/2020	LIN	60	1 004,42	200,66	393,63						610,79
2020000006 10 PC Portbales	25/03/2020	LIN	60	13 214,20	2 641,39	4 682,14						8 532,06
2020000007 8 PC HP Prodesk	20/08/2020	LIN	60	6 164,26	1 232,18	1 684,54						4 479,72
2020000008 2 Note Book	17/08/2020	LIN	60	1 978,60	395,50	543,95						1 434,65
2020000009 Système Visioconfe	06/10/2020	LIN	60	928,10	185,52	229,74						698,36
2020000010 HP Probook	01/10/2020	LIN	60	1 471,02	294,04	368,15						1 102,87
2020000011 Système Visioconfe	03/12/2020	LIN	60	1 212,00	242,27	261,52						950,48
2020000025 2 Switch Aruba	02/12/2020	LIN	60	2 070,00	413,77	447,78						1 622,22
2021000023 PC	01/01/2021	LIN	60	1 484,40	296,72	296,72						1 187,68
2021000024 PC PHL	02/04/2021	LIN	60	1 887,92	283,29	283,29						1 604,63
2021000025 Matériel Informatique	25/05/2021	LIN	60	4 701,65	569,04	569,04						4 132,61
2021000026 PC SL	11/05/2021	LIN	60	1 124,17	144,68	144,68						979,49
2021000027 PC Comptoir Info	01/10/2021	LIN	60	1 744,26	87,88	87,88						1 656,38

Extrait de L'ERP comptable

Immobilisation	Date Acquis.	Mode Amort.	Durée Amortis.	Valeur d'acquisition	Dotation Technique	Cumul Technique	Dotation Caducité	Reprise Caducité	Cumul Caducité	Dotation Dépréciation	Cumul Dépréciation	VNC
2021000028 IT - FIREWALL	01/01/2021	LIN	60	32 695,00	6 535,42	6 535,42						26 159,58
2021000029 SWITCH RESEAU	01/09/2021	LIN	48	2 372,25	198,09	198,09						2 174,16
2021000030 MATERIEL INFORMATI	01/09/2021	LIN	48	35 077,42	2 929,12	2 929,12						32 148,30
2021000031 IT - VIDEOPROTECTI	15/12/2021	LIN	36	1 711,60	26,55	26,55						1 685,05
Total 225830 MATÉRIEL DE BUREAU CONCESSIONN				125 830,44	22 251,86	30 848,99						94 981,45
225850 MOBILIER DE BUREAU CONCESSION												
2019000034 MEUBLE ANALYSEUR D	01/01/2020	LIN	58	1 128,18	233,18	466,99						661,19
2019000035 MEUBLE DETECTEUR D	01/01/2020	LIN	58	1 424,47	294,41	589,63						834,84
Total 225850 MOBILIER DE BUREAU CONCESSIONN				2 552,65	527,59	1 056,62						1 496,03
Total 0001 AEROPORT DE LILLE				16 079 855,73	2 331 903,51	4 983 051,78	19 334,65		22 246,71	16 874,34	19 666,43	11 077 137,52
Total 0002 AEROPORT DE LILLE				16 079 855,73	2 331 903,51	4 983 051,78	19 334,65		22 246,71	16 874,34	19 666,43	11 077 137,52
Total 2021 EXERCICE 2021				16 079 855,73	2 331 903,51	4 983 051,78	19 334,65		22 246,71	16 874,34	19 666,43	11 077 137,52
Total				16 079 855,73	2 331 903,51	4 983 051,78	19 334,65		22 246,71	16 874,34	19 666,43	11 077 137,52

Extrait de L'ERP comptable

-4 Certificat de sécurité aéroportuaire



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction générale de l'aviation civile

Direction de la sécurité de l'Aviation civile Nord

CERTIFICAT DE SÉCURITÉ AÉROPORTUAIRE

N° CSA F DSAC/N 001-2020

En application des règlements (UE) 2018/1139 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2018 et (UE) n° 139/2014 de la Commission du 12 février 2014 modifié, la Direction de la sécurité de l'Aviation civile Nord certifie par la présente que :

AÉROPORT DE LILLE
80 RUE GABRIEL PÉRI
59 273 FRETIN

est autorisée à exploiter l'aérodrome de :

LILLE-LESQUIN

conformément aux dispositions du règlement (UE) 2018/1139 et ses modalités d'exécution, ainsi qu'à sa base de certification notifiée, à l'annexe au présent certificat et au manuel d'aérodrome.

Le présent certificat est valable jusqu'à son retrait ou sa restitution.

À Athis-Mons, le 18 décembre 2019

Le directeur de la sécurité de l'aviation civile Nord

Richard Thummel



DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE



ANNEXE AU CERTIFICAT DE SÉCURITÉ AÉROPORTUAIRE

N° CSA F DSAC/N 001-2020

délivré à AÉROPORT DE LILLE en vue de l'exploitation de l'aérodrome
de LILLE-LESQUIN

A- TERMES DU CERTIFICAT

AU SENS DE L'ANNEXE I AU REGLEMENT (UE) N°139/2014

Indicateur d'emplacement OACI :	LFQQ				
Conditions d'exploitation :	VFR et IFR, jour et nuit				
Pistes et distances déclarées :	Piste	TORA	TODA	ASDA	LDA
	08	2780 m	2780 m	2780 m	2780 m
	TWY T5	2215 m	2215 m	2215 m	NIL
	TWY T4	1810 m	1810 m	1810 m	NIL
	26	2825 m	3125 m	2825 m	2545 m
	TWY T2	2435 m	2735 m	2435 m	NIL
	TWY T3	1835 m	2135 m	1835 m	NIL
	TWY T4	995 m	1295 m	995 m	NIL
	01	1580 m	1580 m	1580 m	1580 m
	TWY P5	960 m	960 m	960 m	NIL
	19	1580 m	1580 m	1580 m	1580 m

Version n°1 de l'annexe au certificat CSA F DSAC/N 001-2020

Mise à jour le 18/12/2019

-5 Certificats ISO 9001 et ISO 140001



BUREAU VERITAS
Certification



BUREAU VERITAS
1828

AEROPORT DE LILLE

CS 90227 - 59812 LESQUIN - FRANCE

Bureau Veritas Certification France certifie que le système de management de l'organisme susmentionné a été audité et jugé conforme aux exigences de la norme :

Standard

ISO 9001:2015

Domaine d'activité

EXPLOITATION AEROPORTUAIRE.

AIRPORT OPERATION.

Date d'entrée en vigueur : **11 janvier 2022**

Sous réserve du fonctionnement continu et satisfaisant du système de management de l'organisme, ce certificat est valable jusqu'au : **08 août 2024**

Date originale de certification : **13 janvier 2020**

Certificat n° : **FR071358-1** Date: **17 janvier 2022**
Affaire n° : **10484792**

Laurent CROGUENNEC - Président

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche - 9 Cours du Triangle - 92937 Paris La Défense

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du système de management peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : + 33 (0)1 41 97 00 60.



cofrac
CERTIFICATION DE SYSTEMES DE MANAGEMENT
ACCREDITATION N°4-0502
Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr



BUREAU VERITAS
Certification

AEROPORT DE LILLE

CS 90227 - 59812 LESQUIN - FRANCE

Bureau Veritas Certification France certifie que le système de management de l'organisme susmentionné a été audité et jugé conforme aux exigences de la norme :

Standard

ISO 14001:2015

Domaine d'activité

EXPLOITATION AEROPORTUAIRE.

AIRPORT OPERATION.

Date d'entrée en vigueur : **11 janvier 2022**

Sous réserve du fonctionnement continu et satisfaisant du système de management de l'organisme, ce certificat est valable jusqu'au : **08 août 2024**

Date originale de certification : **13 décembre 2005**

Certificat n° : **FR071359-1** Date: **17 janvier 2022**
Affaire n° : **10484792**

Laurent CROGUENNEC - Président 

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche - 9 Cours du Triangle - 92937 Paris La Défense

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du système de management peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : + 33 (0)1 41 97 00 60.



cofrac
CERTIFICATION DE SYSTEMES DE MANAGEMENT
ACCREDITATION N°4-0002
Liste des sites et parties disponibles sur www.cofrac.fr

-6 Assurances

Certificat d'assurance

CHUBB®

Chubb European Group SE
La Tour Carpe Diem
31, Place des Corolles,
Esplanade Nord,
92400 Courbevoie
France

T +33 1 55 91 45 45
F +33 1 47 88 45 10
www.chubb.com/fr

INSURANCE CERTIFICATE

We, the undersigned,

CHUBB EUROPEAN GROUP SE

Tour Carpe Diem
31 place des Corolles
Esplanade Nord
F- 92400 COURBEVOIE

hereby certify that, under the terms, conditions, limits and deductibles of the “**PROPERTY DAMAGE and BUSINESS INTERRUPTION**” policy n° **FRPKNA44450**, effective January 1st, 2021 written by :

SAS AEROPORT DE LILLE

80, rue Gabriel Péri
F-59273 FRETIN

Acting on its own account and on behalf of whom it may concern and notably in respect of the **Syndicat Mixte des Aéroports de Lille-Lesquin et de Merville**.

covering all and the generality of the real and personal property, owned by, rent by or in which the Insured has an insurable interest or for the insurance of which he may be liable,

are notably covered the following risks:

Fire, Explosions, Lightning, Strike, Electrical Damage, Glass Breakage, Water Damage, Theft, Storms and Hurricanes, Collisions of Land Vehicles, Strikes and Riots, Civil Commotions, Building owner's liability.

The policy shall be canceled as regards to the rights and interests of each Named Insured only and before the 2 months cancellation notice of the renewal date of the policy (effective date : 1st of January of each year).

This insurance certificate is issued for the period from **January 1st, 2021 until December 31th, 2021 24H**, to serve and to be invoked as legally binding; it shall not however in any case replace the wording of the policy to which it refers. The Insurers cannot be held liable above the amount insured nor beyond the terms and conditions of the policy to which reference is made.

Issued in Courbevoie, June 14th, 2021

Chubb European Group SE, 
entreprise régie par le Code des assurances, au capital social de 896 176 662 euros, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374.
Chubb European Group SE est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution (ACPR) située 4, Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris cedex 09.

Chubb European Group SE, entreprise régie par le Code des assurances, au capital social de 896,176,662 euros, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374. Chubb European Group SE est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution (ACPR) située 4, Place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS CEDEX 09.

Certificat d'assurance



Chubb European Group SE
La Tour Carpe Diem
31, Place des Corolles, Esplanade Nord,
92419 Courbevoie Cedex
France

T +33 1 80 20 15 45
www.chubb.com/fr

Attestation d'assurance

Contrat Assurance Protection environnementale N°FRENVA41555

Chubb European Group SE, La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord - 92419 Courbevoie Cedex certifie par la présente que la société :

AEROPORT DE LILLE
80 RUE GABRIEL PERI
59273 FRETIN

bénéficie des garanties du contrat d'assurance N°FRENVA41555 souscrit auprès de notre Société et couvrant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber en raison de Dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers, et résultant d'atteintes à l'environnement imputables à l'exercice des Activités Garanties dans l'enceinte des Sites Couverts ou imputables aux Opérations Couvertes de l'Assuré.

La présente attestation est délivrée pour la période du 01/07/2021 au 30/06/2022 sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation de la garantie prévues au contrat.

Sa validité qui ne peut engager l'Assureur au-delà des termes et limites du contrat auquel elle se réfère, cesse pour les risques situés à l'étranger dès lors que ces derniers doivent être obligatoirement souscrits auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

Fait à Courbevoie le, 5 juillet 2021, pour valoir ce que de droit,

Chubb European Group SE,
entreprise régie par le Code des assurances, au capital social de 896 176 662 euros, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92419 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374.
Chubb European Group SE est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution (ACPR) située 4, Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris cedex 09.

Chubb European Group SE, entreprise régie par le Code des assurances, au capital social de 896 176 662 euros, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92419 Courbevoie Cedex, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374. Chubb European Group SE est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution (ACPR) située 4, Place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS CEDEX 09.

Certificat d'assurance

WillisTowersWatson **NOTE DE COUVERTURE N° 2021 / 73**

ASSURE	:	AEROPORT DE LILLE
RISQUE COUVERT	:	RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITANT D'AÉRODROME(S)
AERODROME(S)	:	LILLE - LESQUIN
POLICE N°	:	F31A00205121A / 73
DATE D'EFFET	:	1^{er} Février 2021 / 0 Heure à l'adresse de l'Assuré
DATE D'EXPIRATION	:	31 Janvier 2022 / 24 Heures à l'adresse de l'Assuré

La présente couverture est accordée au Souscripteur dans le cadre de ses activités de Gestionnaire d'Aéroport(s) et en fonction des déclarations faites par celui-ci.

OBJET DE LA GARANTIE :

La présente couverture a pour objet de couvrir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il encourt en cas de dommages causés aux tiers du fait de ses activités aéronautiques et dont l'Occurrence survient entre la prise d'effet de la garantie et sa date d'expiration.

LIMITE DE GARANTIE :

Les garanties sont acquises jusqu'à concurrence de :

750.000.000 EUR

Limite unique et confondue applicable par Sinistre pour l'ensemble des dommages matériels, corporels et immatériels consécutifs assurés.

Etant toutefois précisé qu'en ce qui concerne :

- **La garantie Responsabilité Civile Produit ou Responsabilité Civile Après Livraison :**
Cette garantie constitue l'engagement maximum des Assureurs par Sinistre et en tout pour l'année d'assurance.
- **L'extension de garantie aux risques de guerre (AVN 52G) :**
Cette extension est sous-limitée, par Sinistre et en tout pour l'année d'assurance, à **250.000.000 USD** sans pouvoir dépasser la limite unique et confondue pour l'ensemble des garanties du présent Contrat, par Sinistre et en tout pour l'année d'assurance.

Au cas où la limite de garantie de la police visée ci-dessus est supérieure à **250.000.000 USD**, une deuxième ligne vient compléter cette sous-limite pour porter la garantie des risques de guerre (AVN52G) à hauteur de la limite unique et confondue pour l'ensemble des garanties du présent Contrat par Sinistre et en tout par année d'assurance, les sous-limites prévues par le Contrat restant applicables.

-7 Rapport du CAC et annexes



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

Aéroport de Lille Société par Actions Simplifiée Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021
Aéroport de Lille
Société par Actions Simplifiée
Route de l'Aéroport - 59810 Lille Lesquin
Ce rapport contient 34 pages

KPMG Audit IS,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre.

Siège social :
KPMG Audit IS
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 200 000 €.
Code APE 6920Z
512 802 653 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 96 51 28 02 653



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

Aéroport de Lille Société par Actions Simplifiée

Siège social : Route de l'Aéroport - 59810 Lille Lesquin
Capital social : € 10.000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Aéroport de Lille S.A.S, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG Audit IS,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre.

Siège social :
KPMG Audit IS
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 200 000 €
Code APE 6920Z
512 802 653 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 96 51 28 02 653



Aéroport de Lille
Société par Actions Simplifiée
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce à l'exception du nombre de factures par tranche de retard qui n'est pas présenté dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Aéroport de Lille
Société par Actions Simplifiée
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 9 mai 2022

KPMG Audit IS

Philippe Bourhis
Associé

AEROPORT DE LILLE

Route de l'Aéroport 59810 Lesquin

Annexe aux comptes au 31/12/2021



Sommaire

Comptes annuels.....	3
Bilan - Actif.....	4
Bilan - Passif.....	5
Compte de résultat.....	6
Compte de résultat (suite).....	7
Annexes.....	8
Informations générales et description de l'activité.....	9
Faits caractéristiques.....	10
Règles et méthodes comptables.....	11
Informations sur Bilan et Compte de Résultat.....	14
Immobilisations.....	15
Amortissements.....	16
Provisions inscrites au bilan.....	17
Etat des créances et des dettes.....	18
Frais d'établissement	
Frais de recherche et développement	
Eléments du fonds commercial	
Stocks et en-cours	
Charges à payer et produits à recevoir.....	19
Charges et produits constatés d'avance.....	20
Composition du capital social.....	21
Ventilation du chiffre d'affaires.....	22
Intérêts immobilisés	
Variation des capitaux propres.....	23
Charges et produits exceptionnels.....	24
Engagements financiers et autres informations.....	25
Ventilation de l'impôt.....	26
Engagements hors bilan.....	27
Engagements de crédit-bail	
Effectifs moyens.....	28
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	29
Filiales et participations	
Autres informations.....	30
Etats financiers de gestion et autres.....	31
Actif réalisable et passif exigible.....	32
Compte de résultat prévisionnel.....	33
Tableau de financement.....	34
Capacité d'autofinancement.....	35
Résultat des 5 derniers exercices.....	36

AEROPORT DE LILLE

Annexe au 31/12/2021

Comptes annuels

AEROPORT DE LILLE

Annexe au 31/12/2021

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	294 909	72 801	222 108	23 197
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 154 363	68 659	1 085 704	1 118 782
Constructions	10 458 974	3 372 244	7 086 730	8 310 227
Installations techniques, matériel	3 382 765	1 200 835	2 181 930	2 262 576
Autres immobilisations corporelles	785 748	288 180	497 568	541 032
Immobilisations en cours	5 288 415	0	5 288 415	4 115 374
Avances et acomptes	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
ACTIF IMMOBILISE	21 365 173	5 002 718	16 362 455	16 371 188
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	3 183 005	552 440	2 630 565	2 441 706
Autres créances	6 967 313	0	6 967 313	5 741 710
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	3 256 043	0	3 256 043	634 329
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	45 241	0	45 241	52 902
ACTIF CIRCULANT	13 451 601	552 440	12 899 160	8 870 647
Frais d'émission d'emprunts à étaler	0		0	0
Primes de remboursement des obligations	0		0	0
Ecart de conversion actif	0		0	0
TOTAL GENERAL	34 816 774	5 555 159	29 261 616	25 241 835

AEROPORT DE LILLE

Annexe au 31/12/2021

Bilan - Passif

Rubriques			31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel	dont versé	10 000	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,			0	0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence	0	0	0
Réserve légale			0	0
Réserves statutaires ou contractuelles			0	0
Réserves réglementées	dont rés. Prov. fluctuation cours	0	0	0
Autres réserves	dont achat œuvres originales artistes	0	0	0
Report à nouveau			-3 190 096	-2 051 559
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			922 726	-1 138 537
Acomptes sur dividendes			0	0
Subventions d'investissement			0	0
Provisions réglementées			0	0
CAPITAUX PROPRES			-2 257 370	-3 180 096
Produit des émissions de titres participatifs			0	0
Avances conditionnées			6 812 110	8 554 320
AUTRES FONDS PROPRES			6 812 110	8 554 320
Provisions pour risques			0	0
Provisions pour charges			358 550	355 000
PROVISIONS			358 550	355 000
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles			0	0
Autres emprunts obligataires			0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			0	0
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs	0		17 449 829	8 340 513
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			0	0
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			4 215 629	3 987 840
Dettes fiscales et sociales			1 409 350	1 777 497
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			924 544	5 397 122
Autres dettes			201 102	9 639
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance			147 871	0
DETTES			24 348 326	19 512 611
Ecart de conversion Passif			0	0
TOTAL GENERAL			29 261 616	25 241 835

AEROPORT DE LILLE

Annexe au 31/12/2021

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue de biens	0	0	0	0
Production vendue de services	20 426 041	0	20 426 041	16 305 566
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	20 426 041	0	20 426 041	16 305 566
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			46 008	1 183 846
Autres produits			30 073	6 272
PRODUITS D'EXPLOITATION			20 502 122	17 495 684
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			3 932	3 887
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			11 537 776	9 672 960
Impôts, taxes et versements assimilés			859 997	1 020 152
Salaires et traitements			3 593 674	3 846 657
Charges sociales			972 195	1 223 043
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			587 233	608 838
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			0	0
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			236 431	358 973
Dotations aux provisions			3 550	355 000
Autres charges			1 244 379	1 377 435
CHARGES D'EXPLOITATION			19 039 167	18 466 945
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 462 956	-971 261
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré			0	0
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			0	170
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
PRODUITS FINANCIERS			0	170
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			19 335	2 912
Intérêts et charges assimilées			527 256	254 142
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
CHARGES FINANCIERES			546 590	257 054
RESULTAT FINANCIER			-546 590	-256 884
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			916 365	-1 228 145

Page 6/36

AEROPORT DE LILLE

Annexe au 31/12/2021

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	1 419 750
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 500	0
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 500	1 419 750
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	139	1 338 857
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELS	139	1 338 857
RESULTAT EXCEPTIONNEL	6 361	80 893
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	0
Impôts sur les bénéfices	0	-8 715
TOTAL DES PRODUITS	20 508 622	18 915 604
TOTAL DES CHARGES	19 585 896	20 054 141
BÉNÉFICE OU PERTE	922 726	-1 138 537

AEROPORT DE LILLE

Annexe au 31/12/2021

Annexes

AEROPORT DE LILLE

Annexe au 31/12/2021

Informations générales et description de l'activité

La société AEROPORT DE LILLE est une SAS au capital de 10 000 euros.

Elle a pour objet, en France et à l'étranger:

- La signature et l'exécution d'une délégation de services public portant sur la gestion, l'entretien, la maintenance, le renouvellement, l'exploitation et le développement de l'aéroport de Lille Lesquin,
- Et généralement, toutes opérations juridiques, industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières à l'un des objets visés ci-dessus.

La société a un exercice de 12 mois se clôturant le 31 décembre.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président le 31 mars 2022.

Elle fait partie du périmètre consolidé du Groupe EIFFAGE ; elle est consolidée par intégration globale.

Sauf indication contraire, tous les chiffres cités dans l'annexe aux comptes sont exprimés en euro.

AEROPORT DE LILLE

Annexe au 31/12/2021

Faits caractéristiques de l'exercice

1. Changement d'adresse du siège social

En date du 14/01/2021, le siège social de la société a été transféré du 80 rue Gabriel Peri 59 273 Fretin au route de l'aéroport 59 810 Lesquin.

2. Evènements significatifs de l'exercice

Au cours de l'année 2021 l'activité a été marquée par la crise sanitaire liée à la propagation du virus Covid-19 qui a impacté l'activité de la société Aéroport de Lille SAS.

A la suite des mesures d'urgence sanitaires prises par les autorités françaises, confinement, couvre feux, Aéroport de Lille SAS a connu une activité réduite au premier quadrimestre, puis une reprise progressive du trafic domestique et UE Schengen. La fermeture des frontières Algérie, Maroc, a impacté le trafic international de la plateforme.

Pour soutenir financièrement ADL et assurer la continuité d'exploitation, la société a fait appel aux aides mise en place par le gouvernement, telles que le chômage partiel et les aides URSSAF.

Concomitamment, la société ADL a bénéficié par les services de l'Etat d'une avance de trésorerie de 1 254 123€ formalisée par une convention signée entre la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile), l'agence France Trésor et l'Aéroport de Lille.

La société est une filiale du groupe Eiffage qui dispose d'une structure financière solide.

3. Evènements post-clôture

Aucun évènement marquant post clôture n'est à signaler.

AEROPORT DE LILLE

Annexe au 31/12/2021

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes annuels

Les comptes annuels sont établis suivant les principes résultant du plan comptable général adopté par l'Autorité des normes comptables dans son règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général (règlement homologué par arrêté du 8 octobre 2018, et publié au Journal Officiel du 9 octobre 2018).

Les conventions comptables d'établissement et de préparation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

Seules sont détaillées dans l'annexe les informations obligatoires et ou significatives.

Immobilisations

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition.

Elles sont amorties sur leur durée estimée d'utilisation ou ne sont pas amorties mais peuvent faire l'objet d'une dépréciation chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur.

Les dépenses ayant le caractère de frais d'établissement sont, sauf cas particulier, prises en charge dans l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou de production ou à leur valeur d'apport. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

En cas de création de l'immobilisation, les charges financières d'intérêts intercalaires et certaines charges directement affectées à la conception, à la construction et au financement de l'immobilisation supportées pendant la période de construction de l'ouvrage et jusqu'à sa mise en service sont incorporés au coût.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...) sont comptabilisés directement en charges. Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les éléments d'actif immobilisé sont amortis selon les durées de vie estimées, en fonction de la nature des biens, selon le mode linéaire. Ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît.

Les principales durées d'amortissements sont les suivantes :

AEROPORT DE LILLE

Annexe au 31/12/2021

- Constructions	de 10 à 50 ans
- Installations techniques, matériels et outillage	de 5 à 15 ans
- Autres immobilisations corporelles	de 5 à 10 ans

Toutefois, un amortissement de caducité sera pratiqué pour réduire la durée d'amortissement à la durée de vie résiduelle de la concession, si la durée d'utilisation économique est supérieure à celle résiduelle de la concession.

Dépréciations exceptionnelles

Dès qu'il existe un indice de perte de valeur à la date d'inventaire, la valeur actuelle de l'immobilisation concernée est estimée.

Une dépréciation exceptionnelle est constatée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et éventuellement dépréciées en fonction de leurs perspectives de recouvrement.

Provisions**Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont constituées dès lors qu'il existe un risque probable de sortie de ressources sans contrepartie attendue. Elles sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constaté selon la méthode de l'avancement. Il correspond à l'ensemble des situations acceptées à la date d'arrêt des comptes majorées des travaux effectués non facturés (Produit à recevoir) ou minorés des travaux facturés par avance (Produit constaté d'avance).

Engagements de retraite

La société procède à l'évaluation de ses engagements en matière de retraite et d'indemnités de départ pour l'ensemble de son personnel.

Dans le cadre des conventions collectives de la profession, l'entreprise a obligation de verser des indemnités aux Cadres et Etam lors de leur départ à la retraite, les autres obligations de retraite étant assurées par les caisses auxquelles l'entreprise est affiliée.

L'engagement de l'entreprise au titre des IFC prend en compte les modifications de barème intervenues dans la convention collective du transport aérien.

Les engagements à ce titre sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite et au salaire de fin de carrière.

Cette évaluation prend en compte notamment :

- une projection des salaires jusqu'à la date de départ à la retraite,
- les taux de rotation du personnel et les tables de mortalité,

AEROPORT DE LILLE

Annexe au 31/12/2021

- le taux d'actualisation de 1 % des engagements ainsi calculés.

Les éléments à ce titre ne sont pas provisionnés mais portés dans la liste des engagements hors bilan.

AEROPORT DE LILLE

Annexe au 31/12/2021

Informations sur Bilan et Compte de Résultat

AEROPORT DE LILLE

Annexe au 31/12/2021

Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Apports	Acquisitions
Frais d'établissement et de développement	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles	58 972	0	235 937
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	58 972	0	235 937
Terrains	1 154 363	0	0
Dont composants			
Constructions sur sol propre	0	0	0
Constructions sur sol d'autrui	8 598 085	0	211 754
Const. Install. générales, agenc., aménag.	1 499 853	0	149 282
Install. techniques, matériel et outillage ind.	2 895 533	0	487 232
Installations générales, agenc. aménag.	0	0	0
Matériel de transport	627 488	0	0
Matériel de bureau, informatique, mobilier	77 111	0	82 799
Emballages récupérables et divers	1 448	0	0
Immobilisations corporelles en cours	4 115 374	0	1 890 704
Avances et acomptes	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 969 254	0	2 821 770
Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0
Autres participations	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0
TOTAL GENERAL	19 028 226	0	3 057 707

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement	0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles	0	0	294 909	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	0	294 909	0
Terrains	0	0	1 154 363	0
Constructions sur sol propre	0	0	0	0
Constructions sur sol d'autrui	0	0	8 809 839	0
Const. Install. générales, agenc., aménag.	0	0	1 649 135	0
Install. techniques, matériel et outillage ind.	0	0	3 382 765	0
Installations générales, agenc. aménag.	0	0	0	0
Matériel de transport	0	3 098	624 390	0
Matériel de bureau, informatique, mobilier	0	0	159 909	0
Emballages récupérables et divers	0	0	1 448	0
Immobilisations corporelles en cours	717 662	0	5 288 415	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	717 662	3 098	21 070 265	0
Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	717 662	3 098	21 365 173	0

AEROPORT DE LILLE

Annexe au 31/12/2021

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Apports	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	0	0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 774	0	37 026	0	72 801
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35 774	0	37 026	0	72 801
Terrains	35 581	0	33 078	0	68 659
Constructions sur sol propre	0	0	0	0	0
Constructions sur sol d'autrui	1 358 615	0	1 247 737	0	2 606 353
Constructions installations générales, agenc., aménag.	429 096	0	336 795	0	765 891
Installations techniques, matériels et outillages	632 957	0	567 878	0	1 200 835
Installations générales, agencements divers	0	0	0	0	0
Matériel de transport	138 841	0	93 791	3 098	229 535
Matériel de bureau, informatique et mobilier	26 174	0	32 472	0	58 646
Emballages récupérables et divers	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 621 264	0	2 311 751	3 098	4 929 917
TOTAL GENERAL	2 657 038	0	2 348 777	3 098	5 002 718

AEROPORT DE LILLE

Annexe au 31/12/2021

Provisions inscrites au bilan

Rubriques	Début de l'exercice	Apports	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Fin l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0	0	0
Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0	0	0
PROVISIONS REGLEMENTEES	0	0	0	0	0	0
Provisions pour litige	0	0	0	0	0	0
Provisions pour garanties données aux clients	0	0	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0	0	0
Provisions pour pensions, obligations similaires	0	0	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement immobilisations	0	0	0	0	0	0
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	0	0	0	0	0	0
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer	355 000	0	3 550	0	0	358 550
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0	0	0
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	355 000	0	3 550	0	0	358 550
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0	0	0
Dépréciations stocks et en-cours	0	0				0
Dépréciations comptes clients	358 973	0	236 431	42 964		552 440
Autres dépréciations	0	0				0
DEPRECIATIONS	358 973	0	236 431	42 964	0	552 440
TOTAL GENERAL	713 973	0	239 981	42 964	0	910 990
Dont dotations et reprises d'exploitation			239 981	42 964		
Dont dotations et reprises financières			0	0		
Dont dotations et reprises exceptionnelles			0	0		

AEROPORT DE LILLE

Annexe au 31/12/2021

Etats des créances et des dettes

Etat des créances		Montant brut	1 an au plus	plus d'un an	
Créances rattachées à des participations		0	0	0	
Prêts		0	0	0	
Autres immos financières		0	0	0	
Clients douteux ou litigieux		1 168 574	0	1 168 574	
Autres créances		2 014 431	2 014 431	0	
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0	
Personnel et comptes rattachés		9 569	9 569	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		15 796	15 796	0	
Impôts sur les bénéfices		0	0	0	
Etat et autres collectivités		657 038	657 038	0	
Taxe sur la valeur ajoutée		657 038	657 038	0	
Autres impôts		0	0	0	
Etat - divers		217 908	217 908	0	
Groupes et associés		0	0	0	
Débiteurs divers		6 067 002	6 067 002	0	
Charges constatées d'avance		45 241	45 241	0	
TOTAL DES CREANCES		10 195 558	9 026 984	1 168 574	
Prêts accordés en cours d'exercice		0			
Remboursements obtenus en cours d'exercice		0			
Prêts et avances consentis aux associés		0			
Etat des dettes		Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, -5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers		4 574 221	4 826	1 151 509	3 417 886
Fournisseurs et comptes rattachés		4 215 629	4 215 629	0	0
Personnel et comptes rattachés		716 265	716 265	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		581 592	581 592	0	0
Impôts sur les bénéfices		0	0	0	0
Etat et autres collectivités publiques		67 810	67 810	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée		67 810	67 810	0	0
Obligations cautionnées		0	0	0	0
Autres impôts		43 683	43 683	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		924 544	924 544	0	0
Groupes et associés		12 875 608	0	12 875 608	0
Autres dettes		201 102	201 102	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		147 871	147 871	0	0
TOTAL DES DETTES		24 348 326	6 903 323	14 027 117	3 417 886
Emprunts souscrits en cours d'exercice		1 254 123			
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts auprès des associés personnes physiques		0			

AEROPORT DE LILLE

Annexe au 31/12/2021

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 826
Emprunts et dettes financières divers	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	4 155 562
Dettes fiscales et sociales	989 378
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	238 124
Autres dettes	201 076
Total	5 588 966

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	44 975
Personnel et comptes rattachés	1 368
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 944
Etat et autres collectivités publiques	210 808
Autres créances	187 985
Disponibilités	0
Total	452 080

AEROPORT DE LILLE

Annexe au 31/12/2021

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Gasoil	2 896	0	0
Déverglaçant	22 894	0	0
LOC MACH AFFRANCH - PITNEY BOWES	152	0	0
COPIEURS	145	0	0
OVH - HEBERGEMENT SITE INTERNET	1 980	0	0
LICENCE THINK-CELL 2022	2 288	0	0
PRODWARE MAINTENANCE AUTOCADE	2 459	0	0
PRODWARE MAINTENANCE AVIPLAN	217	0	0
AQUASTAR WIFI	1 057	0	0
ALLIANZ - ASSURANCE PKG PL	2 650	0	0
VERSPIEREN - ASS RAPATRIMENT	838	0	0
MARSH - RC ENVIRONEMENT	3 194	0	0
SCHILLER - DEFIBRILATEUR	125	0	0
SFR	962	0	0
RC EXPLOITANT	3 384	0	0
Total charges constatées d'avance	45 241	0	0
Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PROTOCOLE HOP	147 871	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
Total produits constatés d'avance	147 871	0	0

AEROPORT DE LILLE

Annexe au 31/12/2021

Composition du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Crés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2021	Valeur nominale
Actions ordinaires	1 000			1 000	10
Actions amorties				0	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				0	
Actions préférentielles				0	
Parts sociales				0	
Certificats d'investissement				0	
Total	1 000	0	0	1 000	

AEROPORT DE LILLE

Annexe au 31/12/2021

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total	
			31/12/2021	31/12/2020
Redevances atterissage	1 147 968		1 147 968	714 846
Redevances balisage	219 413		219 413	185 229
Redevances stationnement	233 545		233 545	464 161
Redevances passagers	2 869 133		2 869 133	1 806 114
Redevances carburants aéronefs	124 307		124 307	124 255
Assistance Avions	131 891		131 891	140 989
Taxe Aéroport	6 185 143		6 185 143	5 684 550
Redevances domaniales et parkings privés	2 905 541		2 905 541	2 750 722
Redevances parking publics	3 673 911		3 673 911	2 107 235
Autres redevances d'usage	671 536		671 536	460 642
Prestations industrielles	897 509		897 509	965 695
Redevances commerciales / CA	1 170 293		1 170 293	776 645
Autres recettes commerciales	7 936		7 936	6 040
Produits activités annexes	187 915		187 915	118 443
TOTAL	20 426 041	0	20 426 041	16 305 566

AEROPORT DE LILLE

Annexe au 31/12/2021

Variation des capitaux propres

	Capital	Primes liées au capital	Ecart de réévaluation	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Provisions réglementées	Total
Situation ouverture de l'exercice	10 000	0	0	0	-2 051 559	-1 138 536	0	-3 180 095
Affectation de l'exercice					-1 138 537	1 138 536		-1
Distribution de l'exercice								0
Augmentation de capital								0
Réduction de capital								0
Autres variations						922 726		922 726
Situation clôture de l'exercice	10 000	0	0	0	-3 190 096	922 726	0	-2 257 370

AEROPORT DE LILLE

Annexe au 31/12/2021

Engagements financiers et autres informations

AEROPORT DE LILLE

Annexe au 31/12/2021

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Postes du compte de résultat	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	916 365		916 365
Résultat exceptionnel	6 361		6 361
Participation des salariés	0		0
RESULTAT COMPTABLE	922 726	0	922 726

AEROPORT DE LILLE

Annexe au 31/12/2021

Engagements hors bilan

Rubriques	Montants hors bilan	
	Engagements donnés	Engagements reçus
Indemnité de fin de carrière et autres engagements en faveur du personnel	744 876	
Avals et cautions		
Vis à vis des sociétés de personnes (SNC, SCI, GIE)		
Autres engagements		
	<i>dont Loyers</i>	
	<i>Autres</i>	

AEROPORT DE LILLE

Annexe au 31/12/2021

Effectifs moyens

	Effectifs
Cadres	34
Agents de maîtrise, techniciens	16
Ouvriers	51
Total	101

AEROPORT DE LILLE

Annexe au 31/12/2021

Identité des sociétés mères consolidant les
comptes de la société

Dénomination et siège social	Forme juridique	Capital	% de détention
EIFFAGE 3-7 PLACE DE L'EUROPE 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY RCS VERSAILLES : 709 802 094	SA	392 000 000	100,00%

AEROPORT DE LILLE

Annexe au 31/12/2021

Autres informations

Continuité d'exploitation

La continuité de l'exploitation est assurée par le maintien du soutien financier de la société mère.

Rémunérations du dirigeant

La rémunération des organes de direction n'est pas indiquée car cela conduirait à communiquer une rémunération individuelle.

CAC : honoraires

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de services entrant dans les diligences directement liées à cette mission sont mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés du Groupe EIFFAGE.



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

Aéroport de Lille
Société par Actions Simplifiée
**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur
les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2021
Aéroport de Lille
Société par Actions Simplifiée
Route de l'Aéroport - 59810 Lille Lesquin
Ce rapport contient 2 pages

KPMG Audit IS,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre.

Siège social :
KPMG Audit IS
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 200 000 €
Code APE 6920Z
512 802 653 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 96 51 28 02 653



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

Aéroport de Lille Société par Actions Simplifiée

Siège social : Route de l'Aéroport - 59810 Lille Lesquin
Capital social : € 10.000

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Paris La Défense, le 9 mai 2022

KPMG Audit IS

Philippe Bourhis
Associé

KPMG Audit IS,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre.

Siège social :
KPMG Audit IS
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 200 000 €
Code APE 6920Z
512 802 653 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 96 51 28 02 653

-8 Rapport sur les infractions

Aéroport de Lille SAS compte parmi ses salariés deux agents salariés titulaires d'un agrément en qualité d'agent assermenté à l'aéroport de Lille Lesquin délivré par arrêté préfectoral afin de dresser des contraventions aux règles de stationnement sur l'emprise aéroportuaire. Ces agréments sont délivrés pour une durée de cinq ans.

Pour l'année 2021, aucune contravention aux règles de stationnement sur l'emprise aéroportuaire n'a été dressée par ces agents.

La verbalisation sur l'emprise de la Concession est par ailleurs assurée par les services de police et de gendarmerie.



-9 Rapport d'activité navette



Rapport annuel 2021



TRANSDEV LITTORAL NORD

Siège Social : 251 Avenue Henri Ravisse – Zac Transmarck – 62730 MARCK - Tél : 03 21 46 39 39 – Fax : 03 21 36 07 75

Etablissement Secondaire : 14 Route d'Oignies – 62820 LIBERCOURT - Tél : 03 21 77 01 23 – Fax : 03 21 79 70 77

S.A.S. au capital de 694 750 € - RCS Boulogne 348 858 218 – TVA Intracommunautaire : FR 53 348 858 218

Société Immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyageurs et de Séjours ATOUT FRANCE sous le numéro IM062150001

www.transdev.com/fr/



Sommaire

I. RECETTES ET FREQUENTATIONS 2021	3
A. LES FREQUENTATIONS :.....	3
1. <i>Fréquentation mensuelle</i>	3
2. <i>Fréquentation trimestrielle</i>	5
3. <i>Fréquentation par jour type</i>	6
4. <i>Fréquentation par course</i>	9
B. NOMBRE DE TITRES VENDUS :.....	11
1. <i>Fréquentation par type de titres vendus par mois</i>	11
C. LES RECETTES :.....	13
1. <i>Recettes par mois</i>	13
2. <i>Comparatif des Recettes par mois</i>	14
3. <i>Recettes par titre</i>	15
4. <i>Moyenne des recettes par jour type</i>	16
II. QUALITE DE SERVICE	17
A. HORAIRES.....	17
B. ROULEMENT SPECIFIQUE.....	19
C. PAIEMENT PAR CARTE BLEUE.....	20
D. UNE OFFRE TARIFAIRE EN ACCORD AVEC LES ATTENTES CLIENT.....	20
E. CONTROLE PAR UN AGENT ASSERMENTE TRANSDEV LITTORAL NORD.....	20
F. RELATION AVEC LE VOYAGEUR.....	20
1. <i>L'information à bord des véhicules</i>	20
2. <i>L'information aux points d'arrêt et sur le site internet</i>	20
G. FORMATION.....	20
H. LE MATERIEL.....	21
I. CERTIFICATION AUX NORMES ISO 9001 – 14001 – 45001.....	21
1. <i>Les actions engagées par Transdev Littoral Nord sur la navette aéroportuaire</i>	21
J. ACTIONS PREVUES EN 2022.....	22



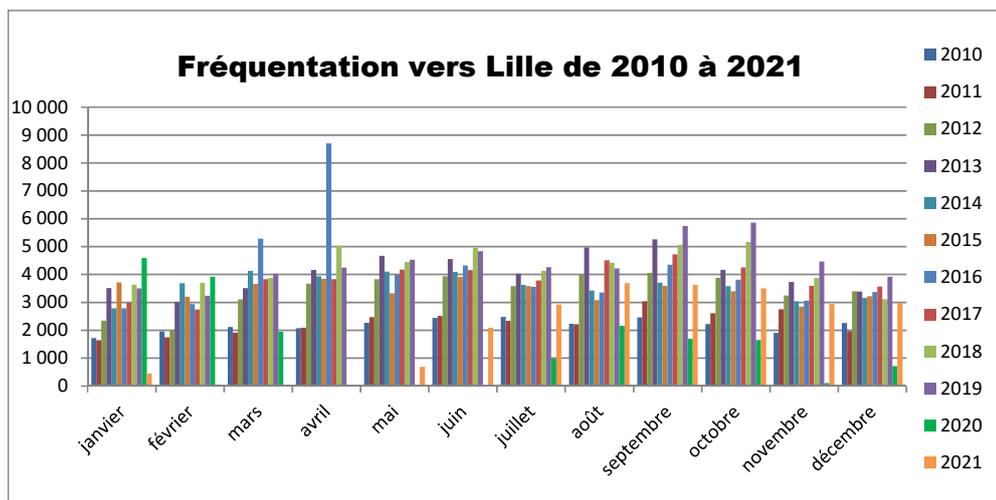
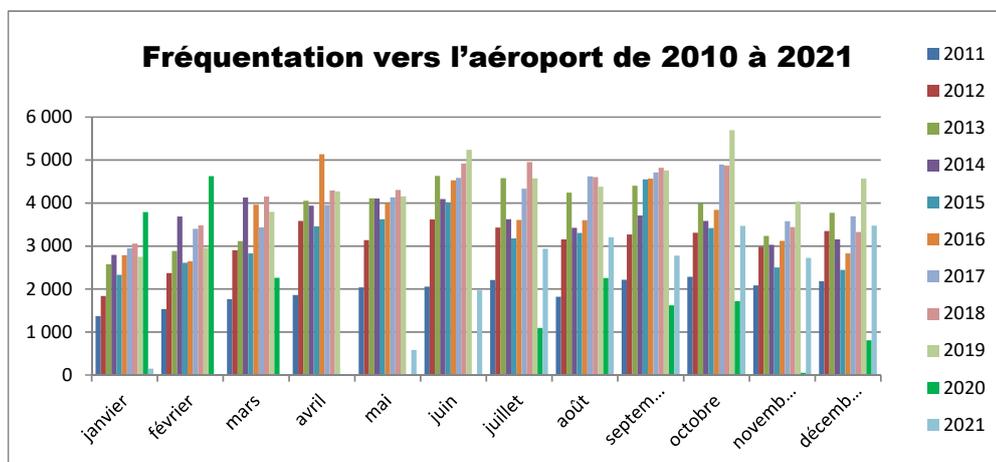


I. Recettes et fréquentations 2021

A. Les fréquentations :

1. Fréquentation mensuelle

En 2021, la crise sanitaire liée au Covid a encore fortement impacté le service de la navette aéroport, ce dernier ayant été suspendu du 5 janvier au 11 mai inclus.



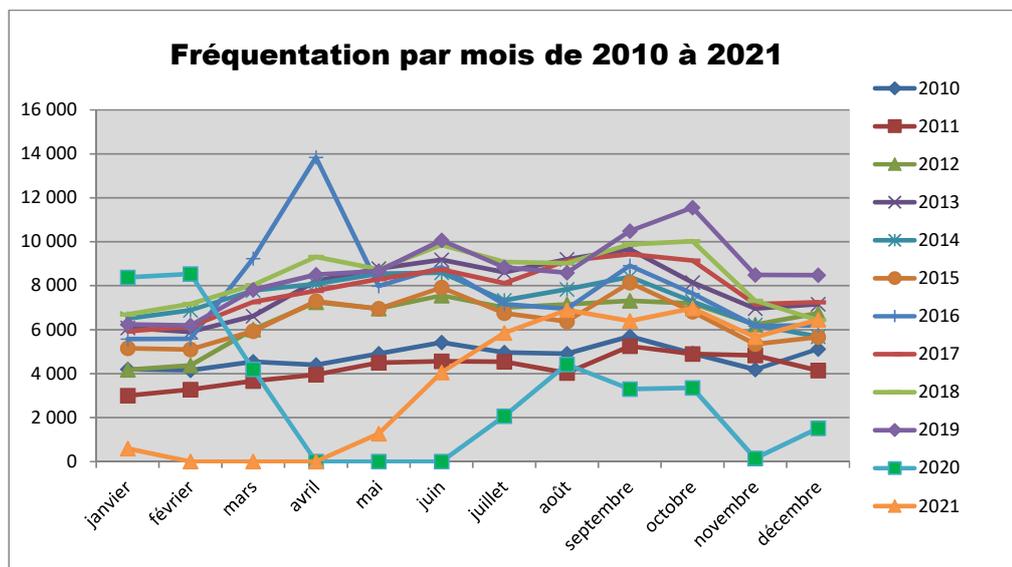


Durant le 1^{er} semestre, au mois le mois, les chiffres ne peuvent être comparés à ceux de 2020, étant données les périodes de suspension du service de la navette : d'avril à juin en 2020, et de janvier à mi-mai en 2021.

De janvier à juin 2021, les fréquentations au départ de l'aéroport sont globalement en très forte baisse. On notera une diminution d'environ 69% au départ de l'aéroport, et de 75% au départ de Lille. Pour rappel, le service de la navette a repris un fonctionnement progressif à partir du 12 mai 2021.

Durant le 2nd semestre, nous constatons, à l'inverse, des chiffres en nette progression par rapport à 2020. Au départ de l'aéroport, une augmentation de la fréquentation d'environ 170%, et d'environ 146% au départ de Lille.

Il faut toutefois garder à l'esprit que les années 2020 et 2021 restent toutes deux exceptionnelles du fait de la crise sanitaire Covid.



La fréquentation 2021 n'est comparable à aucune autre année.

La crise sanitaire qui avait eu un impact très fort en 2020 sur l'activité aéroportuaire et ses services annexes, et par conséquent celui de la navette aéroport, a eu des effets encore très forts en 2021.

Ces fréquentations sont données gratuites incluses :

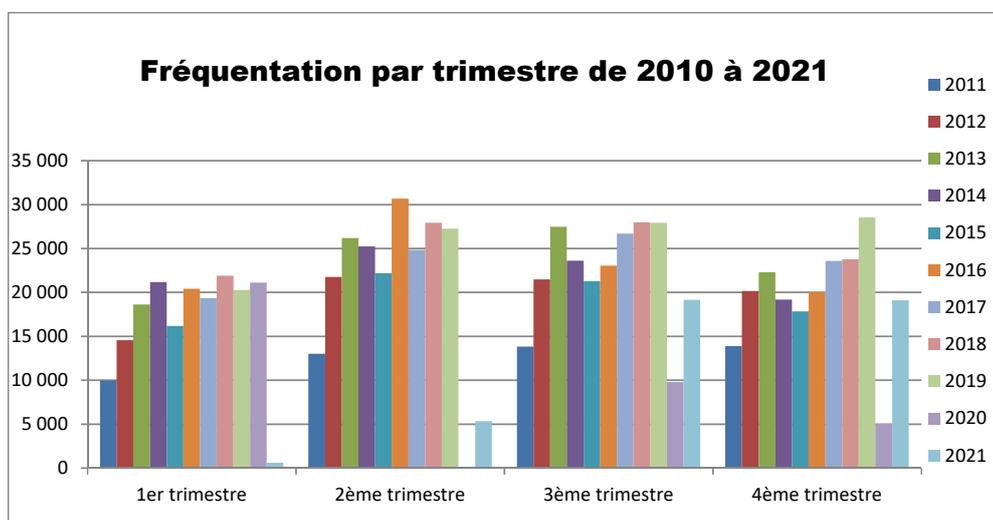
- 2010 : 59 355 voyages
- 2011 : 53 408 voyages
- 2012 : 77 194 voyages
- 2013 : 93 648 voyages
- 2014 : 89 151 voyages
- 2015 : 77 422 voyages





2016 : 93 989 voyages
 2017 : 94 408 voyages
 2018 : 101 624 voyages
 2019 : 110 506 voyages
 2020 : 37 990 voyages
2021 : 44 129 voyages

2. Fréquentation trimestrielle



Le service ayant été suspendu dès le 5 janvier 2021, **le 1^{er} trimestre a vu une chute de la fréquentation d'environ 97%**.

Durant le deuxième trimestre, d'une fréquentation nulle en 2020 (service suspendu), nous avons comptabilisé, en 2021, 5 318 montées passagers avec une reprise progressive.

Au troisième trimestre 2021, la hausse très forte de la fréquentation est d'environ 95% vs 2020. Le nombre plus important de vols programmés, et la reprise d'un fonctionnement normal de la navette expliquent cette progression.

Le quatrième trimestre 2021 enregistre une hausse de plus de 275%. Pour la même période en 2020, l'activité aéroportuaire fonctionnait au ralenti avec une répercussion logique sur la navette.

Le second semestre montre une reprise significative de l'utilisation de la navette aéroport par les usagers. Le retour à une fréquentation normale ne pourra se faire que dans un contexte sanitaire apaisé. La programmation des vols, et donc la fréquentation de la navette aéroport, y sont étroitement liés.

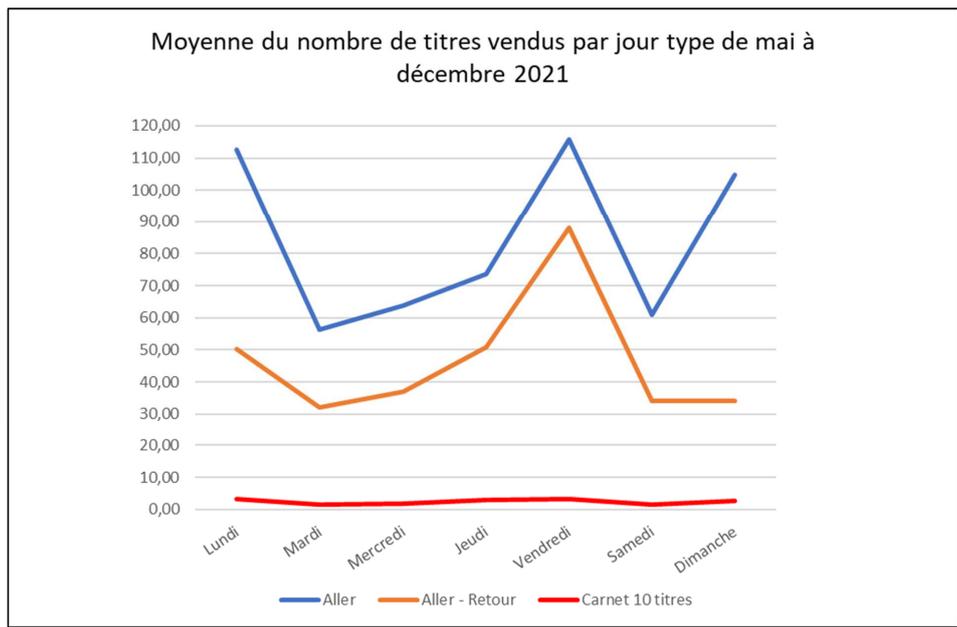




3. Fréquentation par jour type

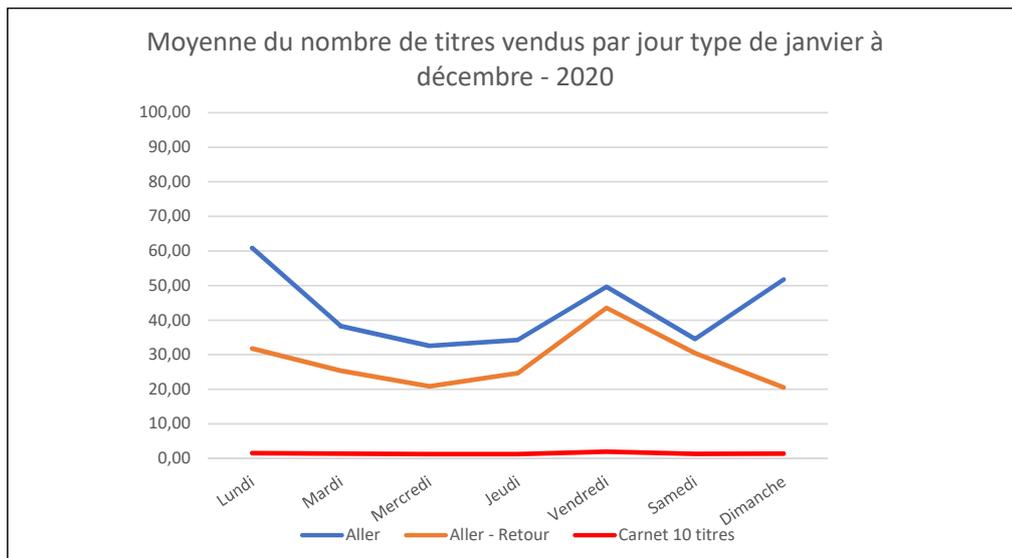
En 2021 :

Ce graphique est une moyenne sur l'année du nombre de titres vendus par jour type de la semaine. La moyenne a été réalisée sur les 8 mois de fonctionnement du service navette (mai à décembre inclus).





En 2020 :



On remarque que les vendredis de 2021 enregistrent les plus fortes moyennes de ventes d'aller simple et d'aller-retour. Cela s'explique notamment par le nombre de vols plus important ces jours-là, en période de fonctionnement « normal ».

Le lundi arrive en suite pour ce qui est de la moyenne des titres aller-simple et aller-retour.

Ces fréquentations avant et après week-end sont certainement liés à des déplacements professionnels ayant lieu durant les jours ouvrés, à des retours d'étudiants dans leur famille, et à des déplacements de loisirs/vacances.

Les mardis et jeudi ont quant à eux des moyennes de vente plutôt similaires, le mercredi étant le jour de fréquentation le moins fort.





1er trimestre								
1er trimestre 2020			1er trimestre 2021			Différence 2020/2021		
	arrivée	départ		arrivée	départ		arrivée	départ
Lundi	33	32	Lundi			Lundi	-33	-32
Mardi	26	26	Mardi			Mardi	-26	-26
Mercredi	28	28	Mercredi			Mercredi	-28	-28
Jeudi	25	25	Jeudi			Jeudi	-25	-25
Vendredi	33	33	Vendredi			Vendredi	-33	-33
Samedi	11	12	Samedi			Samedi	-11	-12
Dimanche	19	19	Dimanche			Dimanche	-19	-19
<i>Stop navette le 20/03/2020 -> Covid</i>			<i>Service navette suspendu du 05/01 au 11/05</i>				-175	-175
Période été								
août-20			été 2021 (du 30/08 au 05/09)			Différence 2020/2021		
	arrivée	départ		arrivée	départ		arrivée	départ
Lundi	14	13	Lundi	24	23	Lundi	10	10
Mardi	9	9	Mardi	20	19	Mardi	11	10
Mercredi	9	8	Mercredi	20	21	Mercredi	11	13
Jeudi	9	10	Jeudi	20	19	Jeudi	11	9
Vendredi	15	15	Vendredi	22	22	Vendredi	7	7
Samedi	21	21	Samedi	24	25	Samedi	3	4
Dimanche	16	16	Dimanche	25	26	Dimanche	9	10
							62	63
Période hiver								
nov-20			hiver 2021 (22 au 28/11)			Différence 2020/2021		
	arrivée	départ		arrivée	départ		arrivée	départ
Lundi	14	14	Lundi	20	19	Lundi	6	5
Mardi	9	9	Mardi	12	12	Mardi	3	3
Mercredi	13	13	Mercredi	12	13	Mercredi	-1	0
Jeudi	12	12	Jeudi	15	15	Jeudi	3	3
Vendredi	16	16	Vendredi	18	18	Vendredi	2	2
Samedi	3	3	Samedi	5	5	Samedi	2	2
Dimanche	11	11	Dimanche	17	17	Dimanche	6	6
							21	21

Du 5 janvier au 11 mai, le service de la navette a été suspendu du fait de la fermeture de l'aéroport, et de la suppression des vols commerciaux.

A la réouverture de l'aéroport, le service de la navette a repris avec un fonctionnement adapté afin que les rotations soient en adéquation avec les vols programmés.

A compter de la programmation été, et pour le reste de l'année, le nombre de vols est en nette hausse par rapport à 2020, avec de très fortes variations positives en juillet / août.





4. Fréquentation par course

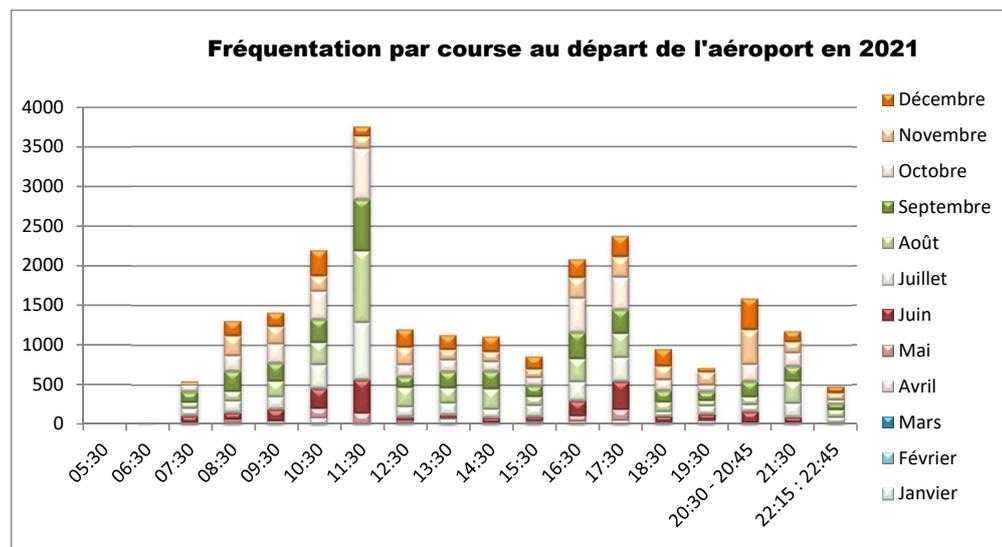
Les graphiques suivants reprennent les courses de l'année 2021, ils sont séparés par origine-destination. L'échelle des graphiques est la même afin de pouvoir les comparer de façon plus pertinente.

Globalement sur l'année 2021 la fréquentation est identique dans les 2 sens.

La répartition de la fréquentation est la suivante :

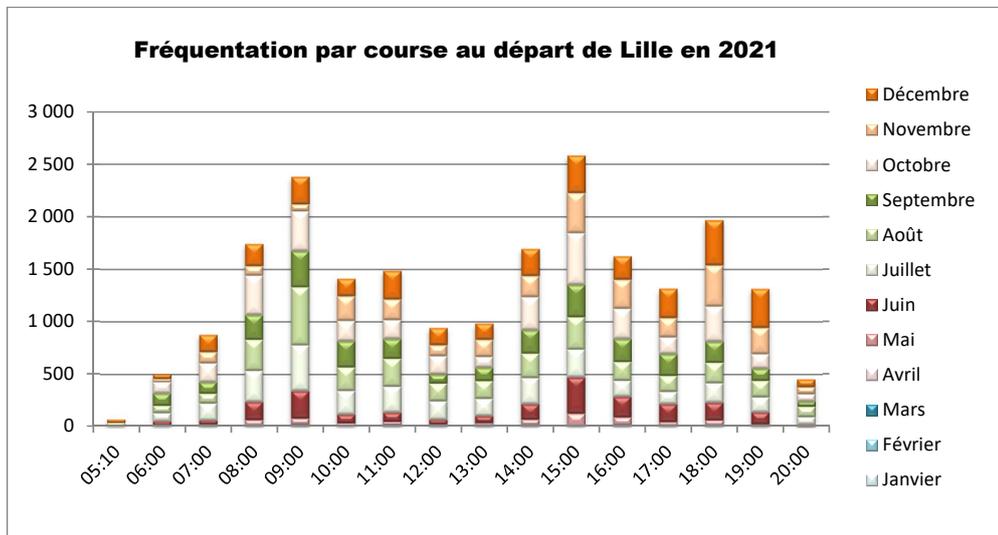
- 51,81 % de voyageurs au départ de Lille
- 48,19 % au départ de l'aéroport.

Nous voyons que la course de 11h30 au départ de l'aéroport dépasse toutes les autres en termes de fréquentation cumulée. Elle est suivie de celle de 15h00 au départ de Lille.



Au départ de l'aéroport, nous observons que la course de 11h30 est celle qui enregistre la plus importante fréquentation en cumulé. Viennent ensuite les départs de 17h30, 10h30 et 16h30. Les autres départs enregistrent des montées relativement stables.





Au départ de Lille, 3 pointes principales sont identifiées : 15h00, 9h00 et 18h00. La fréquentation est ensuite plutôt stable sur toute la journée, avec une baisse sensible pour les départs programmés avant 8h et le dernier départ programmé à 20h00.

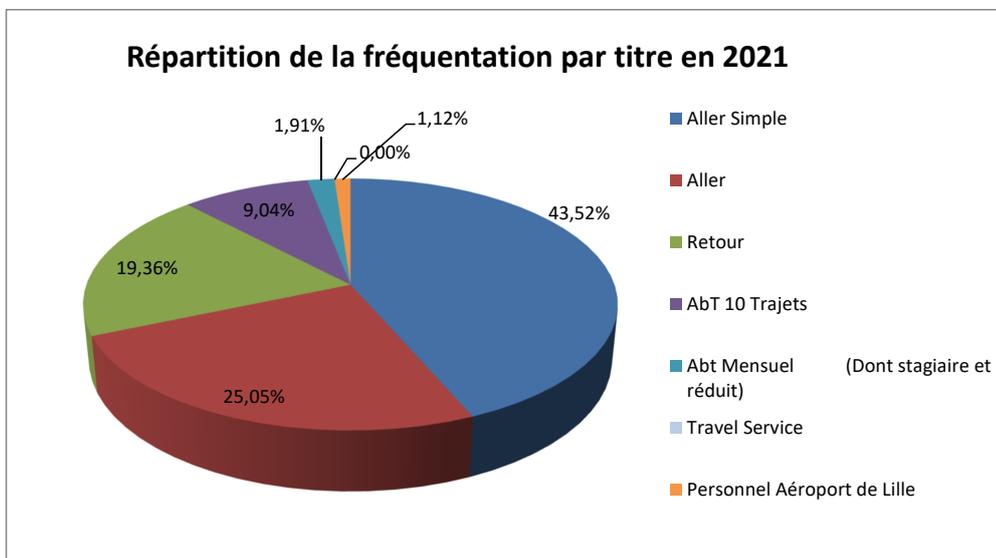
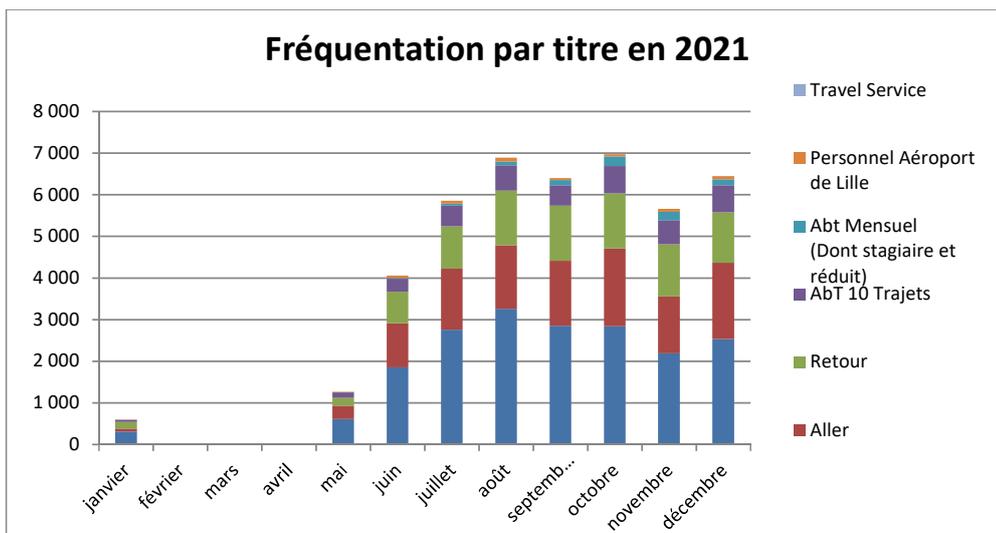
Les courses aux extrémités des graphiques sont les moins utilisées.





B. Nombre de titres vendus :

1. Fréquentation par type de titres vendus par mois



L'aller-retour est le titre de transport le plus utilisé avec 44,41% de la fréquentation. La vente du titre représente 25,05 % et la validation du titre retour 19,36%. Ce titre capte une part importante de la clientèle avec cependant une légère baisse de 3,20% vs 2020.





L'Aller Simple arrive, cette année, en seconde position puisqu' il représente 43,52% des voyages.

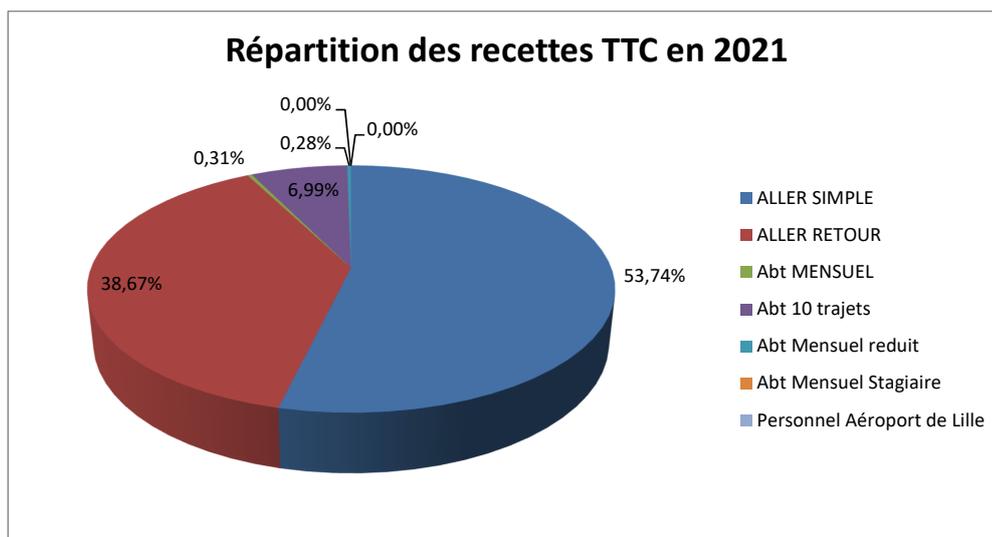
La vente d'abonnement 10 trajets enregistre une très légère baisse de 0,21% par rapport à 2020.

Comme nous l'avons vu précédemment, cette année 2021 ne peut être comparée à aucune autre, le Covid 19 ayant eu des conséquences plus que significatives sur la fréquentation de la navette aéroport.

Le tableau ci-dessous reprend le nombre de voyages par titres vendus par mois

Nbre de voyages par titres en 2021								
	Aller Simple	Aller	Retour	AbT 10 Trajets	Abt Mensuel (Dont stagiaire et réduit)	Travel Service	Personnel Aéroport de Lille	TOTAL
janvier	310	68	160	51	0	0	6	595
février						0		0
mars						0		0
avril						0		0
mai	612	316	188	134	4	0	10	1 264
juin	1 853	1 055	759	315	17	0	55	4 054
juillet	2 758	1 463	1 019	495	47	0	71	5 853
août	3 259	1 527	1 310	611	84	0	99	6 890
septembre	2 853	1 561	1 320	492	122	0	48	6 396
octobre	2 841	1 866	1 326	655	229	0	56	6 973
novembre	2 188	1 367	1 252	580	200	0	72	5 659
décembre	2 532	1 832	1 209	655	139	0	78	6 445
TOTAL	19 206	11 055	8 543	3 988	842	0	495	44 129

43,08% des ventes des titres « Aller - Retour » sont réalisées au départ de Lille, et 56,92% des titres « Aller Simple » sont vendus au départ de l'Aéroport.





Nous noterons que les Allers - Simples représentent 53,74% des recettes pour 43,52% des fréquentations.

Les Allers - Retours représentent 38,67 % des recettes pour 44,41% de la fréquentation totale.

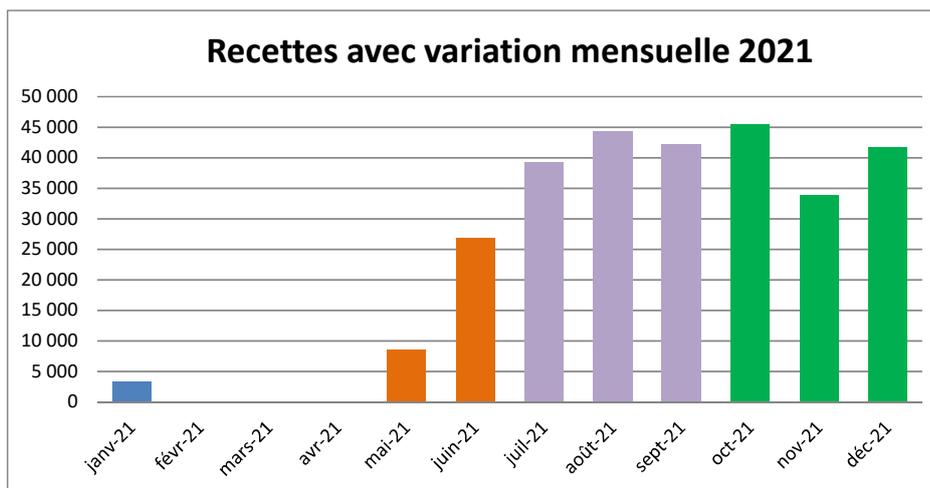
Les titres 10 voyages représentent 6,99 % des recettes pour 9,04% des fréquentations.

Les abonnements mensuels (dont stagiaire et mensuel réduit) sont assez peu utilisés puisqu'ils ne représentent que 0,31% des recettes pour 1,91% des fréquentations.

La moyenne des recettes (sur 8 mois) de l'année 2021 est de 35 736 €, mais n'est pas représentative d'un fonctionnement normal et comparable aux années précédentes.

C. Les Recettes :

1. Recettes par mois

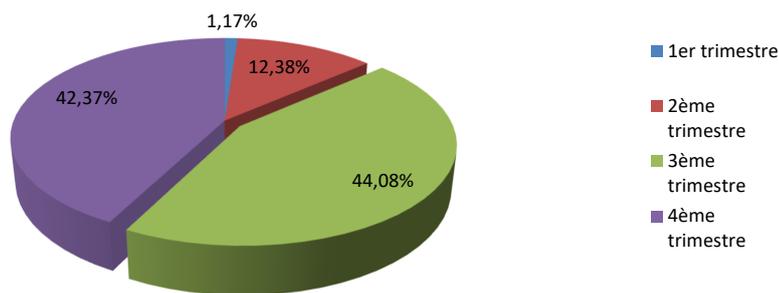


Les recettes des mois de janvier, février et mars sont le reflet d'une fréquentation relativement stable de juillet à décembre, liée à la saisonnalité et à la programmation des vols.





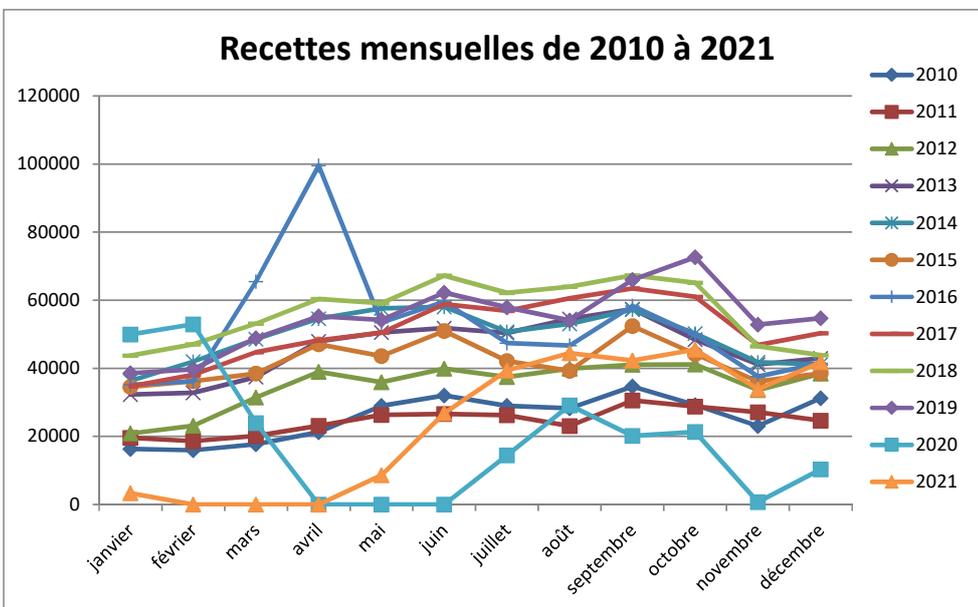
Poids des recettes TTC par trimestre en 2021



Les 3^{ème} et 4^{ème} trimestre sont ceux au cours desquels la très grande majorité de recettes a été enregistrée en 2021. Le 2^e second trimestre est le reflet d'une reprise progressive de l'activité dès la mi-mai.

2. Comparatif des Recettes par mois

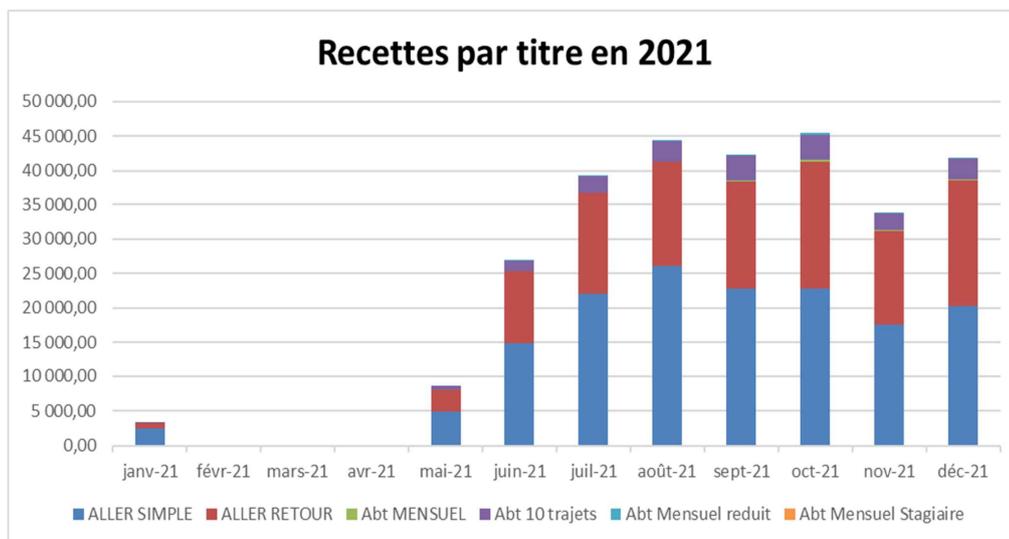
Recettes mensuelles de 2010 à 2021





Nous observons des recettes progressives, puis stables d'août à octobre. Les chiffres des mois suivants sont en corrélation avec le fonctionnement de l'aéroport et donc de la navette, suite à la crise sanitaire liée au Covid 19.

3. Recettes par titre



Les recettes sont essentiellement réalisées par la vente de titres « aller simple » et « aller / retour », et ce quel que soit le mois.

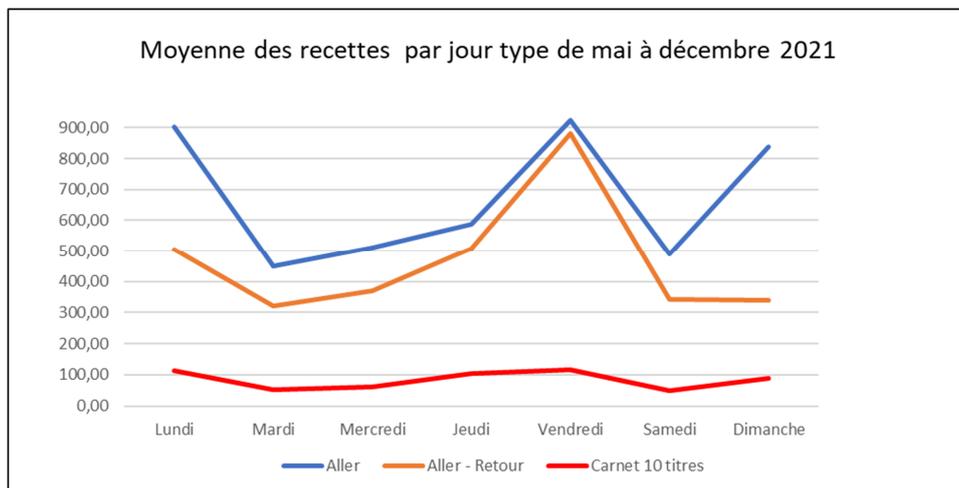




Le tableau ci-dessous reprend les recettes mensuelles TTC en 2021.

		ALLER SIMPLE	ALLER RETOUR	Abt MENSUEL	Abt 10 trajets	Abt Mensuel réduit	Abt Mensuel Stagiaire	Personnel Aéroport de Lille	Total
janv-21	LILLE	488,00	240,00	0,00	35,00	0,00	0,00		763,00
	AÉROPORT	1 992,00	440,00	0,00	140,00	0,00	0,00		2 572,00
févr-21	LILLE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	AÉROPORT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
mars-21	LILLE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	AÉROPORT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
avr-21	LILLE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	AÉROPORT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
mai-21	LILLE	1 968,00	1 820,00	0,00	350,00	0,00	0,00		4 138,00
	AÉROPORT	2 928,00	1 340,00	0,00	175,00	0,00	0,00		4 443,00
juin-21	LILLE	6 624,00	5 680,00	0,00	805,00	0,00	0,00		13 109,00
	AÉROPORT	8 200,00	4 870,00	0,00	595,00	35,00	0,00		13 700,00
juil-21	LILLE	9 792,00	9 360,00	50,00	1 330,00	35,00	0,00		20 567,00
	AÉROPORT	12 272,00	5 270,00	0,00	1 155,00	35,00	0,00		18 732,00
août-21	LILLE	10 368,00	10 420,00	50,00	1 715,00	70,00	0,00		22 623,00
	AÉROPORT	15 704,00	4 850,00	0,00	1 260,00	0,00	0,00		21 814,00
sept-21	LILLE	8 208,00	8 620,00	250,00	1 890,00	70,00	0,00		19 038,00
	AÉROPORT	14 616,00	6 990,00	0,00	1 610,00	35,00	0,00		23 251,00
oct-21	LILLE	10 632,00	9 610,00	250,00	2 065,00	175,00	0,00		22 732,00
	AÉROPORT	12 096,00	9 050,00	50,00	1 505,00	70,00	0,00		22 771,00
nov-21	LILLE	7 984,00	5 990,00	100,00	1 190,00	105,00	0,00		15 369,00
	AÉROPORT	9 520,00	7 680,00	0,00	1 190,00	70,00	0,00		18 460,00
déc-21	LILLE	10 128,00	9 840,00	100,00	1 750,00	70,00	0,00		21 888,00
	AÉROPORT	10 128,00	8 480,00	50,00	1 225,00	35,00	0,00		19 918,00
Total	LILLE	66 192,00	61 580,00	800,00	11 130,00	525,00	0,00	0,00	140 227,00
	AÉROPORT	87 456,00	48 970,00	100,00	8 855,00	280,00	0,00	0,00	145 661,00

4. Moyenne des recettes par jour type



Nous observons que les titres unitaires se vendent essentiellement les lundis et vendredis. Comparativement, l'aller-retour est quant à lui plus fréquemment acheté le vendredi.

Les ventes du carnet de 10 trajets sont stables, avec un léger fléchissement les mardis et samedis.





HORAIRES EN VIGUEUR JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE INCLUS

LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI		DIMANCHE	
Lille vers Aéroport	Aéroport vers Lille												
6:00	6:30	6:00	6:30	6:00	6:30	6:00	6:30	6:00	6:30	6:00	6:30		
7:00	7:30	7:00	7:30	7:00	7:30	7:00	7:30	7:00	7:30	7:00	7:30		
8:00	8:30	8:00	8:30	8:00	8:30	8:00	8:30	8:00	8:30	8:00	8:30	8:00	8:30
9:00	9:30	9:00	9:30	9:00	9:30	9:00	9:30	9:00	9:30	9:00	9:30	9:00	9:30
10:00	10:30	10:00	10:30	10:00	10:30	10:00	10:30	10:00	10:30	10:00	10:30	10:00	10:30
11:00	11:30	11:00	11:30	11:00	11:30	11:00	11:30	11:00	11:30	11:00	11:30	11:00	11:30
12:00	12:30	12:00	12:30	12:00	12:30	12:00	12:30	12:00	12:30	12:00	12:30	12:00	12:30
13:00	13:30	13:00	13:30	13:00	13:30	13:00	13:30	13:00	13:30	13:00	13:30	13:00	13:30
14:00	14:30	14:00	14:30	14:00	14:30	14:00	14:30	14:00	14:30	14:00	14:30	14:00	14:30
15:00	15:30	15:00	15:30	15:00	15:30	15:00	15:30	15:00	15:30	15:00	15:30	15:00	15:30
16:00	16:30	16:00	16:30	16:00	16:30	16:00	16:30	16:00	16:30	16:00	16:30	16:00	16:30
17:00	17:30	17:00	17:30	17:00	17:30	17:00	17:30	17:00	17:30	17:00	17:30	17:00	17:30
18:00	18:30	18:00	18:30	18:00	18:30	18:00	18:30	18:00	18:30	18:00	18:30	18:00	18:30
19:00	19:30	19:00	19:30	19:00	19:30	19:00	19:30	19:00	19:30	19:00	19:30	19:00	19:30
20:00	20:30	20:00	20:30	20:00	20:30	20:00	20:30	20:00	20:30	20:00	20:30	20:00	20:30
	21:30		21:30		21:30		21:30		21:30		21:30		21:30
	22:15		22:15		22:15		22:15		22:15		22:15		22:15

B. Roulement spécifique

Le roulement spécifique aéroport établi les années précédentes constitué de 4 titulaires et de 2 suppléants a perduré en 2021. Ce roulement permet aux conducteurs d'éviter les erreurs de lecture de leur planning et de fiabiliser les prises de service. Il est remis à jour à chaque changement d'horaires de la navette soit au minimum 2 fois par an.





C. Paiement par carte bleue

Le paiement par carte bleue est disponible pour tous les titres émis dans la navette, sans montant minimum. Ce moyen de paiement est utilisé dans environ 64% des cas.

D. Une offre tarifaire en accord avec les attentes client

Il existe les tarifs « occasionnels » : Aller simple, Aller / Retour et Carnet 10 voyages.

Sont également proposés les tarifs « abonnements » :

- Abonnement à 50€, abonnement à 35€ (travailleur en CDI d'une entreprise basée sur l'aéroport), abonnement à 20€ (CDD, Intérim et Stagiaire d'une entreprise basée sur l'aéroport), gratuité pour le personnel de l'aéroport de Lille.

Il existe également « Les bons de Transport » donnés par les compagnies aériennes à leur client. Ces bons sont ensuite facturés au tarif « trajet simple ».

E. Contrôle par un agent assermenté Transdev Littoral Nord

Transdev Littoral Nord, engagée dans sa politique Qualité, a internalisé les mesures de la qualité et les contrôles sur la fraude sur les services qu'elle effectue dont ceux de l'aéroport.

F. Relation avec le voyageur

1. L'information à bord des véhicules

Le système d'information des vols à bord de la navette a été mis en place en juin 2011. Il est doté d'un mécanisme intégré aux pages qui teste la connexion avant de tenter le chargement de la page suivante dans le cycle d'affichage. Cette disposition n'apporte pas une garantie absolue car une rupture de connexion est toujours possible après le test et pendant le chargement de la page. Toutefois la probabilité de blocage est faible.

Les flyers de l'aéroport de Lille sont disponibles dans la navette.

2. L'information aux points d'arrêt et sur le site internet

Dès qu'un changement d'horaire est effectif, nous remontons l'information pour une mise à jour des différents moyens de communication.

G. Formation

Des formations spécifiques à l'exécution des services pour la desserte de l'aéroport n'ont pas été réalisées en 2021. Des conducteurs ont suivi des formations spécifiques à leur métier tel que la Formation Continue Obligatoire.





H. Le matériel

Le véhicule titulaire sur la ligne est un MERCEDES INTOURO ligne PMR en 13 mètres.
Ce véhicule est aux couleurs choisies par l'aéroport.
Depuis décembre 2016, le véhicule titulaire et celui en réserve sont identiques.

I. Certification aux normes ISO 9001 – 14001 – 45001

Durant l'année 2021, le groupe TRANSDEV et Transdev Littoral Nord ont engagé les démarches nécessaires à l'obtention des certifications aux normes suivantes :

- ISO 9001, Qualité,
- ISO 14001, Environnement,
- ISO 45001, Santé et Sécurité au travail

En s'appuyant sur les compétences et l'expérience acquises depuis la démarche FACE qui était un label interne, Transdev Littoral Nord a obtenu en décembre 2021, les 3 certificats ISO.

1. Les actions engagées par Transdev Littoral Nord sur la navette aéroportuaire

- ❖ Politique qualité :
 - Formalisation d'une politique qualité Transdev Littoral Nord et d'une politique spécifique à l'activité navette aéroportuaire
- ❖ Communication interne
 - Diffusion de la politique qualité et plus globalement du programme FACE Qualité.
- ❖ Sensibilisation & implication du personnel
 - Le volet qualité est abordé dans les formations obligatoires (FCO) des conducteurs
 - A l'occasion de l'accueil de nouveau embauchés (journée et parcours d'intégration)
 - Diffusion d'un livret d'accueil
 - Communication au travers de notes de service
- ❖ Enquête de satisfaction :
 - Reprise de l'enquête existante de la navette aéroportuaire et mise en conformité avec les standards du groupe.
- ❖ Engagements sur les critères de performance
 - Formalisation d'un document de synthèse sur nos engagements et des mesures d'amélioration à mettre en œuvre
- ❖ Mesure de la performance :
 - En cours de développement en lien avec les fondamentaux (chapitre engagement sur les critères de performance)
- ❖ Gestion des réclamations :
 - Procédures (délais, suivi et traitement des réclamations...)
 - Remontées « multicanal » des réclamations





J. Actions prévues en 2022

- **Session de formation des conducteurs à l'accueil de l'utilisateur porteur de handicap.**



-10 Questionnaire satisfaction passagers

Sur tablette en auto-administré

1. Données de vol à compléter

Compagnie aérienne : « »

Aéroport : « LIL »

Numéro du vol (Lettres) : « .. »

Numéro du vol (Chiffres) : « »

Numéro de porte : « .. »

Date de départ : « jj/mm/aaa »

Heure de départ : « hh:mm »

2. Avez-vous effectué une correspondance à CET aéroport ? oui-non

3. Quel est l'aéroport de destination du vol pour lequel vous allez embarquer ? « »

4. Quel est l'objectif PRINCIPAL de ce voyage ? Affaires – Loisirs – Autres

5. En quelle classe voyagez-vous ? Première classe – Classe affaires – Economique/Charter

6. En comptant ce trajet, combien de voyages en avion avez-vous effectués au cours des 12 derniers mois ? (*Un aller-retour compte pour un seul voyage*) 1-2 / 3-5 / 6-10 / 11-20 / 21 ou plus

7. En vous basant sur votre expérience d'aujourd'hui, veuillez évaluer CET aéroport pour chacun des éléments suivants:

ACCES (? Pas utilisé/non concerné – 5 Excellent – 4 Très bon – 3 Bon – 2 Passable – 1 Mauvais)

- A. Transport depuis/vers l'aéroport
- B. Parkings à l'aéroport
- C. Rapport qualité/prix des parkings
- D. Disponibilité des chariots à bagages

ENREGISTREMENT (à cet aéroport) (? Pas utilisé/non concerné – 5 Excellent – 4 Très bon – 3 Bon – 2 Passable – 1 Mauvais)

- E. Temps d'attente à l'enregistrement
- F. Efficacité du personnel d'enregistrement
- G. Courtoisie et serviabilité du personnel d'enregistrement

CONTROLE DES PASSEPORTS (? Pas utilisé/non concerné – 5 Excellent – 4 Très bon – 3 Bon – 2 Passable – 1 Mauvais)

- H. Temps d'attente au contrôle des passeports
- I. Courtoisie et serviabilité du personnel de contrôle des passeports

SECURITE (sûreté) (? Pas utilisé/non concerné – 5 Excellent – 4 Très bon – 3 Bon – 2 Passable – 1 Mauvais)

J. Courtoisie et serviabilité du personnel de sécurité

K. Minutie de l'inspection de sécurité

L. Temps d'attente à l'inspection de sécurité

M. Sentiment de sécurité

ORIENTATION DANS L'AEROPORT (? Pas utilisé/non concerné – 5 Excellent – 4 Très bon – 3 Bon – 2 Passable – 1 Mauvais)

N. Facilité à s'orienter dans l'aéroport

O. Ecrans d'information de vol

P. Distance à parcourir à pied dans le terminal

SERVICES DANS L'AEROPORT (? Pas utilisé/non concerné – 5 Excellent – 4 Très bon – 3 Bon – 2 Passable – 1 Mauvais)

R. Courtoisie et serviabilité du personnel de l'aéroport (*hormis enregistrement, contrôle des passeports et sécurité*)

S. Cafés, bars, sandwicheries, restaurants

T. Rapport qualité/prix des cafés, bars, sandwicheries, restaurants

U. Services financiers (banques, bureaux de change, distributeurs automatiques)

V. Boutiques / commerces

W. Rapport qualité/prix des boutiques/commerces

X. Accès Internet/Wi-Fi

Y. Salons d'affaires, 1^{ère} classe

Z. Nombre de toilettes à disposition

AA. Propreté des toilettes

BB. Confort des salles d'attente/salons

ENVIRONNEMENT DE L'AEROPORT (? Pas utilisé/non concerné – 5 Excellent – 4 Très bon – 3 Bon – 2 Passable – 1 Mauvais)

CC. Propreté du terminal de cet aéroport

DD. Ambiance générale de l'aéroport

Satisfaction d'ensemble pour cet aéroport (? Pas utilisé/non concerné – 5 Excellent – 4 Très bon – 3 Bon – 2 Passable – 1 Mauvais)

8. Parmi les éléments cités en question 7, lesquels sont les PLUS IMPORTANTS pour vous au départ de CET aéroport (Veuillez utiliser la lettre majuscule située devant chaque critère)?

ACCÈS

- A. Transport depuis / vers l'aéroport
- B. Parkings à l'aéroport
- C. Rapport qualité / prix des parkings
- D. Disponibilité des chariots à bagages

ENREGISTREMENT (à cet aéroport)

- E. Temps d'attente à l'enregistrement
- F. Efficacité du personnel d'enregistrement
- G. Courtoisie et serviabilité du personnel d'enregistrement

CONTRÔLE DES PASSEPORTS

- H. Temps d'attente au contrôle des passeports
- I. Courtoisie et serviabilité du personnel de contrôle des passeports

SECURITÉ

- J. Courtoisie et serviabilité du personnel de sécurité
- K. Minutie de l'inspection de sécurité
- L. Temps d'attente à l'inspection de sécurité
- M. Sentiment de sécurité

ORIENTATION DANS L'AÉROPORT

- N. Facilité à s'orienter dans l'aéroport
- O. Écrans d'information de vol
- P. Distance à parcourir à pied dans le terminal
- Q. Facilité des correspondances avec d'autres vols

SERVICES DANS L'AÉROPORT

- R. Courtoisie et serviabilité du personnel de l'aéroport (*hors* enregistrement, contrôle des passeports et sécurité)
- S. Cafés, bars, sandwicheries, restaurants
- T. Rapport qualité / prix des cafés, bars, sandwicheries, restaurants
- U. Services financiers (banques, bureaux de change, distributeurs automatiques)
- V. Boutiques / commerces
- W. Rapport qualité / prix des boutiques / commerces
- X. Accès Internet / Wi-Fi
- Y. Salons d'affaires, 1ère classe
- Z. Nombre de toilettes à disposition
- AA. Propreté des toilettes
- BB. Confort des salles d'attente / salons

ENVIRONNEMENT DE L'AÉROPORT

- CC. Propreté du terminal de cet aéroport
- DD. Ambiance générale de l'aéroport

1er

Sélectionner... Aucun

(ex. P)

2ème

Sélectionner... Aucun

(ex. K)

3ème

Sélectionner... Aucun

(ex. V)

9. Quelle a été votre MEILLEURE et PIRE expérience à CET aéroport aujourd'hui?

MEILLEURE : « »

PIRE : « »

10-1. En vous basant sur votre expérience aujourd'hui dans CET aéroport, comment évalueriez-vous les éléments suivants du point de vue de la sécurité et de l'hygiène? (? Pas utilisé/non concerné – 5 Excellent – 4 Très bon – 3 Bon – 2 Passable – 1 Mauvais)

- A. Efficacité des mesures de sécurité et d'hygiène en place
- B. Clarté de la signalisation et des instructions pour informer sur les mesures de sécurité et d'hygiène
- C. Capacité du personnel à appliquer les mesures de sécurité et d'hygiène

10-2. En vous basant sur les mesures de sécurité et d'hygiène proposées dans CET aéroport, dans quelle mesure êtes-vous confiant de voyager aujourd'hui ? Extrêmement confiant – Très confiant – Confiant – Pas très confiant – Pas du tout confiant

10-3. En vous basant sur votre expérience aujourd'hui dans CET aéroport, comment décririez-vous votre niveau de stress, le cas échéant? Extrêmement stressé – Très stressé – Stressé – Pas très stressé – Pas du tout stressé

11. Si votre vol n'est PAS une correspondance, quel moyen de transport avez-vous utilisé pour vous rendre à CET aéroport ? Voiture personnelle – Bus/Navette – Taxi/Limousine – Train/Métro – Voiture de location – Autres

12. Combien de temps avant le départ planifié de votre vol êtes-vous arrivé à CET aéroport ? Moins de 30 min. – 30-45 min. – 45-60 min. – 1h-1h15 – 1h15-1h30 – 1h30-2h – Plus de 2h

13. Lors de votre enregistrement à CET aéroport, avez-vous utilisé : (plusieurs réponses possibles) Bornes libre-service – Comptoir d'enregistrement – Enregistrement sur internet – Enregistrement sur un téléphone mobile – Comptoir de dépôt de bagages – Autres

14. Quelle est votre nationalité ? « »

15. Dans quel pays êtes-vous domicilié(e) ? (si différent de ci-dessus) « »

16. Code postal (domicile) : « »

17. Sexe (Masculin – Féminin)

18. Quelle est votre tranche d'âge ? 16-21 / 22-25 / 26-34 / 35-44 / 45-54 / 55-64 / 65-75 / 76 et +

Commentaires additionnels : « »

Veillez corriger vos informations si nécessaire

Compagnie aérienne

Air France

Aéroport

LIL

Numéro du vol (Lettres)

Sélectionner...

AF - ...

Numéro du vol (Chiffres)

1853

Numéro de porte

8

Date de départ

08/09/2021

Heure de départ

12:00

Quel est l'aéroport de destination du vol pour lequel vous allez embarquer?

Nice